



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 137 • NUMÉRO 130 • 1^{re} SESSION • 37^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mercredi 12 décembre 2001

—

Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 12 décembre 2001

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

• (1400)

[Français]

Le Président: Comme nous avons l'habitude de le faire le mercredi, nous allons maintenant chanter l'hymne national sous la direction du député de Surrey-Centre.

[*Note de la rédaction: Les députés chantent l'hymne national.*]

* * *

LE COMMISSAIRE À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Le Président: J'ai l'honneur de déposer sur le Bureau le Rapport du commissaire à la protection de la vie privée pour 2000-2001.

[Traduction]

Ce rapport est renvoyé d'office au Comité permanent de la justice et des droits de la personne.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LE MUSÉE DU PÉTROLE DU CANADA

Mme Rose-Marie Ur (Lambton—Kent—Middlesex, Lib.): Monsieur le Président, cela surprendra peut-être la Chambre des communes d'apprendre que le pétrole a d'abord été découvert au Canada. Certaines personnes peuvent croire que cette découverte a eu lieu dans l'Ouest du Canada. Or, ce n'est pas le cas. La vérité c'est que le pétrole a été découvert dans ma circonscription, Lambton—Kent—Middlesex.

L'industrie pétrolière nord-américaine a démarré à Oil Springs en 1858. James Miller Williams, carrossier de l'Exposition universelle de Paris, a creusé le premier puits en 1858. La période de prospérité initiale d'Oil Springs fut de courte durée, mais a eu une incidence déterminante sur l'exploration, la production et le raffinage du pétrole qui commençait.

En 1958, soit 100 ans après la découverte initiale du pétrole, Oil Springs est devenue le berceau du Musée du pétrole du Canada, officiellement désigné site patrimonial pétrolier. Le musée a ouvert ses portes au public le 12 août 1960 et accueille plus de 7 000 visiteurs chaque année. Les familles sont invitées à donner de vieux objets à ce musée local pour assurer la pérennité de l'histoire.

J'invite et j'encourage les députés de la Chambre et les visiteurs de partout au Canada à visiter cet important site dans ma circonscription, Lambton—Kent—Middlesex.

MONUMENT COMMÉMORATIF NATIONAL

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, depuis le 11 septembre, les premiers ministres de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Italie ont tenu des services commémoratifs à la mémoire de leurs citoyens tués dans la tragédie du World Trade Center.

La Grande-Bretagne a tenu un service commémoratif pour ses ressortissants également victimes de cette tragédie. Elle songe actuellement à la création d'un monument commémoratif permanent. La ville de New York quant à elle envisage de présenter une urne à la famille de chacune des victimes. Des centaines de milliers de Canadiens ont assisté aux services commémoratifs qui ont eu lieu partout au pays.

Pour sa part, le premier ministre s'est contenté d'envoyer des lettres de condoléances aux familles des victimes. Aucun projet de monument commémoratif national permanent n'a été envisagé et le gouvernement ne semble pas s'intéresser à la question.

Or, les Canadiens s'attendent à ce que le Canada ne fasse pas moins que leurs amis et alliés pour honorer la mémoire de leurs concitoyens qui ont perdu la vie dans cette tragédie. Un monument commémoratif s'avère essentiel. Pourquoi le gouvernement attend-il que quelqu'un d'autre prenne cette initiative?

* * *

• (1405)

LES CATASTROPHES NATURELLES

M. Sarkis Assadourian (Brampton-Centre, Lib.): Monsieur le Président, le 7 décembre chaque année, les Arméniens du monde entier prennent le temps de se remémorer le tragique tremblement de terre survenu le 7 décembre 1988. Ce cataclysme a coûté la vie à plus de 25 000 personnes et a laissé des centaines de milliers d'Arméniens blessés et sans abri.

Chaque année, les Arméniens réfléchissent aux effets dévastateurs de la nature en furie et partagent, avec les victimes de désastres naturels de tous les coins de la planète, les liens que tissent la souffrance humaine, le courage et la détermination de surmonter les difficultés et de persévérer.

Je prie mes collègues du Parlement de se joindre à moi et à la communauté arménienne du Canada pour honorer le souvenir des victimes du séisme de 1988 et pour contribuer aux efforts en vue d'apporter de l'aide aux victimes des catastrophes naturelles, peu importe où elles se produisent.

Article 31 du Règlement

[Français]

LES RÉGIONS ÉLOIGNÉES

M. Guy St-Julien (Abitibi—Baie-James—Nunavik, Lib.): Monsieur le Président, selon un article de M^{me} Hélène Baril, paru dans *La Presse* du 9 décembre 2001, le professeur Fernand Martin de l'Université de Montréal croit que les régions éloignées et le reste du pays ne sont définitivement pas sur la même longueur d'onde.

Les régions ressources font vivre les grandes villes. Le bois des régions fait travailler les gens des villes: 67 p. 100 de la seconde transformation du bois se fait à Montréal.

L'épargne collecté dans les régions éloignées est en grande partie investi dans les grandes villes. La Caisse de dépôt et placement du Québec ramasse 20 millions de dollars en Abitibi-Témiscamingue et n'y investit rien. Le Fonds de solidarité de la FTQ collecte 14 millions d'épargne et ses investissements sont d'à peine un million de dollars en Abitibi-Témiscamingue.

Il y a encore un avenir dans les régions éloignées et cet avenir passe par la qualité de vie et l'air pur du Nord canadien.

* * *

[Traduction]

LA MÉDAILLE DE LA BRAVOURE

M. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.): Monsieur le Président, je veux rendre hommage à deux de mes électeurs qui sont à la fois des voisins et des amis à moi et qui ont reçu la Médaille de la Bravoure la semaine dernière.

John et Mary-Rose MacLeod visitaient la magnifique plage d'Inverness, au Cap-Breton, lorsqu'ils ont aperçu deux frères en danger à 100 mètres environ dans le golfe du Saint-Laurent. Sans penser à leur propre sécurité, ils ont immédiatement nagé vers les deux garçons. Ils ont tendu une pièce de bois de grève au plus fort en lui disant de nager jusqu'à la rive. Puis, ils ont renversé l'autre garçon sur le dos et l'ont ramené au bord.

Alors que M. MacLeod luttait pour garder la tête de la victime hors de l'eau, Mme MacLeod appliquait la respiration artificielle; elle a ainsi donné le bouche-à-bouche à maintes reprises, mais les hautes vagues et le fort courant rendaient l'opération difficile. Ils ont réussi à sauver le premier garçon, mais malheureusement, la deuxième victime n'a pu être ranimée.

Je félicite John et Mary-Rose MacLeod de leur altruisme et de l'exemple qu'ils donnent à tous les Canadiens pour que notre société soit plus humaine et plus compatissante.

* * *

LA SANTÉ

M. Rob Merrifield (Yellowhead, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le budget ne prévoit pas un sou de plus pour les transferts au titre de la santé. Les libéraux refusent d'admettre que le secteur de la santé glisse vers un état de crise. Soixante-quinze pour cent de nos médecins refusent d'accepter plus de patients. On ferme des salles d'opération par manque d'infirmières. Des gens décèdent tandis que les listes d'attente ne cessent de s'allonger.

Le budget ne tient pas compte des coûts croissants liés aux médicaments, aux nouvelles technologies et au vieillissement de la population. La contribution du gouvernement fédéral est maintenant inférieure à ce qu'elle était en 1994. Les Canadiens implorent qu'on vienne au secours du secteur de la santé.

Pour toute réponse, ils n'ont obtenu que froideur de la part du ministre des Finances et le triste spectacle du ministre de la Santé brandissant un journal pour s'en prendre au premier ministre d'une province et détourner l'attention de ses propres échecs.

Au cours de la dernière décennie, le gouvernement a consacré 242 millions de dollars pour étudier des questions de santé, mais quand il s'agit d'aider réellement les provinces à offrir des services de santé, il n'est pas à la hauteur de la tâche.

* * *

LE YMCA

Mme Beth Phinney (Hamilton Mountain, Lib.): Monsieur le Président, en novembre, le YMCA célébrait son 150^e anniversaire au Canada. Depuis sa création, ce mouvement joue un rôle énorme dans la vie des Canadiens.

Les Chater, habitant de Hamilton Mountain âgé de 91 ans, est un bel exemple de membre à vie du YMCA. En effet, M. Chater est membre du YMCA depuis l'âge de 8 ans. Pendant la Seconde Guerre mondiale, M. Chater a passé trois années atroces dans un camp de prisonniers de guerre japonais et il attribue sa survie à ce qu'il a appris au YMCA. Cette institution l'a non seulement aidé à apprendre l'importance du conditionnement physique mais lui a aussi inculqué des compétences en leadership et le respect de ses semblables.

Aujourd'hui plus que jamais, il est important de reconnaître l'empreinte positive que le YMCA a laissée dans l'esprit et le coeur d'innombrables Canadiens, jeunes et vieux.

* * *

[Français]

LES FORCES CANADIENNES

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, permettez-moi de saluer le travail continu et courageux du 3^e bataillon du Royal 22^e Régiment présentement en Bosnie-Herzégovine dans le cadre de l'opération Palladium.

J'ai eu le plaisir de côtoyer ces militaires lors d'un entraînement à Valcartier l'été dernier, et j'ai eu l'honneur d'être déployé avec eux du 20 au 30 novembre dernier en Bosnie.

Le colonel Brazeau et le lieutenant-colonel Mattern, à la tête de ce contingent de 1 500 militaires, assurent la sécurité des citoyens bosniaques dans le sud-ouest de la Bosnie.

J'ai été impressionné par leur professionnalisme et leur dévouement à l'égard de la mission qui leur a été confiée par l'OTAN.

Leur présence et leurs contacts chaleureux avec la population sont, en fait, un trait distinctif purement québécois grandement apprécié. Bien que la tâche soit ardue, je suis persuadé qu'ils relèveront ce défi.

Chapeau pour votre travail, et on se revoit à Valcartier à votre retour de mission.

•(1410)

[Traduction]

LES AÎNÉS

M. John Cannis (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais rendre hommage à la Chambre à un établissement remarquable qui se trouve dans ma circonscription, Scarborough-Centre, à savoir le Birkdale Seniors Community Centre. J'ai assisté récemment à la célébration, portes ouvertes, marquant son 25^e anniversaire, vingt-cinq années de grandes réalisations.

En décembre 1976, le centre a ouvert ses portes aux aînés de la communauté, leur proposant diverses activités, dont la sculpture sur bois, la peinture à l'huile et le billard. Depuis, les activités et les programmes offerts par le centre ont évolué, si bien qu'aujourd'hui des services d'aide essentiels s'ajoutent aux activités récréatives.

Je félicite tous les bénévoles et les membres du Birkdale Seniors Community Centre pour leur dévouement et leurs efforts qui ont fait de ce centre une réussite aussi remarquable.

Je félicite les anciens présidents et membres du conseil exécutif, le président et les membres du conseil actuels ainsi que les centaines de bénévoles pour cette excellente initiative en faveur de nos aînés et je leur dis un grand merci.

* * *

ROBERT THERRIAULT

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je voudrais rendre hommage à la mémoire du brigadier-général à la retraite Robert G. Therriault.

[Français]

Né à Québec, le général Therriault a été commandant du 2^e bataillon du Royal 22^e Régiment, connu aussi sous le célèbre nom «Van Doos». Il a aussi été commandant du régiment aéroporté du Canada.

[Traduction]

Il a fait une longue et distinguée carrière militaire qui a duré 35 ans. Entré dans la Force permanente en 1949, il a servi en Corée. Ses diverses affectations militaires l'ont conduit dans divers pays à travers le monde, notamment en Allemagne, en France, à Chypre et à Washington, où il a occupé le poste d'attaché militaire et d'agent principal de liaison. Au Canada, il a été stationné à Valcartier, à Québec, à Kingston, à Edmonton et à Ottawa.

Le brigadier-général Therriault était un ancien colonel honoraire du Régiment aéroporté du Canada. Il était également président sortant de la Fondation de l'hôpital St. Vincent, à Ottawa, et membre du conseil d'administration du Corps canadien des commissionnaires et de NCE Petrofund.

Je me joins à la famille et aux anciens compagnons d'armes de Robert Therriault pour souligner la contribution qu'il a faite à son pays.

* * *

[Français]

L'HÔPITAL MONTFORT

M. Eugène Bellemare (Ottawa—Orléans, Lib.): Monsieur le Président, le vendredi 7 décembre est une date mémorable pour tous les Franco-Ontariens puisque, par une décision unanime, la Cour

Article 31 du Règlement

d'appel de l'Ontario a confirmé la décision de la Cour divisionnaire dans la cause de l'Hôpital Montfort.

En tant qu'hôpital universitaire francophone, l'importance de cette institution n'est plus à prouver pour la communauté francophone de l'est de l'Ontario. Montfort a aussi gagné d'autres galons en se classant parmi les hôpitaux les plus performants de la province.

Ce jugement marque donc un moment historique dans la prestation de soins de santé en français pour les communautés en milieu minoritaire, en leur confirmant des droits quasi constitutionnels.

Je profite de cette occasion pour féliciter tous les intervenants impliqués, de près ou de loin, depuis cinq ans pour la cause de l'Hôpital Montfort.

* * *

[Traduction]

LES MÉDIAS

Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD): Monsieur le Président, on empêche des voix de se faire entendre au Canada. Des journalistes du groupe Southam accusent la société CanWest Global de restreindre le débat et d'altérer la couverture médiatique et les commentaires journalistiques pour mieux défendre ses intérêts. Les propriétaires de cette société se permettent maintenant de dicter la politique rédactionnelle, de contrôler les commentateurs de nouvelles à la télévision et de dire à Aislin quelles bandes dessinées publier.

Pendant ce temps-là, la Société Radio-Canada fait d'autres coupures. Les émissions radiophoniques du samedi, telles que *The House*, *Basic Black* et *DNTO*, à la chaîne anglaise, passent au hachoir, tandis que la direction de la Société met ses techniciens en lock-out parce qu'ils réclament des pauses-repas pendant leurs quarts de 12 heures.

Le gouvernement doit assumer sa responsabilité pour ces voix que l'on bâillonne. Le cabinet a sanctionné l'empire médiatique Aspers il y a quelques semaines en renouvelant son permis. Le budget de cette semaine laisse Radio-Canada à court de deux cent millions de dollars de la somme dont elle disposait annuellement avant les compressions effectuées au cours de la dernière décennie.

La survie de notre démocratie tient à l'expression en toute liberté de diverses opinions dans nos journaux et sur les ondes. Sans cette liberté d'expression, toute la sécurité au monde ne pourra faire la moindre différence.

* * *

[Français]

ÉRIC LUCAS

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ): Monsieur le Président, notre champion est demeuré invaincu.

Pour la première fois dans l'histoire de la boxe au Québec, un Québécois a défendu son titre de champion du monde devant ses partisans. C'est en effet le 30 novembre dernier, à Montréal, qu'Éric Lucas a défendu et conservé son titre de champion du monde des super-moyens de la WBC.

Questions orales

Il a, une nouvelle fois, fait montre de son immense talent en remportant une victoire convaincante devant le Sud-Africain Dinggaan Thobela, par arrêt de l'arbitre, au huitième round. Éric Lucas a totalement dominé ce combat du début à la fin. Il a atteint son adversaire avec habileté et rapidité, par un enchaînement de savantes combinaisons, tout en demeurant inébranlable devant lui. La brillante victoire de ce Julievillois vient confirmer qu'il est le meilleur boxeur au monde dans sa catégorie.

Il s'agit, en outre, d'un homme que les Québécoises et les Québécois admirent pour son courage, sa détermination, sa ténacité et sa grande générosité. C'est donc avec fierté que je joins aujourd'hui ma voix à celles qui s'élèvent du Québec tout entier, pour saluer notre champion, célébrer ses performances remarquables et lui manifester notre soutien et notre appui pour ses succès futurs.

Chapeau, Éric!

* * *

• (1415)

MATHIEU CUSSON

Mme Diane St-Jacques (Shefford, Lib.): Monsieur le Président, je désire rendre hommage à un tout jeune héros du comté de Shefford, Mathieu Cusson.

Jeudi dernier, Son Excellence la Gouverneure générale a décerné une médaille de bravoure à Mathieu pour souligner l'acte héroïque qu'il a posé le 5 juillet 2000.

Lors d'une excursion de pêche, accompagné de son père et d'un ami, alors qu'ils regagnaient la rive, leur embarcation a été frappée par deux grosses vagues qui l'ont fait chavirer. Les vagues et le froid de l'eau jouaient contre eux, et les effets de l'hypothermie commençaient à se faire sentir.

Bien qu'affaibli, notre héros réussit à nager en tirant son père et son copain jusqu'à une grosse roche pour qu'ils s'y agrippent.

Mathieu et son père ont survécu à cette épreuve de cinq heures. Malheureusement, ce ne fut pas le cas de son ami Jared qui, après s'être débattu courageusement, rendit l'âme.

Je suis fier de saluer à la Chambre le courage de ce jeune garçon de 13 ans qui nous prouve bien que «la valeur n'attend pas le nombre des années».

Bravo Mathieu!

* * *

[Traduction]

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC/RD): Monsieur le Président, la récente récession a entraîné de nombreuses mises à pied partout au pays. L'aciérie de Trenton, en Nouvelle-Écosse, a été particulièrement touchée. Bon nombre de ses employés ont été licenciés depuis mai dernier et il ne reste plus qu'une maigre équipe sur les lieux. À l'approche de Noël, les prestations d'assurance-emploi touchent à leur fin et les travailleurs voient arriver la nouvelle année avec colère et appréhension.

Aux États-Unis, le président Bush a prolongé la durée des prestations d'assurance-emploi afin d'aider les travailleurs touchés par le ralentissement économique. Au Canada, le gouvernement libéral préfère utiliser pour ses propres intérêts spéciaux les fonds de la caisse de l'assurance-emploi.

Le budget libéral ne s'est pas attaqué aux cotisations écrasantes de l'assurance-emploi et du RPC, qui représentent une taxe déguisée

dommageable pour les employés, les employeurs et les entreprises comme l'aciérie de Trenton.

Il existe un excédent de 36 milliards de dollars dans la caisse de l'assurance-emploi que l'on continue d'utiliser à des fins autres que celles qui étaient prévues. Si le gouvernement refuse de réduire les cotisations d'assurance-emploi et celles du RPC, il doit au moins retourner une partie de l'excédent aux travailleurs en prolongeant la durée des prestations et des programmes d'assurance-emploi pour ceux qui ont perdu leur emploi à cause du ralentissement de l'économie.

Il est à la fois troublant et terrible de se retrouver sans travail et dans l'incertitude avant Noël.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

Le Président: Le chef de l'opposition a la parole.

Des voix: Bravo!

* * *

LE BUDGET

M. John Reynolds (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Je suis certain, monsieur le Président, que l'accueil chaleureux ne durera pas plus de 35 secondes.

Le budget n'a été qu'une occasion ratée pour le gouvernement et, malheureusement, pour les Canadiens aussi.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Nous avons un nouveau chef de l'opposition, et tout le monde voudra certainement entendre sa question.

M. John Reynolds: Monsieur le Président, l'augmentation de 9,3 p. 100 des dépenses est la plus importante depuis l'époque où le premier ministre était ministre des Finances.

Le gouvernement n'a pas éliminé le gaspillage. Il a affecté des fonds aux projets favoris des candidats à la direction du Parti libéral et a négligé les vraies priorités des Canadiens.

Le premier ministre peut-il expliquer aux Canadiens et à la vérificatrice générale comment il se fait que le gouvernement n'a pas trouvé une façon de réduire d'un seul cent les dépenses frivoles?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je souhaite la bienvenue au député de West Vancouver—Sunshine Coast. Je sais que c'est un rayon de soleil pour nous de le voir là. Je le connais depuis longtemps et je suis très heureux qu'il soit mon septième chef de l'opposition.

Cependant, il y a quelque chose de très inhabituel. Jamais dans l'histoire du Canada on n'a vu un premier ministre participer à une activité de financement pour aider le chef de l'opposition. Il a été président de l'assemblée législative de la Colombie-Britannique, mais comme il n'aimait plus les conservateurs, il a eu besoin d'un conférencier pour l'aider à recueillir des fonds et a demandé à votre humble serviteur de faire le travail.

Notre budget est tellement serré de ce côté-ci que j'y suis allé. Il a recueilli 20 000 \$ et ne m'a pas payé un cent.

Questions orales

● (1420)

M. John Reynolds (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je lui demanderai peut-être encore de l'aide un jour, mais je tiens à lui dire qu'il n'est pas le premier premier ministre libéral à qui j'aie eu à faire face et je peux lui assurer que je ferai de mon mieux dans mon rôle pour voir à ce qu'il soit le dernier.

Cette année, les dépenses du gouvernement excéderont de 1,9 milliard de dollars ses recettes. Selon les normes comptables américaines, nous sommes déjà en situation de déficit.

La vérificatrice générale a trouvé des programmes de subventions mal administrés totalisant 16,3 milliards de dollars.

Le premier ministre n'aurait-il pas pu trouver des façons de réduire les dépenses au lieu de nous pousser vers un déficit?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons eu cinq excédents budgétaires d'affilée. Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, nous avions un déficit de 42 milliards de dollars. Notre plan pour l'instant est de maintenir un budget équilibré et d'avoir de l'argent pour stimuler l'économie, développer l'infrastructure, appuyer notre système de soins de santé et aider bien des secteurs de notre économie.

C'est ce que nous ferons. De plus, les ministres, la présidente du Conseil du Trésor, tout le monde verra à ce que, lorsque l'argent n'est pas dépensé de façon judicieuse, la situation soit corrigée immédiatement.

M. John Reynolds (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je ne me vanterais pas en faisant allusion au gâchis qui a été laissé en 1993. N'importe qui aurait pu faire mieux.

La semaine dernière, le secrétaire de presse du premier ministre a dit que c'était ce dernier qui préparait le budget, et non le ministre des Finances, et cela paraît. Avec ses hausses d'impôt, ses dépenses frivoles et son quasi-déficit, c'est un budget que seuls des libéraux non réformés des années 1960 pourraient apprécier.

Pourrions-nous savoir qui est le véritable auteur du budget?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le ministre des Finances est responsable du budget, mais le premier ministre doit l'approuver. En plus de cela, le premier ministre est un ancien ministre des Finances et s'intéresse donc beaucoup au budget.

Ce qui est extraordinaire, c'est que nous ayons réussi à présenter neuf budgets qui ont très bien servi la population canadienne. Jamais le ministre des Finances ne s'est plaint du premier ministre, et jamais le premier ministre ne s'est plaint du ministre des Finances.

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je vois que le ministre des Finances a été respectueusement applaudi.

Au printemps dernier, l'Alliance canadienne a prédit que les dépenses incontrôlées du ministre des Finances nous replongeraient dans un déficit. Nous apprenons maintenant que c'est exactement ce qui s'est produit, mais il essaie de camoufler tout cela en truquant les comptes.

Selon la Banque TD, le ministre des Finances n'a pu éviter d'afficher un déficit qu'en ayant recours à des jeux d'écriture. J.P. Morgan et Merryl Lynch disent qu'un déficit est probable l'année prochaine.

Pourquoi le ministre des Finances ne reconnaît-il pas simplement que, sans ses artifices comptables, le Canada connaîtrait de nouveau une situation déficitaire?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le Canada n'est pas en déficit. Il est le seul pays du G-7 à ne pas l'être. Nous n'affichons pas de déficit cette année, et il en ira de même l'année prochaine et l'année d'après.

Les députés parlent de gaspillage. J'aimerais parler des 16 milliards de dollars qu'on nous accuse d'avoir gaspillés, ce qui m'a amené à chercher à savoir de quoi nos vis-à-vis parlaient.

Je vais donc préciser à la Chambre ce que les députés d'en face appellent du gaspillage: 1,5 milliard de dollars pour les prestations de retraite et de maladie des anciens combattants; 1,1 milliard de dollars pour la formation liée au marché du travail, l'aide à l'emploi aux personnes handicapées et l'aide aux sans-abri.

● (1425)

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je pense que le ministre parle de son bilan. Ce n'est certes rien de ce que nous avons proposé. C'est tout simplement faux.

Le ministre des Finances a dû violer toutes les règles comptables connues en déplaçant 2 milliards de dollars de recettes de cette année à l'année prochaine pour dégager un léger excédent. S'il était le trésorier d'une société ouverte, ce type de pratiques l'amènerait devant les tribunaux et lui ferait perdre son emploi.

Il n'y a aucune réduction de la dette, aucun allègement du fardeau fiscal, aucun soutien aux soins de santé ou à l'agriculture, et pourtant, il a dû truquer les comptes pour dégager un excédent. Pourquoi ne reconnaît-il tout simplement pas qu'il replonge le pays dans le déficit, comme les experts économiques nous le disent aujourd'hui?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, pourquoi le député ne précise-t-il pas aux Canadiens son véritable programme? Le fait est que les alliancistes parlent d'agriculture. Des 16,5 milliards de dollars qu'ils disent que le gouvernement a gaspillés, 800 millions de dollars sont allés aux agriculteurs; 1,1 milliard de dollars, à des universités, pour appuyer la recherche et financer des bourses; 5 milliards de dollars ont été attribués aux autochtones pour les soins de santé, l'éducation et les services sociaux.

Le véritable objectif de l'Alliance, c'est de détruire le tissu social de notre pays, et les Canadiens ne le toléreront pas.

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, la création d'une fondation pour l'infrastructure ne fera rien pour stimuler l'économie.

Au lieu d'agir tout de suite, le gouvernement a préféré attendre à l'automne 2002, pas pour construire, mais seulement pour fixer le budget de la nouvelle fondation, à condition, bien sûr, que le gouvernement enregistre un surplus. Au mieux, c'est donc au printemps 2003 que les travaux débiteront.

Si le gouvernement avait vraiment eu l'intention d'injecter rapidement dans l'économie les deux milliards de dollars qu'il prétend vouloir consacrer à la fondation, pourquoi n'a-t-il pas tout simplement bonifié le Programme d'infrastructures existant, comme Québec le demande?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, on a été très clairs à l'effet qu'aussitôt que la législation sera adoptée, avant le 31 mars de l'an prochain, la fondation sera prête à entrer en fonction et certainement prête à s'asseoir avec n'importe qui, n'importe quelle province, municipalité ou le secteur privé, afin d'amorcer les travaux le plus vite possible.

Questions orales

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, le programme existant vient à peine de prendre son essor. La mécanique d'approbation des projets fonctionne enfin, tellement qu'il n'y a pas assez d'argent pour répondre aux demandes.

N'aurait-il pas mieux valu remettre de l'argent dans ce qui fonctionne actuellement, plutôt que d'attendre en 2003? Il faudra attendre les résultats,—c'est bien ce qui est indiqué dans le budget—tant et si bien que les deux milliards de dollars n'apparaissent pas dans les colonnes de dépenses.

Or, je lui demande: quel est le véritable objectif derrière la création de cette fondation?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, l'objectif est vraiment celui qui a été identifié par les représentants de l'Union des municipalités du Québec, lorsqu'ils ont dit, et je cite: «Nous sommes satisfaits de l'augmentation des investissements de deux milliards de dollars dans les travaux d'infrastructures d'envergure. Quant au mécanisme prévu pour la nouvelle fondation stratégique, l'Union des municipalités considère, de prime abord, qu'il s'agit là d'une démarche intéressante.»

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, ce nouveau tour de passe-passe va permettre au gouvernement fédéral d'écarter les gouvernements provinciaux des futures négociations et de transiger directement avec les municipalités.

Est-ce que le ministre des Finances reconnaît que la mise en place de cette fondation va permettre au gouvernement fédéral d'écarter systématiquement le gouvernement du Québec dans le dossier des infrastructures?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le but de la fondation est de s'assurer qu'il y ait des fonds qui roulent continuellement, parce qu'il y a des demandes incroyables pour les infrastructures, partout au pays, incluant au Québec. Nous avons l'intention de satisfaire à ces demandes, qu'elles viennent des provinces, des municipalités ou du secteur privé.

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, s'il reconnaît qu'il y a tellement de demandes, pourquoi ne pas avoir tout simplement mis plus d'argent dans le programme actuel? Cela aurait été plus vite.

Est-ce que le véritable objectif du ministre, avec cette fondation, n'est pas de confronter le Québec dans ses propres compétences, en créant d'autres chicanes et des délais supplémentaires, alors qu'il aurait été tellement plus simple, plus rapide et préférable d'investir directement dans les infrastructures pour relancer immédiatement l'économie? Il y en a des besoins, il avait juste à mettre l'argent dedans.

• (1430)

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, c'est tout à fait ridicule.

Il y a déjà le Programme d'infrastructures de deux milliards, qu'on est prêts à faire démarrer, si les provinces sont prêtes, si le Québec est disposé à arrêter de retarder la situation. Il y a le Programme de logements abordables de 680 millions de dollars. On vient de doubler les sommes d'argent consenties aux municipalités pour les démarches écologiques, l'assainissement de l'eau.

Là on vient de créer une nouvelle structure qui va assurer que la confiance dans l'économie se poursuive, qui va assurer que ces infrastructures soient mises en place. Alors, appuyez-nous.

[Traduction]

L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Le ministre des Finances aurait affirmé avoir transmis au secrétaire américain du Trésor, Paul O'Neill, des renseignements sur le budget avant qu'il ne soit déposé. Le *Globe and Mail* a même souligné que M. O'Neill avait fait part de son approbation.

J'aimerais savoir depuis quand le gouvernement du Canada cherche à obtenir l'approbation d'un gouvernement étranger avant de déposer son budget et pourquoi le ministre des Finances reçoit ses ordres de Washington au lieu de s'en remettre aux Canadiens.

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, il est évident que nous sommes arrivés à la fin de l'année et que nous sommes à court de questions.

Il est vrai que le ministre du Revenu national et moi avons rencontré M. O'Neill. Nous avons informé les Américains de ce que nous comptons faire. Nous avons alors confirmé ces renseignements au cours d'une conférence de presse après la rencontre en question et nous avons par la suite demandé aux Américains de suivre notre exemple.

L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD): Monsieur le Président, le premier ministre est-il d'avis que cela ne viole pas la confidentialité du budget? Si c'était le cas, ce serait grave. Si le premier ministre avait quelque contrôle sur son prétendu successeur, il lui demanderait de fournir des explications sur-le-champ.

Le premier ministre est-il prêt à réprimander le ministre des Finances dans ce dossier qui est très important pour les Canadiens?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous pouvons discuter de nos programmes avec d'autres gouvernements et nous pouvons leur faire savoir que nous avons l'intention d'investir de l'argent dans l'infrastructure à la frontière. La question a d'ailleurs été discutée ici à la Chambre des communes et en comité. Les ministres en ont parlé. Nous nous sommes mis d'accord et les sommes nécessaires ont été accordées cette semaine. Nous discutons de cette question depuis le 12 septembre.

M. Scott Brison (Kings—Hants, PC/RD): Monsieur le Président, cette année, pour la première fois en six ans, le gouvernement canadien va devoir emprunter pour financer ses coûts de fonctionnement. Le gouvernement va faire appel aux marchés des capitaux privés pour lever 1,9 milliard de dollars cette année et 1 milliard l'an prochain.

Le ministre des Finances reconnaît-il que, selon les méthodes comptables utilisées aux États-Unis, au Japon et en Allemagne, son gouvernement se retrouvera en situation déficitaire cette année?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, l'information du député est correcte. Le gouvernement n'aura pas à emprunter sur les marchés.

En fait, le gouvernement fournit à des institutions comme la Société canadienne des postes et d'autres des fonds provenant de l'interne que ces institutions pourront investir sur les marchés pour financer leurs régimes de pensions. Il est plus important pour elles de procéder de la sorte.

M. Scott Brison (Kings—Hants, PC/RD): Monsieur le Président, les pirouettes du ministre ne serviront à rien cette fois-ci. Selon l'économiste principal de J.P. Morgan, il est très probable que le budget soit déficitaire cette année. Les économistes de la Banque Toronto Dominion accusent le ministre de se livrer à des pirouettes comptables pour masquer le déficit.

Questions orales

Au lieu de se livrer à des pirouettes pour camoufler le déficit, pourquoi le ministre n'écoute-t-il pas la vérificatrice générale et ne coupe-t-il pas dans les dépenses inutiles des libéraux, afin d'éviter le déficit aux Canadiens?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, la seule chose que je peux faire, c'est précisément ce que j'ai fait à l'égard de l'Alliance : parler des dépenses inutiles auxquelles le député a fait référence, c'est-à-dire les fonds consacrés aux soins de santé, aux pensions, à l'aide internationale et à la formation professionnelle.

Je ne puis croire que le député, à qui je prêtais une conscience sociale jusqu'à maintenant, puisse s'associer à l'Alliance pour détruire le tissu social de notre pays. Ils devraient peut-être fusionner.

M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne): Monsieur le Président, parlons donc du gaspillage. Parlons des allocations pour frais de chauffage versées à des morts. Comment...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. La présidence doit pouvoir entendre la question du député, et je sais que d'autres députés veulent l'entendre aussi. Le député de Macleod a la parole.

M. Grant Hill: Monsieur le Président, je vais essayer de nouveau. Le gaspillage dont nous parlons concerne les allocations pour frais de chauffage qui ont été versées à des personnes décédées. Que pensez-vous de cela comme gaspillage?

[Français]

Le ministre des Finances a augmenté la taxe sur la masse salariale qui tue des emplois. Il n'a rien fait pour réduire la dette et n'a pas coupé une cenne dans le gaspillage.

Le ministre des Finances peut-il expliquer aux citoyens pourquoi il n'a pas fait le sage et couper le gaspillage?

• (1435)

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, lorsque le député parle de la taxe sur la masse salariale, s'il parle des cotisations au Régime de fonds de pension du Canada, il s'agit d'une entente entre le gouvernement fédéral et les provinces, qui a été signée, dois-je le dire, par l'ex-trésorier de l'Alberta, son ancien chef, celui qu'il veut remplacer.

D'autre part, s'il parle des cotisations à l'assurance-emploi, qu'est-ce que je peux dire? On vient de les baisser encore une fois, soit la huitième fois de suite. Cela fait 6,8 milliards de dollars qu'on retourne dans les poches des Canadiens.

[Traduction]

M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne): Monsieur le Président, on accuse souvent l'opposition de critiquer pour le plaisir de la chose. Cependant, je vous rappelle ce que Brian Costello a dit hier au sujet du budget du ministre des Finances. Il a dit qu'il ne fallait pas se laisser bernier par le ministre des Finances, qui tente de nous faire croire que le budget de cette année renferme des baisses d'impôt, alors qu'en réalité les impôts ont augmenté.

Pourquoi le ministre des Finances tente-t-il de bernier les Canadiens avec son budget libéral trompeur?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, si le député le veut, nous pouvons certainement échanger des citations. En voici une d'Ernst & Young:

La détermination du gouvernement à maintenir les réductions d'impôt promises, et qui ont été largement mises en oeuvre par voie législative, et à ne pas déroger à sa discipline budgétaire qui s'est traduite par une amélioration spectaculaire de la situation financière fédérale...

J'ai quantité de citations, et je serais ravi de les lire au député jusqu'à la huitième s'il le veut.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, la page 225 du budget de lundi traite des surplus de la caisse de l'assurance-emploi dans les termes suivants: «le rapport recommande donc de fixer les taux de cotisation en fonction des recettes nécessaires pour couvrir les coûts du régime sur l'ensemble d'un cycle conjoncturel tourné vers l'avenir, sans prendre en considération les excédents ou les déficits accumulés».

Est-ce que le ministre des Finances va admettre qu'en langage clair, ce texte signifie que le gouvernement raye sa dette unilatéralement et qu'il officialise le vol de 44 milliards de dollars de la caisse de l'assurance-emploi?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, ce que nous faisons, c'est de suivre les recommandations du vérificateur général, faites en 1986, lorsque ce dernier nous a demandé de consolider dans nos revenus les fonds des cotisations de l'assurance-emploi. C'est ce qu'on fait.

On les investit par la suite dans la santé, dans l'éducation, dans la création d'emplois, dans des secteurs qui sont prioritaires pour les Canadiens et les Canadiennes.

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, le vérificateur général a également dit que le gouvernement avait un surplus qui était inacceptable.

Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances confirmait lundi dernier que les surplus de la caisse de l'assurance-emploi étaient fictifs, qu'ils avaient été dépensés.

Est-ce que le ministre des Finances confirme les propos de son secrétaire parlementaire et reconnaît-il qu'effectivement, les surplus de 44 milliards de la caisse ont été utilisés à payer autre chose que des prestations aux chômeurs?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, c'est très clair, c'est une méthode comptable. On en a discuté à maintes reprises à la Chambre.

Je me rappelle, il y a au moins trois ou quatre ans, avoir répondu exactement la même chose au député de Roberval.

Cela n'existe pas, c'est une méthode comptable. L'argent entre comme les autres revenus, et les dépenses sortent comme les autres dépenses.

[Traduction]

M. Joe Peschisolido (Richmond, Alliance canadienne): Monsieur le Président, un jour, le ministre des Finances a dit: «Nous estimons qu'il n'y a rien de pire qu'une taxe sur l'embauche. Or, c'est exactement ce que sont les charges sociales.»

Si le ministre des Finances croit toujours cela, pourquoi les Canadiens qui travaillent fort paient-ils 610 \$ de plus en charges sociales qu'ils n'en payaient en 1993?

Questions orales

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit à la Chambre, et les chiffres sont très clairs, nous avons réduit considérablement les cotisations à l'assurance-emploi. Elles étaient de 3,07 \$ à notre arrivée au pouvoir. Elles se situent maintenant à 2,20 \$. Cela représente une réduction de 6,8 milliards de dollars.

Si le député fait référence au Régime de pensions du Canada, il doit savoir que ce régime est maintenant considéré comme très sûr et comme un des meilleurs au monde, selon une évaluation actuarielle indépendante. Le député est-il en train de dire que nous devrions supprimer le Régime de pensions du Canada? Est-ce qu'il brandit encore une fois cette menace devant les Canadiens?

M. Joe Peschisolido (Richmond, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai posé une question précise sur les charges sociales. Oui, les chiffres sont très précis. Depuis 1993, les charges sociales et les cotisations au RPC ont augmenté de 916 \$, alors que les cotisations à l'assurance-emploi ont baissé de 306 \$, ce qui représente toujours une hausse de 610 \$ au titre des charges sociales. C'est très simple. Les chiffres sont clairs.

Nous sommes en récession. Le ministre des Finances l'a pratiquement admis. Alors, pourquoi, lundi, a-t-il augmenté les charges sociales, ce qui fera disparaître des emplois dans notre économie fragile?

• (1440)

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le député devrait le savoir, sinon, je vais le lui dire. Les charges sociales du Canada sont parmi les plus faibles au monde. Elles sont considérablement moins élevées que celles des États-Unis. C'est pour cette raison que notre priorité a été de réduire les impôts sur le revenu des particuliers.

Venons-en aux faits. Le député est-il en train de dire qu'il n'appuie pas le Régime de pensions du Canada? Est-il en train de dire qu'il ne croit pas que le Régime de pensions du Canada est une initiative valable? Reprend-il l'ancienne position de l'Alliance selon laquelle il faudrait supprimer le Régime de pensions du Canada? Si tel est son plan, qu'il le dise et qu'il s'attire les foudres des Canadiens.

* * *

[Français]

LE TRANSPORT AÉRIEN

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Monsieur le Président, le ministre des Transports s'opposait, il y a quelques mois, à l'idée de placer des policiers de l'air à bord des avions canadiens.

À la lumière des dernières décisions du gouvernement, il semble bien qu'il ait changé d'avis. Pourtant, les dangers d'une telle présence sont réels. Non seulement le policier pourrait être désarmé, mais une balle perdue pourrait aussi traverser un hublot à 35 000 pieds d'altitude.

Comment le ministre des Transports peut-il justifier son soudain changement de position?

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, l'honorable député a donné les raisons de ma propre inquiétude dans le dossier.

C'est pour ces raisons que nous y avons réfléchi sérieusement. Mais nous avons décidé qu'il était dans le meilleur intérêt des voyageurs d'avoir la GRC à bord des avions pour la sécurité en général.

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Monsieur le Président, non seulement le ministre des Transports veut-il mettre des gardes armés à bord des avions, mais son gouvernement a signé une entente, aujourd'hui, qui pourrait ouvrir la porte à la présence de douaniers américains armés en territoire canadien dans les aéroports et lors du prédédouanement dans les usines.

Le premier ministre a affirmé à plusieurs reprises qu'en faisant face à la crise terroriste, il fallait avant tout préserver nos valeurs.

N'est-ce pas là un accroc important à nos valeurs que de permettre à des gens armés de se promener en sol canadien?

L'hon. Martin Cauchon (ministre du Revenu national et secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec), Lib.): Monsieur le Président, lorsqu'on parle de programme de prédédouanement, j'aimerais seulement souligner devant cette Chambre que cela existe déjà au Canada actuellement, particulièrement dans les aéroports internationaux, où il y a un programme de prédédouanement pour les douanes américaines.

Ils font leur travail au Canada, sans arme à feu, en faisant essentiellement affaire avec les policiers locaux. Cela s'est toujours très bien passé. Ils ont toujours fait un excellent travail.

Évidemment, nous allons commencer à parler de cette question, c'est-à-dire du prédédouanement aux postes frontières terrestres. Un excellent accord a été signé ce matin qui est, en fait, un excellent plan de travail. Nous allons continuer de faire en sorte d'améliorer la frontière...

Le Président: L'honorable député de Calgary-Est a la parole.

* * *

[Traduction]

LA MINISTRE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le premier ministre a cité hier la Loi ontarienne sur les élections municipales afin de disculper sa ministre de ses écarts de conduite. Permettez-moi de lire un autre passage de la loi:

Le lieu où la personne est retournée le plus souvent pour dormir ou manger au cours des cinq semaines qui précèdent la détermination est sa résidence.

La ministre a-t-elle installé un lit de camp dans son bureau de circonscription cinq semaines avant la dernière élection partielle?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai expliqué hier que la ministre avait reçu de l'information selon laquelle elle pouvait voter là-bas. Elle avait reçu à son bureau un avis lui indiquant qu'elle pouvait voter. Évidemment, c'est une interprétation de la loi. Certains penchent en faveur de cette interprétation, d'autres font valoir le contraire.

J'ai demandé au conseiller en éthique de clarifier la situation et d'en faire rapport. Lorsqu'il présentera son rapport, cela sera rendu public.

M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, lorsque la députée provinciale libérale d'Ottawa—Vanier a fait l'objet d'une enquête pour conduite irrégulière, le chef libéral de l'Ontario l'a démise de ses fonctions en attendant les conclusions de l'enquête.

Questions orales

Compte tenu de la gravité des allégations concernant le fait de voter de manière irrégulière, situation assez grave pour que le premier ministre demande au conseiller en éthique de faire enquête, comment se fait-il que le premier ministre ne suive pas l'exemple de Dalton McGuinty et ne démette pas la ministre de ses fonctions d'ici à ce que l'affaire soit réglée?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, lorsqu'une accusation est lancée, il arrive très souvent que le conseiller en éthique examine la question. Il a étudié des questions concernant de nombreux ministres. Il s'est aussi penché sur une affaire qui me concernait. Nous ne démissionnerons pas chaque fois que cela arrive. Nous aimerions qu'il fasse son travail.

Si le problème est suffisamment grave pour justifier une démission, il y aura démission. Cependant, une accusation comme celle-là n'est pas suffisante. Nous avons nommé un conseiller en éthique qui est chargé d'examiner ces questions et qui se penchera également sur ce dossier.

* * *

• (1445)

LE BUDGET

Mme Susan Whelan (Essex, Lib.): Monsieur le Président, nos échanges commerciaux quotidiens avec les États-Unis atteignent près de 1,9 milliard de dollars, mais il y a des retards à la frontière en raison de la congestion de l'infrastructure et, aussi maintenant, de problèmes de sécurité. La viabilité économique de ma circonscription d'Essex et de la ville de Windsor est fonction d'un système de livraison juste à temps.

Le ministre des Finances peut-il dire ce que fait le budget pour assurer aux Canadiens et à l'économie canadienne une frontière sûre et efficace?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, la députée d'Essex a joué un vigoureux rôle de chef de file dans tout ce dossier. L'attitude de celle-ci et d'autres députés de notre caucus dont la circonscription longe la frontière a amené le gouvernement à adopter des mesures très énergiques, et je l'en félicite.

Ainsi, 1,2 milliard de dollars seront consacrés à de nouvelles technologies, à de la technologie avancée de partage de l'information, à du meilleur matériel et à des appareils de détection des explosifs. Parallèlement, plus de 600 millions de dollars seront affectés dans les meilleurs délais à l'amélioration de l'infrastructure frontalière. C'est là le résultat de l'intervention du caucus et de cette députée.

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, les armes à feu et les aéronefs ne font pas bon ménage. En septembre, le ministre des Transports était d'accord avec cette affirmation. Il a déclaré que le gouvernement ne s'orientait pas vraiment vers une situation où il placerait des gardes armés à bord des aéronefs.

Pourtant, le budget prévoit la présence d'agents armés à bord de nos avions. Pourquoi le ministre a-t-il maintenant accepté la présence d'armes à feu à bord de nos avions? Pourquoi a-t-il changé de cap?

L'hon. David Collette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, j'ai déjà répondu à cette question lorsque le député du Bloc a dit pourquoi il ne devrait pas y avoir de gardes armés à bord des avions.

La présence d'armes à bord d'un espace confiné, notamment dans un aéronef volant à 37 000 ou 39 000 pieds, est lourde de

conséquence. C'est une décision que nous n'avons pas prise à la légère, mais après mure réflexion et après avoir consulté les intervenants, dont l'Association des pilotes d'Air Canada, qui a changé de point de vue, le gouvernement a agi, et il a agi dans les intérêts supérieurs du public voyageur.

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, cela ressemble beaucoup pour les Canadiens à un autre cas où l'on a cédé à la pression des Américains. Le 17 septembre, le ministre des Transports a fait à la Chambre la déclaration suivante:

Nous entendons accroître la sécurité au sol pour ne pas avoir besoin de ces policiers à bord des avions.

C'est très clair, mais qu'a dit le ministre des Affaires étrangères plus tôt aujourd'hui? Il évoque maintenant la possibilité de confier des armes à feu aux agents des douanes du Canada. Quelle sera la prochaine brillante idée dans le cadre de la politique du Canada pour une frontière efficace?

L'hon. Martin Cauchon (ministre du Revenu national et secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec), Lib.): Monsieur le Président, cette intervention me donne l'occasion de rappeler à la Chambre qu'un accord et un plan de travail remarquables ont été signés ce matin. Ils nous permettront de continuer à aller de l'avant tout en veillant à ce que la frontière demeure ouverte au commerce et en permettant à la société de vivre en sécurité.

La députée évoque bien sûr le dédouanement préalable. Il existe dans notre pays. Il a été mis en place dans les aéroports internationaux. Il fonctionne bien et les agents des douanes américains travaillent sans revoler.

* * *

LA MINISTRE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, PC/RD): Monsieur le Président, hier, le premier ministre s'est fait prendre en flagrant délit à propos de la ministre responsable de l'ACDI. L'article 19 de la loi ontarienne sur les élections municipales exige que le nom de la ministre soit bel et bien sur la liste électorale de l'arrondissement où elle habite, ou encore de l'arrondissement où elle est propriétaire ou locataire d'un terrain. Son nom ne peut pas figurer sur les deux listes.

L'article 24 de cette même loi exige qu'elle demande au greffier de rayer son nom d'une liste pour le mettre sur l'autre et que le greffier autorise la chose.

Quand la ministre déposera-t-elle à la Chambre l'autorisation que lui a donnée le greffier de voter pour son amie?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, il s'agissait non pas d'élections générales, mais d'une élection partielle dans une seule circonscription. Nous avons demandé au conseiller en éthique d'examiner l'affaire et de présenter son rapport. Nous aviserons lorsque nous aurons reçu ce rapport.

Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, PC/RD): Monsieur le Président, le premier ministre reconnaît au moins que le problème est grave, puisqu'il l'a soumis au conseiller en éthique. Quel dommage de penser qu'il ne sera pas traité avec autant de sérieux jusqu'au bout.

Le Cabinet a l'air d'un groupe de consultation sur la façon pour l'élite de violer les règles. Ses membres violent la loi de bonne foi. Ils blâment leurs subordonnés. Ils écrivent à des organismes quasi judiciaires. Ils se servent des cartes de crédit du gouvernement à des fins personnelles. Ils accordent des contrats payés comptant sans faire d'appels d'offres. Ils décident unilatéralement de faire des annonces, et voici qu'ils votent quand ils veulent et où ils veulent.

Questions orales

Comment le premier ministre peut-il justifier de garder cette électricité en série au sein du Cabinet?

• (1450)

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, à propos de promesses en série, il y a une députée qui a promis par trois fois à ses électeurs de ne jamais toucher de pension de retraite du Parlement, mais qui est ensuite revenue sur sa parole et a accepté la pension en question. Vous comprendrez donc que je ne la prenne pas très au sérieux.

* * *

LE TERRORISME

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le réseau terroriste al Qaeda d'Oussama ben Laden était implanté au Canada. En continuant de nier l'existence de toute filière canadienne, le solliciteur général nie notre vulnérabilité à l'infiltration par des terroristes.

Le solliciteur général va-t-il cesser de jouer à l'autruche et reconnaître, comme en témoigne l'inculpation de Zacharias Mous-saoui, hier, que le réseau al Qaeda est présent et actif au Canada?

L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, j'ai dit plusieurs fois que le réseau terroriste était un réseau planétaire. Le Canada ne fait pas exception. Cependant, je tiens à répéter encore une fois à mon collègue qu'il n'y a pas de lien direct entre les attentats qui ont été perpétrés à New York le 11 septembre et le Canada.

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, Alliance canadienne): Monsieur le Président, des pays comme les États-Unis, la Jordanie, la France et la Grande-Bretagne nous ont dit à maintes et maintes reprises que le Canada abritait des cellules soupçonnées de s'adonner à des activités terroristes.

C'est une triste condamnation de notre gouvernement, qui s'emploie depuis dix ans à saigner à blanc nos services de sécurité et du renseignement, si bien que le Canada manque aujourd'hui d'analystes experts.

Le solliciteur général peut-il dire à la Chambre pourquoi le service canadien du renseignement n'a pas réussi à démasquer les terroristes d'al Qaeda qui mènent des activités dans notre pays?

L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.): C'est malheureux, monsieur le Président, mais mon collègue continue de dénigrer le SCRS, la GRC et le gouvernement. Il n'en demeure pas moins que le gouvernement a jugé bon de dégager près de 10 milliards de dollars pour la sécurité publique.

* * *

[Français]

LA FISCALITÉ

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans, BQ): Monsieur le Président, le ministre des Finances a entrouvert la porte à la déduction des outils pour les apprentis mécaniciens. J'aimerais lui rappeler que les députés du Bloc québécois se battent pour cette mesure depuis 1993.

Est-ce que le ministre des Finances peut nous expliquer pourquoi il limite cette mesure aux apprentis, alors que les mécaniciens expérimentés doivent déboursier jusqu'à 20 000 \$ pour leur coffre d'outils?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, on a regardé la situation. On sait fort bien qu'on pourrait faire beaucoup de déductions, ce qui coûterait très cher. Mais dans le

cas des apprentis, soit ceux qui veulent vraiment améliorer leur situation, on a décidé qu'il fallait agir. On l'a fait.

Je veux remercier tous les députés de cette Chambre, et certainement les députés du caucus libéral, qui nous ont incités à le faire.

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans, BQ): Monsieur le Président, nous aimerions rappeler au ministre des Finances qu'il est ici question d'équité parce que plusieurs catégories d'emplois ont déjà cette déduction.

Pourquoi le ministre refuse-t-il d'étendre ces mêmes avantages fiscaux aux mécaniciens expérimentés, alors que d'autres catégories d'emplois les ont déjà?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, on a eu de longues discussions avec les députés, incluant le député qui vient de poser la question, et certainement avec les députés de notre caucus.

Notre but est d'aider ceux qui en ont le plus besoin. Ce sont certainement les apprentis, ceux qui ont besoin de payer cela pour la première fois, en même temps que le coût de leur éducation, et qui n'ont pas des salaires élevés.

* * *

[Traduction]

LA SÉCURITÉ NATIONALE

M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne): Monsieur le Président, quelqu'un a dit, ce matin, que le ministre des Affaires étrangères était prêt à permettre que des agents des douanes américains armés travaillent chez nous. C'est tout à fait contraire à ce que le ministre responsable des douanes a toujours affirmé.

Celui-ci a-t-il pris part à cette décision ou le ministre des Affaires étrangères et le directeur de la sécurité territoriale aux États-Unis ont-ils agi unilatéralement?

L'hon. Martin Cauchon (ministre du Revenu national et secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec), Lib.): Monsieur le Président, le ministre des Affaires étrangères et moi affirmons la même chose. Ce matin, nous avons signé une entente pour nous assurer que nous partagerons avec les États-Unis une frontière intelligente, c'est-à-dire une frontière dotée de technologie plus poussée.

Le député parle de ce qu'on appelle le prédédouanement inversé. Ça existe déjà au Canada. J'ai répété à maintes reprises que cette méthode est employée dans les aéroports internationaux. Les agents des douanes américains font leur travail, ils ne sont pas armés et ils sont appuyés par les policiers locaux. Cette méthode donne de bons résultats.

• (1455)

M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne): Monsieur le Président, Tom Ridge a dit très clairement que les agents des douanes américains et canadiens devraient être armés pour protéger adéquatement la frontière.

Le ministre des Affaires étrangères reconnaît maintenant que les agents des douanes américains en poste au Canada devraient être armés. Pourquoi deux poids, deux mesures?

Comment le ministre des Affaires étrangères peut-il laisser nos agents canadiens protéger notre nation sans arme? Est-il plus important de protéger les Américains que les Canadiens? Quel est...

Questions orales

Le Président: L'honorable ministre des Affaires étrangères a la parole.

L'hon. John Manley (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le député fausse tout. Il devrait pourtant savoir que les gens n'aiment pas les fausses balles.

Ce matin, nous avons convenu de viser l'implantation d'un processus semblable à la démarche de prédédouanement employée dans les aéroports. Bien entendu, nous sommes tous préoccupés par la sécurité et la sûreté des agents des douanes. À l'heure actuelle, dans les aéroports canadiens, ce sont des agents armés des forces policières canadiennes qui assurent la sécurité auprès des agents préposés au prédédouanement.

* * *

[Français]

LE COMMERCE

M. Nick Discepola (Vaudreuil—Soulanges, Lib.): Monsieur le Président, ce matin, le ministre du Commerce international a participé à l'inauguration du Conseil commercial Canada-Italie, ici même à Ottawa.

Est-ce que le ministre peut expliquer à cette Chambre quelles seront les retombées positives de cette belle initiative?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, en effet, ce matin, mon collègue italien et moi-même avons officiellement donné le coup d'envoi au Conseil commercial Canada-Italie et à sa première initiative importante. Il s'agit de créer un partenariat stratégique entre les PME canadiennes et italiennes dans le secteur des technologies de l'information et des communications.

En coopérant dans des secteurs clés, les compagnies canadiennes et italiennes vont pouvoir former des alliances stratégiques qui leur faciliteront l'accès à leurs espaces commerciaux respectifs, c'est-à-dire l'ALENA et l'Union européenne. Les gouvernements canadien et italien soutiennent ce conseil.

* * *

[Traduction]

LE BUDGET

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le ministre des Transports affirme que l'imposition d'un droit de 24 \$ pour chaque voyage aller et retour, afin de financer ses nouvelles mesures de sécurité aéroportuaire, ne constitue pas une énorme ponction fiscale, ce qui est pourtant le cas.

Je lui demanderai de se reporter au tableau 5.1, page 97 de son propre budget. Le budget autorise, pour la cinquième année, des dépenses nouvelles de 306 millions de dollars et des recettes nouvelles de 445 millions de dollars, soit un bénéfice de 139 millions de dollars. Comment le ministre des Transports peut-il affirmer qu'il n'exploite pas les consommateurs et que la mesure en question n'a pas un effet dissuasif sur les voyageurs?

Va-t-il abaisser ce droit afin d'inciter les gens à voyager et d'équilibrer véritablement ce plan?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, en fait, les premières années, il y aura un certain nombre de coûts initiaux très importants que le gouvernement devra absorber et que ces nouveaux droits ne couvriront pas; il y aura donc un manque à gagner, et les recettes du gouvernement diminueront

d'autant. L'équilibre se rétablira progressivement et, au bout de cinq ans, on aura recouvré les coûts.

Je puis assurer au député que, comme l'a dit le ministre des Transports hier, le gouvernement n'a nullement l'intention de faire de l'argent avec ça. Si l'argent rentre, les droits diminueront.

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne): Monsieur le Président, au lieu de créer un système complètement déséquilibré qui produira des surplus énormes pour le gouvernement, pourquoi ce dernier n'a-t-il pas suivi les recommandations du Comité des transports qui a dit que le financement de ces mesures devrait se faire selon une approche équilibrée? Demander aux transporteurs aériens d'investir davantage dans la protection de leurs biens n'est pas une suggestion radicale. C'est le simple bon sens.

Le ministre des Transports va-t-il reconsidérer ce droit de 24 \$, qui n'incite vraiment pas aux voyages et qui est trois fois plus élevé qu'aux États-Unis, et mettre en oeuvre une politique sensée qui encouragera les gens à prendre l'avion?

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, le Comité des transports a dit que les Canadiens devaient avoir la certitude que nous sommes dotés d'un système national de sécurité des transports qui est uniforme, responsable, cohérent et homogène. C'est ce que le ministre des Finances a annoncé dans le budget: l'administration canadienne pour la sécurité aérienne offrira ces garanties aux voyageurs.

Le député a dit que le rapport du comité reflétait exactement ce qu'il pensait. Une fois de plus, le député se livre à des contorsions politiques à la Chambre des communes en s'attaquant à sa propre logique.

* * *

[Français]

LA MINISTRE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre a la fâcheuse habitude de blanchir aveuglément ses ministres, même lorsqu'ils se trompent lamentablement.

Parfois, il dit qu'il s'agit d'une erreur de bonne foi, alors que d'autres fois, il affirme que c'est la faute des adjoints. Bref, le premier ministre a toujours de bonnes raisons. Et maintenant, il soumet au conseiller en éthique le cas de la ministre de la Coopération internationale, ce qui n'est pas pour rassurer personne.

Est-ce que le premier ministre peut convenir qu'il ne s'agit pas ici d'une question pour le conseiller en éthique, mais plutôt d'une question de jugement, une question de moralité, que lui-même peut trancher?

● (1500)

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai répondu à cette question au moins six fois en deux jours.

Affaires courantes

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

Mme Elsie Wayne (Saint John, PC/RD): Monsieur le Président, la semaine dernière, la vérificatrice générale a recommandé de «prendre avec un grain de sel» l'affirmation du gouvernement voulant que les Forces armées du Canada soient équipées et prêtes pour la guerre. Malgré ce rapport désapprouvateur, le ministre des Finances a affecté cette semaine à peine 300 millions de dollars pour l'achat et l'entretien du matériel dont nos forces armées ont besoin pour le combat.

Le gouvernement a-t-il procédé à un profond revirement de sa politique et décidé que les Forces canadiennes n'ont plus à être prêtes au combat et...

Le Président: L'honorable ministre de la Défense nationale a la parole.

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, bien que l'esprit de Noël exige d'être charitable, je dois rappeler que la vérificatrice générale n'a pas, à ma connaissance, l'expérience du service militaire, au contraire du chef d'état-major de la Défense, lequel estime que notre capacité de combat est aujourd'hui supérieure à ce qu'elle était il y a dix ans.

En outre, nous avons effectivement alloué dans le budget 300 millions de dollars pour l'acquisition de matériel nouveau, mais nous avons également alloué 1,2 milliard de dollars, comprenant des fonds nouveaux, pour la lutte contre le terrorisme, soit plus de 200 millions de dollars, et enfin affecté quelque 400 millions de dollars pour les mesures contreterroristes, la protection d'infrastructures cruciales et la sécurité civile, soit 80 millions de dollars. Nous avons investi beaucoup d'argent...

Le Président: Le député de Windsor—St. Clair a la parole.

* * *

L'INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE

M. Joe Comartin (Windsor—St. Clair, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie. Les retraités, les créanciers ordinaires et les membres du conseil municipal de Sault-Sainte-Marie ont approuvé en masse le plan d'arrangement nécessaire pour maintenir l'usine d'Algoma Steel en activité. La majorité des créanciers obligataires ont eux aussi approuvé le plan. Le Syndicat des métallurgistes unis, qui représente 4 000 travailleurs chez Algoma, est en train de parachever sa part du plan. Le seul joueur qui manque, c'est le gouvernement fédéral.

Le ministre donnera-t-il l'assurance que des garanties d'emprunt seront offertes de sorte qu'Algoma dispose de suffisamment de liquidités lorsqu'elle ne bénéficiera plus de la protection contre ses créanciers?

L'hon. Brian Tobin (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, les députés de ce côté-ci de la Chambre n'ont pas ménagé leurs efforts concernant ce dossier et l'ont porté à l'attention du premier ministre et des membres du Cabinet qui ont des responsabilités à cet égard. C'est une question que nous examinons aujourd'hui et que nous examinerons demain et dans les jours à venir. Nous espérons pouvoir répondre très bientôt d'une façon ou d'une autre.

[Français]

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Richard Marceau (Charlesbourg—Jacques-Cartier, BQ): Monsieur le Président, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien déclarait, le 28 novembre dernier, lors de sa comparution au Comité permanent des affaires autochtones, que rien ne pouvait entraver sa détermination à mettre en oeuvre ses initiatives de développement des communautés autochtones.

À la lumière du dernier budget fédéral, dans lequel on comptabilise en milliards de dollars les sommes injectées pour la sécurité, comment le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien compte-t-il corriger les nombreux problèmes qui affligent les communautés autochtones, avec les maigres 185 millions de dollars que lui a octroyés son collègue, le ministre des Finances?

[Traduction]

L'hon. Robert Nault (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à remercier le ministre des Finances d'avoir reconnu que l'élément le plus important de n'importe quel programme autochtone est celui qui concerne les enfants autochtones.

Le député trouvera peut-être intéressant d'apprendre qu'un montant de 185 millions de dollars consacré chaque année à des programmes axés sur l'enseignement spécial, le développement de la petite enfance et les problèmes de pauvreté dans les collectivités, ce n'est pas à dédaigner. En fait, pour remercier...

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je signale aux députés la présence à la tribune de Son Excellence Sima Samar, vice-premier ministre et ministre de la Condition féminine au sein du gouvernement transitoire de l'Afghanistan, qui entrera en fonctions le 22 décembre 2001.

Des voix: Bravo!

* * *

● (1505)

RECOURS AU RÈGLEMENT

LA PÉRIODE DES QUESTIONS

M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Il est très important que je signale au ministre des Affaires étrangères qu'on tente de capter des balles fausses quand on croit pouvoir les attraper.

L'hon. John Manley (ministre des Affaires étrangères, Lib.): On ne le fait pas s'il s'agit de roulants, monsieur le Président.

Le Président: En tant qu'arbitre des débats, je dirai qu'il n'y pas matière à rappel au Règlement dans les deux cas.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE FONDS CANADIEN CONTRE LES MINES TERRESTRES

L'hon. John Manley (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, avec la permission de la Chambre, je saisis l'occasion, conformément au paragraphe 32(2) du Règlement de la Chambre, pour déposer, dans les deux langues officielles, le rapport de 2000-2001 sur le Fonds canadien contre les mines terrestres.

Affaires courantes

Le rapport confirme que des progrès marqués sont faits dans le déminage et dans l'aide accordée aux populations touchées par les mines terrestres antipersonnel. Par le truchement du Fonds canadien contre les mines terrestres, le Canada a appuyé les programmes de déminage dans plus de 25 pays en 2000-2001. Grâce au Canada, le monde a fait des progrès dans la lutte contre les mines terrestres antipersonnel.

Tout en reconnaissant que nos efforts doivent se poursuivre, nous pouvons tous être très fiers de nos réalisations dans ce domaine.

* * *

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8), j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 10 pétitions.

* * *

LA LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR

L'hon. Sheila Copps (ministre du Patrimoine canadien, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-48, Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

• (1510)

[Français]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE

L'hon. Andy Scott (Fredericton, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le dixième rapport du Comité permanent de la justice et des droits de la personne.

[Traduction]

Conformément à l'ordre de renvoi adopté le mercredi 3 octobre, le comité a étudié le projet de loi C-30, Loi sur le Service administratif des tribunaux judiciaires, et a convenu d'en faire rapport avec des propositions d'amendement.

PÊCHES ET OCÉANS

M. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le sixième rapport du Comité permanent des pêches et des océans.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le comité a étudié les problèmes des crevettiers de Terre-Neuve et les activités connexes.

SANTÉ

Mme Bonnie Brown (Oakville, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le deuxième rapport du Comité permanent de la santé.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le comité a terminé l'étude du projet de loi sur l'assistance à la procréation et dépose maintenant son rapport. Conformément à l'article 109 du Règlement, le comité demande que le gouvernement dépose une réponse globale au rapport.

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je voudrais commenter brièvement, au nom de l'opposition, le rapport qui vient d'être déposé.

Je signale tout d'abord à tous les députés la façon dont le rapport a été produit. Un comité a été saisi de l'avant-projet de loi avant l'étape de la première lecture, ce qui a permis une bonne entente qui mérite d'être signalée.

L'opposition appuie bon nombre des principales recommandations du rapport, en particulier celles qui concernent l'interdiction du clonage à des fins de reproduction et à des fins thérapeutiques, la création d'un nouvel organisme de réglementation et les mécanismes visant à obliger cet organisme à rendre compte au Parlement.

La seule différence importante entre notre position et celle du gouvernement, dont fait état le rapport minoritaire, est d'ordre moral et concerne toute recherche, notamment sur des cellules souches embryonnaires, qui entraînerait la destruction de l'embryon. Nous signalons aux députés les recommandations où nous proposons que la loi interdise pendant trois ans la recherche sur les cellules souches d'embryons, et qu'on mette beaucoup plus l'accent sur la recherche sur les cellules souches adultes.

En terminant, je rappelle à tous les députés que l'assistance à la procréation humaine soulève des questions complexes du point de vue de la science, de la santé et de la morale. Le rapport fait deux recommandations au gouvernement, pour résoudre ces questions : premièrement, créer un organisme de réglementation où tous les intérêts et conflits puissent être représentés et faire l'objet d'une décision transparente; et, deuxièmement, que la Chambre émette une directive à cet organisme, une simple directive qui prévoirait qu'en cas de conflit entre ce qui est acceptable du point de vue éthique et ce qui est scientifiquement possible, la préoccupation éthique l'emporte.

Je me joins à la présidence du Comité permanent de la santé pour recommander ce rapport à tous les députés.

[Français]

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, au même titre que le député de l'Alliance canadienne...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Y a-t-il consentement unanime de la Chambre afin de permettre à l'honorable députée de Drummond de répondre à ce rapport?

Des voix: D'accord.

Mme Pauline Picard: Monsieur le Président, bien que le Bloc québécois souscrive aux grandes orientations établies dans ce rapport — et nous tenons pour essentiels, pour la suite des événements, les grands consensus qui y sont établis que sont la dignité de l'être humain, la non-commercialisation du matériel reproductif humain, les choix éclairés, responsabilité et transparence — nous avons une réticence quant à la prohibition de certaines activités par le gouvernement fédéral.

Il nous faut rappeler que de larges pans de la procréation médicalement assistée incombent aux provinces. Que l'on pense à la livraison des services de santé, incluant l'établissement de cliniques de fertilité, au statut des descendants qui concerne le droit de la famille, donc le droit civil, et bien sûr, au counselling à prodiguer aux mères porteuses comme aux donneurs et donneuses potentiels qui, lui, interpelle directement le réseau de la santé des provinces.

Affaires courantes

Il faudrait faire attention à ces pans de réglementation. Il faudrait la collaboration et la consultation des provinces pour établir certaines réglementations, parce que ce sont les provinces qui sont prestataires des services.

* * *

● (1515)

LA LOI SUR LA RADIODIFFUSION

M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ) demande à présenter le projet de loi C-420, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion (visant à réduire la violence à la télévision).

—Monsieur le Président, il me fait plaisir de déposer, aujourd'hui, ce projet de loi qui vient modifier la Loi sur la radiodiffusion.

Ce projet de loi a trois objectifs: premièrement, inscrire la préoccupation du public envers la violence à la télévision; deuxièmement, inscrire dans la Loi sur la radiodiffusion un règlement sur la violence à la télévision basé, entre autres, sur les normes établies par le Conseil des normes de la radiodiffusion; et, finalement, interdire la diffusion d'émissions violentes aux heures de grande écoute des enfants.

Ce projet de loi a été élaboré sur la base de consultations menées au Québec, entre autres, dans les comtés de ma collègue de Laurentides et de mon collègue de Berthier—Montcalm. Je souhaite que ce projet de loi puisse être adopté.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

[Traduction]

LA LOI SUR LE PARLEMENT DU CANADA

M. Jim Pankiw (Saskatoon—Humboldt, PC/RD) demande à présenter le projet de loi C-421, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada et la Loi électorale du Canada (détermination de la date du scrutin).

—Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter le projet de loi intitulé Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada et la Loi électorale du Canada (détermination de la date du scrutin).

Cette mesure législative prévoit que les élections fédérales auront lieu le troisième lundi de juin, à intervalles de quatre ans. Si cette mesure est adoptée, les prochaines élections fédérales auraient lieu le 16 juin 2003. Ce projet de loi uniformiserait le processus électoral, imposerait des exigences de reddition de comptes et empêcherait de recourir à la pratique libérale actuelle de manipuler les dates d'élection pour des motifs d'opportunisme politique évident, notamment en faisant coïncider les élections avec l'annonce d'importantes dépenses gouvernementales.

(Les motions sont adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

PÉTITIONS

LES FACTEURS RURAUX

M. Paul Steckle (Huron—Bruce, Lib.): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition dans laquelle les pétitionnaires soutiennent que les facteurs des routes rurales gagnent moins que le salaire minimum dans des conditions de travail dignes d'une autre époque. D'après eux, on n'a pas permis à ces facteurs de faire appel à la négociation collective en vue d'améliorer leur traitement et leurs

conditions de travail, comme ce fut le cas pour les autres travailleurs. Ils soutiennent également que le paragraphe 13(5) de la Loi sur la Société canadienne des postes empêche les facteurs des routes rurales d'avoir droit à la négociation collective.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent au Parlement d'abroger le paragraphe 13(5) de la Loi sur la Société canadienne des postes.

LE FALUN GONG

L'hon. Andrew Telegdi (Kitchener—Waterloo, Lib.): Monsieur le Président, je présente une pétition signée par 1 274 personnes, qui exhortent le gouvernement du Canada à avoir recours à ses bons offices pour que cesse la persécution des adeptes de Falun Gong en Chine.

L'AFGHANISTAN

M. Andrew Telegdi (Kitchener—Waterloo, Lib.): Monsieur le Président, je présente une autre pétition signée par 781 personnes qui demandent au gouvernement fédéral de se retirer des opérations militaires en Afghanistan.

LES DROITS DE LA PERSONNE

Mme Colleen Beaumier (Brampton-Ouest—Mississauga, Lib.): Monsieur le Président, la journée d'aujourd'hui se prête particulièrement bien à cette pétition. Elle invite le Parlement à garantir que le respect des droits de la personne pour les femmes soit une condition préalable à laquelle doit se soumettre tout nouveau gouvernement avant d'entreprendre son mandat et demande qu'un système d'établissement de rapports et d'enquêtes sur les plaintes touchant les droits de la personne soit établi en Afghanistan.

* * *

● (1520)

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui à la question n° 83.

[Texte]

Question n° 83—**M. Tony Valeri**:

Dans le contexte des changements apportés au secteur des services financiers par suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, le gouvernement projette-t-il de permettre l'acquisition des compagnies d'assurance démutualisées?

M. John McCallum (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Comme l'exige le projet de loi C-8, les quatre assureurs récemment démutualisés sont assujettis à une période de transition pendant laquelle leur propriété doit demeurer dispersée. Aucune fusion ou acquisition des sociétés démutualisées n'est permise pendant cette période, qui se termine le 31 décembre 2001.

Après le 31 décembre 2001, les assureurs démutualisés dont les capitaux propres sont inférieurs à 5 milliards de dollars pourront automatiquement se transformer en sociétés à capital fermé; toutefois, les transactions mettant en cause ces sociétés continueront de devoir être approuvées par le ministre des Finances. En principe, les sociétés démutualisées dont les capitaux propres sont supérieurs à 5 milliards de dollars maintiendront une propriété dispersée.

*Le budget***INITIATIVES MINISTÉRIELLES**

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 11 décembre, de la motion: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

L'hon. Ethel Blondin-Andrew (secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse), Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Egmont. C'est avec beaucoup de fierté que je prends la parole à la Chambre pour exprimer mon appui enthousiaste pour le budget présenté plus tôt cette semaine par le ministre des Finances.

Ce document réfléchi et empreint de prudence souligne la détermination résolue de notre gouvernement à édifier une économie forte et une société sûre afin d'améliorer la qualité de vie des Canadiens. Le budget de 2001 réaffirme que nous vivons dans une société compatissante où l'égalité des chances est assurée à tous, une société où la notion de sécurité dépasse les frontières et les intérêts économiques nationaux.

Ce budget est de nature stratégique. Les investissements qu'il prévoit sont prudents. Nous ne pouvons prétendre que rien n'a changé. Nous traversons une période d'optimisme gardé. Nos investissements doivent être stratégiques.

Ce budget est révélateur d'une société où, comme je l'ai dit, la sécurité dépasse les frontières et les intérêts économiques nationaux et inclut les besoins en sécurité des plus vulnérables, une société qui assure la pleine inclusion de tous ses membres. C'est pourquoi je parle non seulement en tant que secrétaire d'État chargée de l'enfance et de la jeunesse mais aussi en tant que députée de Western Arctic.

Il y a dans ma région un grand besoin d'infrastructure. La création d'une fondation pour l'infrastructure stratégique, dotée de 2 milliards de dollars, est bien accueillie dans ma circonscription car les besoins sont grands. Sur notre vaste territoire, qui occupe plus d'un demi million de milles carrés, il y a 32 localités et plus de 50 p. 100 des autochtones sont d'origine métisse, dénée ou inuite.

Notre démographie est pour nous un défi car notre population est jeune. La majorité a moins de 25 ans. Les 186 millions de dollars sur deux ans qui ont été annoncés permettraient l'expansion et l'amélioration du programme Bon départ. Cette somme comprend 60 millions de dollars pour l'éducation de l'enfance en difficulté et l'intervention précoce ainsi que 25 millions de dollars sur deux ans qui cibleraient la réduction de l'incidence du SAF et des EAF. Ce sont des initiatives qui seraient très bien reçues par les gens du Nord.

Bien sûr, il y a d'autres engagements dont j'aimerais parler, en particulier les 680 millions pour le logement abordable. C'est une question qui préoccupe tout particulièrement les habitants du Nord. Nos besoins sont grands parce que nous vivons dans un environnement difficile et nous avons du mal à fournir le genre de logement dans lequel les gens devraient vivre. La question du logement abordable est un problème énorme dans le Nord.

Même si les sociétés sont toujours libres de tenir entre elles des discussions d'ordre commercial, le ministre n'étudiera pas de demandes de fusion ou d'acquisition de ces sociétés avant le 1er janvier 2002. Plus précisément, aucune demande ne sera étudiée en vertu des lois sur les institutions financières et aucune analyse des transactions possibles ne sera effectuée avant cette date.

[Traduction]

M. Geoff Regan: Je demande, monsieur le Président, que les autres questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les motions portant production de documents soient reportées.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.) propose:

Que le Comité permanent de l'environnement et du développement durable soit autorisé à se rendre à Washington du 27 au 30 janvier 2002 afin de poursuivre son étude sur le changement climatique et la pollution transfrontalière, et que le personnel nécessaire accompagne le Comité.

(La motion est adoptée.)

PATRIMOINE CANADIEN

M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.) propose:

Que, relativement à son étude du système canadien de radiodiffusion, le Comité permanent du patrimoine canadien soit autorisé à se rendre à:

Toronto et Montréal, du 5 au 7 février 2002, et à Winnipeg, Regina, Edmonton et Vancouver, du 24 février au 1er mars 2002,

et que le personnel nécessaire accompagne le Comité.

(La motion est adoptée.)

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.) propose:

Que, relativement à ses études sur les relations nord-américaines et la sécurité et l'ordre du jour pour la réunion du G-8 de juin 2002, le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international soit autorisé à voyager à travers le Canada atlantique et le Québec, et y tenir des audiences publiques en deux groupes, du 24 février au 1er mars 2002, et que les députés du Comité et le personnel nécessaire soient autorisés, pour fins de consultation, à se rendre à Washington et à Mexico du 10 au 15 mars 2002.

(La motion est adoptée.)

Le budget

Il y a aussi la somme de 600 millions de dollars qui a été annoncée dans le budget de 2000 mais qui n'a pas encore été utilisée. Cette somme sera investie dans le réseau routier. C'est quelque chose de très intéressant pour les gens du Nord, en raison du rythme élevé de développement des ressources non renouvelables dans le secteur des mines et des minéraux, surtout dans l'industrie du diamant. Nous avons une mine qui est actuellement en exploitation, soit la mine d'Ekati. Une autre mine, la mine Diavik, est en construction et une troisième mine, la mine DeBeers de Snap Lake, fait l'objet d'une évaluation.

Il y a bien d'autres possibilités qui s'offrent à nous. Nous pouvons toujours faire de l'exploitation gazière et pétrolière. On discute toujours de la construction d'un pipeline pour acheminer les ressources du Nord vers les marchés du Sud. Cela pourrait entraîner le mariage des ressources canadiennes et américaines dans l'Arctique. Le pétrole brut et le gaz naturel dans l'Extrême-Arctique profiteraient aux gens du Nord de même qu'à tous les Canadiens, en raison des recettes provenant de l'acheminement de ces ressources aux consommateurs. Le pays entier tirera profit de l'exploration et de l'exploitation des ressources.

• (1525)

Par conséquent, lorsqu'on parle des collectivités autochtones, on parle aussi de choses qui ne sont peut-être pas dans le budget, mais qui sont en voie de réalisation.

Le Nord se développe progressivement aux plans politique, social, culturel et économique. Il y aura des occasions qui s'offriront à lui une fois que ces projets seront en marche. Les mines ont une durée de vie de 25 ans. La durée de vie d'un pipeline serait à peu près la même. Ces mines vont produire et elles ont déjà commencé à produire. Elles mettent de l'argent dans les coffres du gouvernement fédéral.

Notre territoire reçoit actuellement en transferts 19 000 \$ par habitant. Une fois que tous ces projets seront en marche, nous devrions être en mesure de retourner au gouvernement en impôts de toutes sortes environ 98 000 \$ par personne.

Il serait tout à fait nouveau au Canada qu'un territoire comprenant la moitié de la population autochtone du Nord, un territoire assumant bon nombre des responsabilités normalement dévolues aux provinces, puisse se suffire à lui-même. Voilà bien ce qui pourrait arriver.

Cependant, nous avons besoin d'aide supplémentaire. Bien des choses aux pays ne se sont pas produites d'elles-mêmes. Le projet Hibernia n'est pas arrivé tout seul. Le budget de 1998 ou 1999 prévoyait une stratégie de développement économique dans le Nord. Nous avons toujours besoin d'une telle stratégie que nous avons réclamée dans les budgets antérieurs.

Nous avons également besoin d'environ 250 millions de dollars pour investir dans une stratégie de mise en valeur des ressources non renouvelables. Nous avons notamment besoin de créer des capacités afin de nous assurer de pouvoir compter sur des gens de métier et des ouvriers qualifiés, comme des mécaniciens, des électriciens et des soudeurs capables de travailler sur des machines à haute pression, qui puissent nous aider à construire le pipeline si nous le faisons, et je m'attends à ce que nous le fassions.

Tout le monde sait que nous sommes vulnérables. Notre territoire est bordé par deux immenses frontières. Au nord, se trouve la région circumpolaire. Nous sommes exposés et vulnérables. Nous avons des difficultés à maintenir la souveraineté de l'Arctique avec le type de surveillance exercé. Il faudrait songer à consacrer une partie des 7 milliards de dépenses de sécurité dans le Grand Nord. Nous devons

aussi renforcer les mesures de sécurité à la frontière entre le Canada et l'Alaska, à l'ouest du territoire, qui semble être mal surveillée.

Si nous devons payer un droit de 12 \$ pour la sécurité des passagers, ce qui revient à 24 \$ pour un aller-retour, nous avons besoin de ce service. Le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest n'ont pas les mêmes services de sécurité que les autres régions. Les habitants du Nord sont comme tous les autres Canadiens. Ils veulent faire une contribution. Ils veulent jouer un rôle égal à celui que jouent les autres Canadiens. Nous ne pouvons pas le faire si nous n'avons pas les mêmes services. Il nous est impossible de justifier un tel droit si nous n'avons pas les mêmes services.

Au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest, l'avion est le seul moyen de transport possible. Nous sommes à la merci du transport aérien. Nous ne pouvons pas décider de prendre le train, l'autobus, la voiture ou tout autre moyen de transport. Nous ne pouvons pas non plus voyager en bateau parce que nous devons tenir compte des quatre saisons.

Nous sommes très heureux de l'orientation prise par le budget. Il y a de bonnes choses là-dedans. Nous sommes réalistes. Nous l'acceptons et nous pouvons le respecter. Mais nous sommes également d'avis que les efforts doivent être faits des deux côtés. Nous devons comprendre que les 186 millions de dollars prévus pour les enfants des réserves touchent les gens des communautés du Nord où il n'y a pas de réserve.

Nous voulons également qu'on nous dise que les 680 millions prévus pour un logement à prix abordable seront distribués équitablement entre nos gens. Nous voulons qu'on nous dise que l'affectation des 600 millions de dollars prévus pour les routes tiendra compte de la formule utilisée. Les routes actuelles sont peu nombreuses et la formule est basée sur ces routes. Nous devons trouver un moyen de contourner cette formule pour donner au Nord les fonds dont il a besoin pour poursuivre le développement entrepreneurial.

Nous ne pouvons définir l'importance que revêt le budget pour nous à ce moment-ci. Les Canadiens doivent savoir que le Nord est en train de devenir une région importante au sein du Canada. Il connaît une croissance économique sans précédent de 19 p. 100.

• (1530)

Nous devons pouvoir compter sur des possibilités à exploiter, sur des investissements de la part du gouvernement fédéral et de ses partenaires. Je m'en voudrais de ne pas souligner la participation importante dans ce secteur du chef Cece MacCauley et de ses guerrières. Ces femmes ont travaillé fort pour démontrer l'importance de s'engager dans cette voie. Elles nous ont aidés, elles et les dirigeants et les ministres qui ont suivi.

M. Joe McGuire (Egmont, Lib.): Madame la Présidente, j'ai l'honneur d'intervenir aujourd'hui pour parler du budget. Je ferai l'impasse sur la quasi-totalité de la section du budget réservée aux questions de sécurité. La plupart des députés ont cité les raisons ayant amené le gouvernement à déposer un budget maintenant, et indiqué dans quels secteurs la majorité des fonds seraient dépensés.

Je vais passer en revue les grandes initiatives: 2,2 milliards de dollars pour l'amélioration de la sûreté du transport aérien; 1,6 milliard de dollars pour le renseignement de sécurité et les services nationaux de police; 1,6 milliard de dollars et plus pour la protection civile et l'équipement de nos militaires; 1 milliard de dollars ou plus pour le contrôle de sécurité des immigrants et des réfugiés; et 1,2 milliard de dollars pour les mesures à mettre en oeuvre à la frontière canado-américaine.

Le budget

Certains députés d'en face semblent oublier que nous partageons le continent avec les États-Unis, ou encore ils ne semblent pas convaincus que cet État est effectivement déterminé à se prémunir contre de nouveaux attentats terroristes. Les Américains demandent à leurs voisins de part et d'autre de leurs frontières de les aider en participant à la guerre contre le terrorisme. Et c'est ce que nous sommes en train de faire, en contribuant à cet effort de guerre à hauteur de 7,7 milliards de dollars. Beaucoup de députés en ont déjà parlé, et ceux qui prendront la parole après moi en traiteront plus longuement.

Je compte, pour ma part, traiter de quelques-unes des mesures qui n'ont pas été mentionnées, ou si peu. Il s'agit de petits bijoux de mesures, je dirais de gros bijoux plutôt. Je parlerai de Financement agricole Canada. Il est proposé dans les nouvelles mesures fiscales, que FAC, une société d'État, ne soit plus assujettie aux impôts fédéraux sur les bénéficiaires et sur le capital.

Personne n'a commenté cette initiative qui revêt de l'importance pour les agriculteurs comme pour la société d'État. Jusqu'à la date d'hier, Financement agricole Canada devait payer des impôts si son bilan en fin d'exercice s'avérait bon. Si ce bilan ou plusieurs bilans s'avéraient négatifs, elle devait demander au Parlement de la renflouer.

Grâce à cette initiative, elle aura droit au même traitement fiscal que la Banque de développement du Canada et la Société pour l'expansion des exportations. Sur la base de ses rapports annuels, cette nouvelle disposition lui permettra d'épargner ou, mieux encore, de mettre à la disposition des agriculteurs 30 millions de dollars qu'elle aurait dû en temps normal verser au titre de ses impôts.

Avec un ratio de levier financier de 12 à 1, nous débloquons un complément de 360 millions de dollars que Financement agricole Canada pourra, du fait de l'élargissement de son mandat, prêter aux agriculteurs, aux entreprises agroalimentaires et autres acteurs de l'agroindustrie.

Nous pourrions extrapoler davantage, mais, sur seulement une année, cela représenterait 360 millions de dollars de plus. L'opposition dit que nous ne faisons rien pour le secteur agricole. Or, cette initiative mettrait ces fonds à la disposition des agriculteurs de tout le pays.

Les Canadiens de l'Atlantique s'intéressent au Programme des ports pour petits bateaux. Certaines questions ont été posées à ce sujet récemment. Je me rappelle de l'époque où je faisais partie de l'opposition et j'occupais le siège du député de Calgary. Je regardais le gouvernement de l'heure dépenser tout son argent dans des circonscriptions du Parti conservateur.

Il m'a fallu prendre une photo du port de Howard's Cove, où plusieurs pêcheurs se tenaient debout sur une dune de sable, au milieu du port. Je voulais montrer au ministre des Pêches de l'époque qu'il fallait effectuer des travaux de dragage dans ce port.

Je me suis alors fixé un objectif: si nous formions le prochain gouvernement, les ports de ma circonscription, dans l'Est du Canada et dans l'Île-du-Prince-Édouard, ne seraient plus jamais mis dans un tel embarras.

● (1535)

L'automne dernier, deux ports, l'un à Miminegash et l'autre à Seacow Pond, sont presque disparus en raison de fortes vagues de tempête, accompagnées de marées hautes et de vents violents. Ils seraient disparus si la tempête avait duré beaucoup plus longtemps. On ne saurait laisser une telle situation se répéter. Nous avons pu réparer ces ports l'automne dernier. Il reste encore beaucoup à faire

pour protéger les ports de toute l'Île-du-Prince-Édouard et du Canada atlantique contre les vagues de tempête et les tempêtes plus fréquentes que celles auxquelles nous avons été habitués au cours des dernières décennies.

Nous avons rencontré le ministre des Finances. Il a admis que, dans le Canada atlantique, les ports pour petits bateaux représentaient un problème, et il a affecté 100 millions de dollars au programme sur les cinq prochaines années. Les pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard seront très reconnaissants de ces 20 millions de dollars engagés dans le Programme des ports pour petits bateaux.

Une autre initiative dont on a fait peu de cas est l'initiative en matière d'énergie éolienne. Pour la première fois, nous avons un programme national destiné à aider les producteurs d'énergie éolienne. Des projets expérimentaux ont été mis sur pied en Alberta, en Saskatchewan et en Gaspésie.

À l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons investi récemment 4,5 millions de dollars pour la construction d'un parc éolien à North Cape, au nord-ouest de ma circonscription. Les éoliennes sont érigées et elles fonctionnent. Le vent est la seule source énergétique à l'Île-du-Prince-Édouard. Nous n'avons ni énergie hydraulique, ni charbon, ni gaz naturel; notre seule source énergétique est le vent, beaucoup de vent.

Voilà un autre incitatif pour le développement de parcs éoliens comme celui de North Cape, un encouragement aux provinces ou aux particuliers intéressés à participer à l'industrie éolienne. Nous fournirions une subvention de près de 260 millions de dollars sur 15 ans afin de susciter le développement de cette source d'énergie.

Je félicite le ministre des Finances et le gouvernement pour avoir pris des mesures au plan de la protection et de la sécurité. En prenant la sécurité en compte dans notre budget, nous prenons en compte la nouvelle réalité à laquelle nous sommes confrontés et nous le faisons dans un budget équilibré. Malgré les nouvelles dépenses de 9 à 11 milliards de dollars étalées sur les prochaines années, nous avons réussi à présenter un budget équilibré.

C'est parce que nous pouvions compter sur des fondations solides que nous avons réussi à le faire. Nous avons un fonds pour éventualités. Notre situation économique nous permettait de faire face à des imprévus comme les conséquences des attentats du 11 septembre. Nous avons pu agir tout en maintenant l'équilibre budgétaire. De fait, nous sommes le seul pays du G-7 à avoir réussi à le faire.

● (1540)

M. Inky Mark (Dauphin—Swan River, PC/RD): Madame la Présidente, en suivant le débat, je constate que le député d'en face parle de l'agriculture, qui est un sujet qui a été complètement escamoté dans le budget. Les agriculteurs traversent toujours une période difficile. Il en est ainsi depuis 1977, année de mon arrivée à la Chambre. Au cours de la dernière année, les partis de l'opposition ont soulevé cette question à de nombreuses reprises. Vivre du produit de la ferme est une lutte constante.

Le gouvernement refuse d'aider les agriculteurs qui luttent pour leur survie. Il refuse de les protéger contre les énormes subventions que les Américains versent à leurs agriculteurs. Le gouvernement ferait un grand pas dans la bonne direction s'il donnait suite aux recommandations formulées par des ministériels dans le rapport sur l'agriculture.

Le député est-il d'avis que le budget aurait dû inclure des mesures et des dollars pour les agriculteurs en difficulté?

Le budget

M. Joe McGuire: Madame la Présidente, il est intéressant de voir le député poser cette question. Lorsqu'il siégeait ici sous une autre bannière, il voulait supprimer le ministère de l'Agriculture. Il voulait le faire relever d'un autre ministère qui allait s'appeler le ministère du développement durable. Les Pêches et les Ressources naturelles devaient aussi en faire partie et la plupart des programmes de subventions qui existaient à l'époque allaient être éliminés.

Tout à coup, le député nous fait penser à Paul sur le chemin de Damas. Il vient d'avoir une révélation et il se rend compte que nous étions dans la bonne voie. Nous avons mis en oeuvre des programmes de subventions pour les agriculteurs et nous continuons de le faire. Nous avons aussi créé un fonds de secours aux victimes de catastrophes, qui constituait la troisième ligne de défense.

Le ministre des Finances a dit qu'une nouvelle initiative en matière d'agriculture serait très bientôt mise en oeuvre, de concert avec les provinces. Le Parlement ne peut agir unilatéralement dans le secteur de l'agriculture, étant donné que celui-ci est une responsabilité partagée avec les provinces. Notre ministre aura des entretiens avec les représentants des provinces. Ce que nous faisons pour l'agriculture, nous le faisons ensemble.

• (1545)

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC/RD): Madame la Présidente, c'était un survol de l'histoire intéressant, sinon tendancieux. Le député pourrait-il expliquer pourquoi le budget ne propose aucune nouvelle dépense pour le secteur agricole?

M. Joe McGuire: Madame la Présidente, si le député de Calgary-Centre avait écouté, il saurait que, comme je l'ai dit, de nouvelles dépenses sont prévues. Financement agricole Canada mettra à la disposition du secteur agricole 360 millions de dollars de nouveaux fonds.

Nous créerons aussi un conseil sectoriel pour l'agriculture. La somme consentie pour ces conseils sectoriels doublera et passera à 60 millions de dollars. L'agriculture est comme la plupart des entreprises, et le nouveau conseil sectoriel en agriculture se penchera sur le volet humain de cette entreprise.

M. Scott Brison (Kings—Hants, PC/RD): Madame la Présidente, hier à la Chambre des communes, pendant la période des questions, le ministre des Finances a déclaré, en réponse à une question, ceci:

Ce qui est important dans un budget, c'est la façon dont il est accueilli par le public.

Cet aveu du ministre des Finances en dit long sur ses priorités. Selon le ministre, il faut juger le budget en fonction des sondages et de l'opinion publique. Voilà pourquoi les budgets du ministre ont tendance à être axés sur les sondages de la semaine prochaine et à ne pas tenir compte des défis et des possibilités qui s'offrent au Canada au XXI^e siècle.

À un moment où les Canadiens méritent d'avoir des dirigeants tournés vers les années, voire les décennies à venir, le ministre des Finances s'est contenté de se tourner vers les semaines à venir. On dit souvent que le monde a changé depuis le 11 septembre. Avec ce budget, le gouvernement fait comme si le monde avait commencé le 11 septembre.

Ce budget ne prévoit rien pour régler les problèmes graves qui accablaient l'économie canadienne avant le 11 septembre, dans le secteur agricole, par exemple. Il y avait une crise agricole avant le 11 septembre. À un moment où le gouvernement parle de sécurité, qu'est-ce qui peut être plus important pour la sécurité nationale que notre capacité de produire nos propres denrées alimentaires?

Si seulement le ministre de l'Industrie avait été le ministre de l'Agriculture, le premier ministre serait alors intervenu dans la course à la direction du Parti libéral et il aurait exigé 110 millions de dollars pour les agriculteurs canadiens.

Pour ce qui concerne les soins de santé, les Canadiens, qui attendent des mois pour avoir une IRM et jusqu'à des années pour subir une opération importante, savent que le régime de soins de santé est en crise dans toutes les provinces du Canada et cela, non pas par la faute des gouvernements provinciaux, mais parce que le gouvernement fédéral a sabré le budget de la santé et n'a aucun sens des priorités.

La productivité est en crise. Le recul de la productivité abaisse le niveau de vie de tous les Canadiens. Et pourtant, le budget ne prévoit aucune réduction des charges sociales qui découragent les investisseurs ni des charges sociales qui nuisent à la création d'emplois.

En fait, aucun des budgets du ministre n'a prévu des initiatives stratégiques visionnaires, courageuses et avant-gardistes du genre de celles qui ont fait la marque du gouvernement précédent.

En période de croissance économique mondiale, il est facile de ne pas avoir de vision. L'économie canadienne n'aurait pas connu la croissance qu'elle a connue au cours des années 1990 n'eut été des initiatives stratégiques innovatrices, hardies et avant-gardistes du gouvernement précédent.

Ce gouvernement a pris des mesures importantes. Il voyait grand. Il s'est concentré sur ce qui était bon pour les Canadiens. Cela ne lui a pas toujours valu des votes, mais c'était certes la meilleure façon de construire un pays vraiment solide.

Le gouvernement et le ministre des Finances se plaisent à dire qu'ils ont épongé le déficit. Toutefois, une majorité écrasante d'économistes attribuent entièrement le mérite de la réduction du déficit au gouvernement précédent. En fait, il était dit dans l'aperçu de la revue *The Economist* pour 1998 que la réduction du déficit au Canada était largement attribuable aux changements structurels que le gouvernement conservateur précédent avaient apportés.

Le magazine *The Economist* ajoutait que cette situation était notamment attribuable au libre-change, à la TPS et à la déréglementation, toutes politiques que les actuels ministre des Finances et premier ministre ont vigoureusement contestées lorsqu'ils siégeaient dans l'opposition. Après avoir contesté ces politiques dans l'opposition, ils ne peuvent manifestement pas, maintenant qu'ils sont au gouvernement, s'attribuer le crédit des résultats que ces politiques ont donnés.

Interrogé par le chef de mon parti, l'automne dernier, au cours d'un débat des chefs qui a eu lieu dans le cadre de la campagne électorale fédérale, le premier ministre n'a pas pu citer une seule réalisation de son gouvernement, et cela, après sept années de pouvoir.

Nous devons nous demander ce que le gouvernement a accompli en huit ans. Nous avons établi pourquoi le gouvernement et le ministre des Finances ne peuvent prétendre avoir éliminé le déficit canadien. Le gouvernement n'a pas lancé de politique visionnaire ayant ouvert la voie à une plus grande prospérité du pays.

Si nous nous arrêtons au rendement de l'économie canadienne sous le gouvernement actuel, nous relevons plusieurs décennies au cours desquelles notre productivité et notre croissance n'ont pas suivi le rythme de celles de nos concurrents.

Le budget

Sous le gouvernement actuel, la valeur du dollar canadien a diminué de 20 p. 100 par rapport au dollar américain. L'explication du premier ministre, c'est qu'un dollar canadien faible favorise les exportations. Le corollaire logique de cet argument, ce serait que la réduction à zéro de la valeur du dollar canadien ferait de notre pays le plus grand exportateur au monde. De toute évidence, lorsqu'il est question d'économie, les arguments du premier ministre présentent de sérieuses lacunes.

• (1550)

Woody Allen a dit un jour que la vie, c'est dans 80 p. 100 des cas tout simplement faire acte de présence. Pendant huit ans, le premier ministre s'est contenté de faire acte de présence, et les Canadiens paient le prix à cause d'un premier ministre se contentant de faire acte de présence et n'accomplissant pas grand-chose d'autre.

Sur le plan commercial, 85 p. 100 de nos échanges sont avec les États-Unis, et 35 p. 100 de tous les produits que nous consommons viennent de ce pays. Une chute de 20 p. 100 de la valeur du dollar canadien représente une réduction importante du niveau de vie de chaque famille canadienne.

Sous le gouvernement actuel, le revenu personnel disponible des Canadiens a diminué, tandis que celui des Américains a augmenté. La richesse est relative, et pendant que les Américains se sont enrichis, les Canadiens se sont appauvris. Il n'y a pas que les États-Unis. Presque tous nos concurrents au sein du G-7 ont amorcé une importante réforme fiscale et adopté de grandes initiatives mettant l'accent sur l'amélioration de la productivité et de la prospérité. Le Canada a été laissé en plan par un gouvernement qui surveille les sondages mais qui ne se préoccupe pas des questions de politique susceptibles de favoriser la croissance et des débouchés pour le Canada.

Les années 1990 marquées par ce ministre des Finances et ce gouvernement correspondent à une occasion ratée. Au cours de cette décennie, l'économie mondiale a connu plus de changements qu'au cours des 100 dernières années, et le gouvernement a fait très peu pour en tenir compte.

Malheureusement, le gouvernement s'est toujours concentré sur la politique au détriment des politiques. Cette réalité n'a jamais été aussi flagrante que dans le budget de cette semaine. C'est un budget à mi-temps pour un ministre des Finances à mi-temps. La bonne gouvernance exige des choix difficiles. Or, le ministre des Finances a tellement de conflits à régler à cause de sa position d'aspirant à la direction du Parti libéral qu'il refuse de prendre le genre de décisions qui assureraient aux Canadiens une prospérité et une croissance continues.

La semaine dernière, la vérificatrice générale, dans son rapport cinglant, a pointé du doigt 16 ministères qui dépensent de façon débridée. Elle a affirmé que des dépenses de 16 milliards de dollars auraient pu faire l'objet d'un meilleur contrôle par le gouvernement. Elle a ajouté qu'une réduction des dépenses de l'argent des contribuables dans certains secteurs n'aurait pas affecté de façon substantielle la qualité de vie des Canadiens.

Le rapport fait également état de problèmes chroniques qu'a éprouvés le gouvernement libéral au chapitre du contrôle des dépenses pour les subventions et les contributions. La vérificatrice générale a indiqué que le fiasco des subventions à l'emploi de DRHC a eu des échos dans tous les ministères fédéraux, où la mauvaise gestion des projets est devenue un problème systémique.

Plus important encore, à la première ligne de son premier rapport, la vérificatrice générale parle de «l'érosion du contrôle exercé par le Parlement sur la façon dont le gouvernement prélève des fonds et les

dépense». Face à cette critique, le ministre des Finances s'est contenté de présenter un budget au cours de la dernière semaine des travaux de la Chambre des communes avant les Fêtes alors qu'il ne reste que quatre jours de débat avant la relâche. Toutefois, cela ne suffisait pas aux libéraux. Ils ont essayé d'écourter les travaux de deux jours pour éviter d'avoir à se présenter au travail le lendemain de leur partie de Noël.

Le ministre ne veut pas de débat. Il ne respecte pas le Parlement. Son gouvernement ne respecte pas le Parlement. Il appuie le fait que son gouvernement contribue à l'érosion du contrôle exercé par le Parlement, comme en a fait état la vérificatrice générale. Si le ministre avait pris les propos de la vérificatrice générale au sérieux ou s'il avait un tant soit peu de respect pour le Parlement, il aurait mené la charge pour que son gouvernement procède à une réforme parlementaire et ramène les budgets des dépenses des ministères sur le parquet de la Chambre des communes où ils doivent être traités et où les ministres seraient tenus de justifier leurs prévisions budgétaires devant le Parlement.

Le ministre n'oserait pas faire une chose pareille. Pourquoi le ferait-il? Même si c'était une bonne chose pour le Parlement et pour la démocratie, cela ne lui assurerait pas un bien grand nombre de votes dans la course à la direction du Parti libéral. Le ministre sait bien que ses chances de devenir le chef du Parti libéral ne seraient certainement pas rehaussées par le raffermissement des mesures sur les dépenses incontrôlées des ministères et leur manque de responsabilité face au Parlement.

Pour ce qui est du financement des nouvelles mesures de sécurité qui sont prioritaires pour les Canadiens, le ministre avait des options. Il pouvait choisir de quelle façon le gouvernement devait défrayer le coût de ces mesures supplémentaires. Il me semble évident que, lorsque les Canadiens et leurs familles ont des choix difficiles à faire, ils tentent de réduire le gaspillage et d'accorder la priorité aux choses les plus importantes.

Les investissements dans le domaine de la sécurité et de la défense constituent des priorités pour les Canadiens. La sécurité aérienne revêtait une importance particulière pour les Canadiens et pour l'économie canadienne. Il semble que le renforcement des mesures de sécurité aérienne pourrait être assumé par le ministre des Finances s'il donnait suite aux recommandations de la vérificatrice générale et qu'il visait les dépenses injustifiées effectuées par les ministères libéraux pour leurs projets favoris. Cependant, les usagers du transport aérien devront plutôt payer une nouvelle taxe de 24 \$ pour les vols aller-retour au pays et 48 \$ pour les vols internationaux.

• (1555)

En comparaison, les voyageurs américains ne paieront que 5 \$ pour chaque voyage aller-retour. Cela signifie que le tarif sera trois fois et demie et peut-être même sept fois plus élevé pour les voyageurs canadiens que pour leurs homologues américains. Ce sont les mêmes mesures de sécurité, mais elles coûteront de trois fois et demie à sept fois plus cher au Canada parce que c'est une autre taxe déguisée imposée par un ministre des Finances qui refuse de s'attaquer au problème du gaspillage des libéraux qui mènent leur petits projets favoris dans leurs ministères. Le ministre préfère imposer une taxe de 2,2 milliards de dollars à une industrie qui est probablement la plus vulnérable au Canada, c'est-à-dire l'industrie du transport aérien.

Le budget

Si la faiblesse du dollar du ministre des Finances ne force pas les Canadiens à rester au pays pendant les vacances qui arrivent, la nouvelle taxe le fera certainement. Une famille de quatre personnes devra payer 200 \$ de plus pour la nouvelle taxe à la sécurité pour aller rendre visite à des parents en Floride pendant les vacances.

Au lieu d'effectuer une liposuction dans son ministère dans le but de dégraisser un peu le gouvernement pour payer pour le renforcement de la sécurité, le ministre des Finances a décidé que les Canadiens devraient payer davantage et que ce gouvernement libéral si prodigue pourrait encore une fois imposer une nouvelle taxe et s'en prendre à l'industrie la plus vulnérable au pays.

Pourquoi le ministre a-t-il choisi cette voie? Encore une fois, il l'a fait parce qu'il a du mal à décider entre ses responsabilités en tant que ministre des Finances et ce qu'il sait qu'il devrait faire pour s'assurer l'appui de ses collègues dans la course à la direction.

À voir comment il a rapidement publié, après la présentation de son discours du budget, une liste complète des députés libéraux d'arrière-ban pouvant prétendre avoir été favorisés par le budget, on comprend quel est son véritable objectif. La vérificatrice générale parle de gaspillage alors que le ministre des Finances parle de projets chéris et des projets que ses députés d'arrière-ban peuvent se vanter de financer.

Ce n'est pas la première fois que le ministre des Finances fait passer sa politique avant la prospérité de la population canadienne. Dans son énoncé économique pré-électoral d'octobre 2000, il a lancé une loterie d'allocations pour frais de chauffage de 1,4 milliard de dollars qui n'a procuré que 240 millions de dollars aux familles et aux individus qui méritaient vraiment ce programme. Plus d'un milliard de dollars a mal été distribué, des chèques ayant été expédiés à des prisonniers, à des gens vivant hors du Canada, à des étudiants habitant des résidences universitaires et même à quelque 7 500 personnes décédées.

Si le gouvernement n'avait pas ainsi gaspillé plus d'un milliard de dollars, cette somme aurait pu servir à améliorer la sécurité dans le transport aérien. Bien gouverner signifie faire de bons choix et protéger l'argent des contribuables, non pas le gaspiller.

Non seulement ce budget ne réduit pas le gaspillage, il augmente les dépenses dans de nombreux domaines non prioritaires et non essentiels, à un moment où le secteur agricole canadien a gravement besoin de plus de financement. Aux prises avec une véritable crise, les agriculteurs canadiens auraient certes pu utiliser les 160 millions de dollars que le gouvernement a accordés à la cinématographie pour la ministre du Patrimoine. Les 110 millions remis au ministre de l'Industrie pour son projet de réseau à large bande auraient pu profiter aux agriculteurs canadiens et auraient sans doute été beaucoup plus avantageux pour le Canada rural que ce projet de réseau à large bande destiné à rejallir sur le leadership.

Dans le domaine de la défense, la vérificatrice générale a mentionné le besoin d'investir 2,6 milliards de dollars sur les deux prochaines années pour le fonctionnement et l'entretien et elle faisait cette recommandation avant le 11 septembre. Le gouvernement accorde 600 millions de dollars sur cinq ans. Le gouvernement, qui a retiré 10 milliards de dollars aux militaires canadiens, veut qu'on le félicite parce qu'il réinvestit maintenant 600 millions de dollars. Il a retiré les fonds par grands seaux et il les remet à la petite cuillère. Il ne répond même pas à la demande telle qu'elle était avant le 11 septembre. Cette injection anémique de capitaux ne fait rien pour préparer les Canadiens à la nouvelle réalité qui les attend depuis le 11 septembre.

● (1600)

La plus grande déception dans le dernier budget très décevant du ministre des Finances vient peut-être du fait que, avant le budget, nous avions des économistes, y compris Don Drummond, ancien sous-ministre associé aux Finances et actuellement économiste en chef à la Banque TD, qui projetaient que le Canada aurait un déficit l'an prochain. Warren Jestin, économiste en chef à la Banque de Nouvelle-Écosse, prévoyait que nous aurions peut-être un déficit cette année. Le ministre des Finances savait que le Canada risquait de se retrouver en situation de déficit l'an prochain, si ce n'était pas cette année.

Après le budget, Ted Carmichael, économiste en chef chez JP Morgan, a dit que le gouvernement serait probablement en situation de déficit. En fait, il a dit que nous serions en situation de déficit au cours du présent exercice.

Lorsque le ministre des Finances s'est rendu compte que le Canada était de nouveau confronté à des déficits, qu'a-t-il fait? A-t-il sabré dans les dépenses frivoles des libéraux? Non. Même avant le budget, nous avons vu cette année une augmentation de 13 p. 100 des dépenses du gouvernement, sans compter la défense et les transferts aux gouvernements provinciaux et aux particuliers.

Au lieu de reprocher aux ministres des dépenses excédentaires de 2 milliards de dollars l'an dernier, le ministre a trouvé encore plus d'argent pour des dépenses non prioritaires cette année et n'a pas tenu compte du fait que nous vogueons allègrement vers une situation de déficit, si nous n'en sommes pas encore là.

Pour la première fois en six ans, le gouvernement du Canada devra emprunter cette année pour financer ses dépenses. Le gouvernement fera appel aux marchés de capitaux privés pour aller chercher 1,9 milliard de dollars cette année et un milliard l'an prochain. Ces chiffres sont fondés sur des pratiques comptables utilisées aux États-Unis, au Japon et en Allemagne. Selon ces pratiques comptables, le Canada serait déjà en situation de déficit.

Le ministre des Finances dirait qu'il n'appuie pas ces pratiques comptables. Cependant, en 1997, lorsque ces pratiques comptables ont fait que ses chiffres semblaient meilleurs qu'ils ne l'étaient en réalité, il a appuyé publiquement ces pratiques parce qu'elles faisaient bien paraître ses chiffres. Il niera cela aujourd'hui.

Les économistes de la Banque TD accusent le ministre des Finances d'être très imaginaire dans ses pratiques comptables pour éviter l'apparence d'un déficit l'an prochain. Au lieu de s'attaquer au problème dans ce budget et de réduire certaines des dépenses frivoles qui ne reflètent pas les priorités des Canadiens, le ministre a échoué à son premier test de leadership en conduisant le gouvernement directement au bord du déficit.

Sans que ce soit grâce à lui, le gouvernement a réussi, avec l'aide des Canadiens, à se sortir du déficit. Maintenant, sous la direction du ministre des Finances, qui sera également candidat à la direction du Parti libéral, les Canadiens risquent de se retrouver confrontés à un déficit dans un avenir très rapproché.

Nous avons déjà établi que ce budget est un échec sur le fond. Nous devrions prendre un instant pour examiner si le budget est une réussite en fonction des critères que le ministre a établis pour un budget réussi. Je vais citer de nouveau le ministre, qui disait hier: «Ce qui est important dans un budget, c'est la façon dont il est accueilli par le public.»

Le budget

Clive Addy, général à la retraite, a dit qu'il trouvait le budget très frustrant.

Lewis MacKenzie, major-général à la retraite, a dit:

C'est très décevant [...] Les militaires sont toujours heureux de ce qu'ils reçoivent, mais il n'en demeure pas moins qu'on leur a amputé ce qu'ils avaient obtenu dans les derniers budgets.

Il a ajouté:

Nous sommes vraiment dans le pétrin, car dans deux ans nous serons environ deux milliards de dollars de plus dans le rouge que maintenant.

En ce qui concerne l'agriculture, Darrin Qualman, du Syndicat national des cultivateurs, a dit:

La nouvelle, ce n'est pas juste que le budget ne prévoit rien de neuf—par exemple, pas de nouveaux crédits, pas d'injection de capitaux—mais qu'il réduit en fait considérablement les dépenses affectées à l'agriculture.

Bob Friesen, de la Fédération canadienne de l'agriculture, a dit:

Ce budget est probablement le plus verbeux que nous ayons eu depuis un bout de temps. [Mais] il ne contient pas de chiffres.

Jamie Muir, ministre de la Santé de la Nouvelle-Écosse, s'est dit très déçu que le budget fédéral n'accorde pas davantage de fonds aux provinces pour le financement des soins de santé. Il a dit: «Nous sommes vraiment dans une situation pire que l'année dernière.»

À propos de la taxe sur les voyages par avion, Marc Lévesque, économiste principal à la Banque Toronto Dominion, a dit que c'était regrettable parce qu'on aurait pu s'attendre à ce que le gouvernement réexamine les priorités dans les dépenses pour trouver l'argent nécessaire pour la sécurité.

• (1605)

Cliff MacKay, président de l'Association du transport aérien au Canada, a dit que le gouvernement avait décidé de majorer de deux milliards de dollars les coûts à payer par les voyageurs canadiens. Il a ajouté que le marché allait en souffrir énormément.

Il est clair que le ministre des Finances n'a pas seulement déçu les Canadiens avec son budget. Je dirais qu'il a aussi fait échouer ses aspirations politiques à long terme de parvenir à la direction du pays.

M. John McCallum (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Madame la Présidente, le député se dit fier des grandes réalisations du gouvernement conservateur précédent. Son propre chef a parlé d'un grand pas en avant, hier, quand il s'est vanté d'avoir hérité d'un déficit de 36 milliards de dollars en 1984 et en...

M. Peter MacKay: C'était plutôt 38 milliards de dollars.

M. John McCallum: Trente-huit.

L'hon. Joe Clark: Qu'est-ce que deux milliards de dollars?

M. John McCallum: En 1993, il a légué un déficit de 42 milliards de dollars au gouvernement libéral. Voilà son idée d'un grand pas en avant, 38 milliards de dollars à 42 milliards de dollars. Tout un pas en avant.

Notre grand pas en avant, sous notre ministre des Finances et le premier ministre, a consisté à éponger complètement le déficit de 42 milliards de dollars et à dégager ensuite des surplus.

Je pense que, si c'est cela la conception des grands pas en avant des conservateurs, nous pouvons nous en passer.

En outre, le député déforme complètement les faits. Il a parlé de brutales réductions dans le domaine de la santé alors qu'en réalité nous y avons injecté 23 milliards de dollars de plus, sur cinq ans, dont 3 milliards de dollars cette année seulement. Il reproche au gouvernement de ne pas avoir diminué les impôts, alors que nous les avons réduits de 100 milliards de dollars l'an dernier. Les regroupements d'entreprises, comme le Conseil canadien des chefs

d'entreprises et la Chambre de commerce, ont tous recommandé que le budget de cette année ne prévoit aucune réduction d'impôt.

Mon dernier point porte sur l'erreur la plus grave, parce que je croyais que le député en savait plus sur l'élaboration des budgets. Ce n'est pas le gouvernement qui projette des déficits ou des surplus; ce sont des économistes qui le font. Non seulement les économistes ne prédisent pas de déficits, mais encore, comme on l'a appris dans le discours du Trône, même si on tient compte de la moyenne des prévisions des quatre économistes les plus pessimistes, il est certain qu'il n'y aura pas de déficit cette année, ni l'an prochain, ni l'année suivante.

M. Scott Brison: Madame la Présidente, je prierais le député de Markham de discuter avec son voisin de banquette de Chicoutimi de l'héritage que nous ont laissés le libre-échange, la TPS et, bien sûr, les règlements connexes.

Le gouvernement conservateur précédent n'a pas à s'excuser pour ces politiques. Ce sont elles qui permettent au gouvernement actuel de naviguer tranquillement. Je n'irais pas jusqu'à mettre ma main au feu, mais je parierais que le député de Markham a voté en faveur de ces politiques en 1988. En tant qu'économiste dans le secteur privé, il aurait été mal avisé de ne pas partager la vision articulée par le gouvernement de l'époque à cette élection ayant pour enjeu le libre-échange. Même aux prises avec une opposition bruyante et devant répondre aux traits partisans des libéraux, le gouvernement d'alors est allé de l'avant et a élaboré le genre de politiques qui ont permis aux Canadiens de profiter eux aussi de la prospérité que le monde a connue dans les années 90.

Le député a mentionné le déficit de 38 milliards de dollars dont le gouvernement Mulroney a hérité en 1984. Je suis heureux qu'il l'ait fait. L'économiste qu'il était connaissait bien la notion de produit intérieur brut, mais le politicien libéral qu'il est devenu a probablement oublié cette notion assez rapidement. Ainsi, en 1984, le déficit du Canada représentait 9 p. 100 de son PIB. Lorsque le gouvernement conservateur a laissé le pouvoir, il avait ramené le déficit à 5 p. 100 du PIB.

J'ai entendu le député de Chicoutimi claironner à la Chambre que son gouvernement avait réduit de moitié le déficit du Canada, exprimé en pourcentage de son PIB. Je prierais son voisin de banquette d'écouter à tout le moins les faits exposés par le député de Chicoutimi—Le Fjord sur cette question. Je pense que ce dernier devrait prendre à part son collègue de Markham et lui exposer les réalisations du gouvernement précédent, ces réalisations que le député de Markham avait décrites avec tant d'enthousiasme du temps qu'il était économiste à la Banque royale du Canada.

J'irais plus loin en demandant au député de Markham non seulement de repenser à ce qu'a fait le gouvernement précédent, mais d'étudier un peu les politiques de ce dernier, dans l'espoir que son gouvernement acquière plus d'habileté à prendre des risques politiques et à faire les bons choix pour les Canadiens, au lieu d'observer une politique économique à court terme, axée sur les résultats des sondages et les constatations des groupes de consultation, qui finira par ruiner les Canadiens et le Canada.

Le budget

•(1610)

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Madame la Présidente, je félicite mon collègue de Kings—Hants de son intervention. Nous partageons le même point de vue sur de nombreux points, dont la nécessité de revoir l'ordre des priorités.

Pour assurer le transfert de ressources vers des secteurs de dépense hautement prioritaires, mon parti a cerné des dépenses peu prioritaires qui pourraient être réduites, par exemple les programmes de développement régional comme l'APECA, la Diversification de l'économie de l'Ouest et l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec. On pourrait aussi réduire les montants versés à des sociétés d'État comme la SRC. Nous nous opposons également aux modifications rétrogrades du régime d'assurance-emploi que le parti du député a appuyées et qui sont l'un des principaux facteurs qui font augmenter les coûts dans le budget.

Le député est-il en faveur de l'élimination de l'assistance sociale accordée aux entreprises, des programmes de développement régional et des subventions versées aux sociétés d'État?

Je crois comprendre que le parti du député est favorable à l'accord de Kyoto qui, selon de nombreux économistes, coûtera à l'économie entre 3 et 10 p. 100 du produit intérieur brut. Le député appuie-t-il la mise en oeuvre de l'accord de Kyoto sans égard à son coût économique?

M. Scott Brison: Madame la Présidente, pour ce qui est du gaspillage, il n'est pas difficile d'identifier les secteurs dans lesquels le gouvernement libéral peut réduire ses dépenses.

Le député conviendra, j'en suis sûr, que le milliard de dollars gaspillé pour le système d'enregistrement des armes à feu est un bon endroit où commencer à réduire les dépenses et classer les dépenses par ordre de priorité de façon à refléter les besoins des Canadiens.

En ce qui concerne les stratégies de développement économique, je ne suis pas d'accord avec le député. Mon parti a toujours appuyé les stratégies de développement régional.

Le gouvernement n'a pas adapté aux réalités de ce siècle certaines stratégies de développement économique mises en place il y a 10 à 15 ans. Le gouvernement devrait assumer un rôle de premier plan dans l'adaptation de nos stratégies de développement économique, de manière à faire participer davantage le secteur privé et les sociétés d'investissement de capital à risque au processus de prise de décisions. Cela permettrait de s'assurer que les bureaucrates ne sont pas seuls à prendre les décisions et que celles-ci ne sont pas prises sans une certaine réflexion économique et une analyse des débouchés de la part du secteur privé. C'est là l'erreur du gouvernement. Je suis sûr que le député serait d'accord avec moi là-dessus.

En ce qui concerne l'accord de Kyoto et la politique environnementale, je crains de n'être pas non plus d'accord. Le député ne semble pas se rendre compte qu'une mauvaise politique environnementale est finalement une mauvaise politique économique. Si nous n'internalisons pas maintenant les externalités d'une mauvaise politique gouvernementale, des problèmes nous attendent qui coûteront beaucoup plus cher à régler.

À mon avis, nous ne pouvons pas dissocier la politique économique et la politique environnementale. Il faut les intégrer. Toutes les initiatives proposées par un parti et toutes les initiatives proposées par le gouvernement devraient être examinées d'un point de vue économique en même temps que d'un point de vue environnemental. Le député n'a pas réfléchi à cela. Si nous ignorons

les questions environnementales et la nécessité d'avoir une politique environnementale rigoureuse, nous devons corriger les erreurs, et le coût économique l'emportera nettement sur les économies qui auront pu être réalisées à court terme.

•(1615)

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Madame la Présidente, le soir de la présentation du budget, j'ai eu l'occasion de regarder, sur la chaîne CPAC, une émission dans laquelle des représentants des divers partis participaient à une tribune téléphonique.

Un homme qui touchait une pension d'invalidité d'environ 10 000 dollars par année aux termes du RPC a téléphoné. Il avait également un enfant à sa charge. Il a dit que le budget aurait dû l'aider pour qu'il n'ait pas à payer 600 dollars d'impôt sur son revenu de 10 000 dollars. Le député qui a répondu à l'appel a dit que c'était honteux, et il a énoncé certaines politiques de son parti pour que nous accordions d'autres allègements fiscaux afin que quelques-uns de ses amis riches n'aient pas à payer autant d'impôt.

Le député a proposé que nous réfléchissions à cela. Je me demande pourquoi il n'y a pas réfléchi et n'a pas dit à son interlocuteur que, s'il ne touchait que 10 000 dollars et qu'il avait un enfant à sa charge, il aurait pu demander l'équivalent de l'exemption pour conjoint, de même que sa propre exemption, ce qui aurait représenté plus de 10 000 dollars. Il ne paierait ainsi aucun impôt. Le député aurait dû lui conseiller de renvoyer sa déclaration de revenus et de continuer de demander l'équivalent d'exemption pour conjoint, de sorte qu'il ne paierait aucun impôt. En outre, il aurait reçu le crédit pour TPS et la Prestation fiscale canadienne pour enfants. Il y avait de bonnes nouvelles pour cet homme, mais le député a décidé d'être sectaire au lieu d'aider les Canadiens.

M. Scott Brison: Madame la Présidente, un des autres intervenants ou moi aurions peut-être dû proposer qu'il téléphone à un comptable agréé, comme le député de Mississauga, qui aurait pu le conseiller.

Le plus lamentable, c'est que le gouvernement rend la politique fiscale tellement compliquée qu'une personne qui gagne 10 000 dollars par année doit appeler un comptable agréé pour obtenir des conseils. Je suis certain que cela est dans l'intérêt du député, qui a été comptable agréé, et qui l'est peut-être encore. Après les prochaines élections, il retournera peut-être à sa pratique.

Il n'en demeure pas moins que le budget n'a rien fait pour les personnes handicapées. Le gouvernement a laissé tomber un très grand nombre de Canadiens à faible revenu, en refusant de s'attaquer à la question fondamentale, soit la perception d'impôts auprès des personnes se situant au bas de l'échelle des revenus. Pour commencer, le gouvernement devrait faire passer l'exemption personnelle de base à au moins 12 000 dollars.

[Français]

Le président suppléant (Mme Bakopanos): À l'ordre, s'il vous plaît. Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable députée de South Surrey—White Rock—Langley, Air Canada; l'honorable député de Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, Le rapport de la vérificatrice générale.

Le budget

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Le président suppléant (Mme Bakopanos): J'ai reçu du député de Dufferin—Peel—Wellington—Grey un avis expliquant son incapacité de présenter sa motion pendant l'heure réservée aux initiatives parlementaires le jeudi 13 décembre. Il a été impossible d'intervir les places dans l'ordre de préséance. Par conséquent, je demande aux greffiers au Bureau de reporter ce point au bas de l'ordre de préséance.

L'heure réservée aux initiatives parlementaires sera donc annulée, et la Chambre continuera ce qu'elle faisait avant l'heure réservée à ces initiatives.

* * *

LE BUDGET**L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES**

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement; ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Madame la Présidente, je félicite ma collègue des Territoires du Nord-Ouest de sa prise de position ferme d'aujourd'hui. Je ne répéterai pas tous ses excellents arguments, mais je tenais à dire que les trois députés du Nord ont très bien travaillé au bénéfice des gens qui habitent au nord du 60^e parallèle. Au cours de la dernière année, nous avons coopéré à de nombreux projets avec nos trois collègues de l'autre endroit et nous avons fait la promotion des priorités du Nord. Il faut rendre une bonne part du crédit à ma collègue des Territoires du Nord-Ouest.

Je suis heureux de prendre aujourd'hui la parole pour parler de questions générales qui sont liées au budget, car ces questions ont des répercussions sur tous les Canadiens et, par le fait même, sur les électeurs de ma circonscription.

Madame la Présidente, je veux aussi mentionner que je partagerai mon temps avec le député de Elgin—Middlesex—London.

J'ai été heureux de voir un certain nombre de choses dans le budget, surtout si l'on pense au climat dans lequel le budget a été préparé. Tout le monde sait que les demandes auxquelles était soumis le gouvernement de la part des Canadiens en matière de sécurité étaient énormes, mais aussi que, en raison de la récession accélérée par les événements du 11 septembre, les recettes sont en baisse du fait qu'il perçoit moins d'impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés. La marge de manoeuvre du gouvernement a beaucoup diminué. Dans ces circonstances difficiles, il est quand même arrivé à offrir plusieurs bonnes choses concernant l'environnement et la pauvreté, ce dont je parlerai plus tard. J'ai été très heureux de voir ces choses dans le budget.

Tout le monde savait que le budget serait axé sur la sécurité. Après le 11 septembre, je pense que tous les députés de la Chambre ont reçu des appels téléphoniques et des lettres et qu'ils se sont entretenus avec des électeurs qui leur ont fait part de leur crainte, de leur crainte pour leur sécurité et celle de leurs familles.

Je ne peux m'empêcher de penser à l'ambassade des États-Unis, à quelques pas d'ici, où je me suis rendu; il y avait des dizaines de milliers de fleurs et de cartes; j'ai lu les messages écrits par des enfants qui exprimaient la peur qu'ils ressentent.

Je suis certain que tous les Canadiens se rendent compte qu'il fallait prendre des mesures; la seule chose dont nous débattons aujourd'hui est la nature de ces mesures et ce qu'elles coûtent.

On annonce dans le budget pour 7,7 milliards de dollars de mesures dans des domaines comme la sécurité aérienne, la frontière, la GRC, l'intelligence et la défense. Ce qui m'a rendu vraiment heureux dans ces dépenses, c'est que plusieurs d'entre elles sont consacrées à l'une des choses que je défends très fort, le dossier de la frontière.

Les dépenses consacrées à ce dossier servent le deuxième objectif du budget, l'économie, qui bien sûr a été durement frappée par la récession, qui elle-même a été accélérée par les événements du 11 septembre. Comme l'a dit hier le ministre des Finances, nous étions beaucoup au sein de plusieurs comités à réclamer des améliorations à la frontière.

Je suis ravi de voir que 1,2 milliard de dollars est consacré à la frontière et à plusieurs autres choses, dont 58 millions de dollars pour accélérer le passage à la frontière des personnes préautorisées; 107 millions de dollars pour du matériel spécialisé; 135 millions de dollars pour des équipes intégrées de la police des frontières et enfin, après consultation avec les provinces, les territoires et les municipalités, 600 millions de dollars pour l'infrastructure frontalière. Certes, on avait déjà besoin de ces choses avant le 11 septembre. Je le répète, ce qui suit est un énorme coup de pouce pour l'économie: amélioration de l'accès routier à la frontière, centres de traitement pour les véhicules commerciaux et même l'infrastructure électronique légère nécessaire pour faciliter le passage des trains et des camions à la frontière.

Je me réjouis de voir que les fonds réservés à la sécurité sont allés non seulement à la sécurité, mais à des choses qui peuvent vraiment améliorer l'économie en cet important tournant de notre histoire. Pour ma circonscription, il importait beaucoup que la sécurité de la frontière et des transports aériens soit vraiment resserrée, car le tourisme est souvent le plus grand employeur du secteur privé dans ma circonscription. Il est absolument essentiel pour le tourisme que les gens se sentent en sécurité lorsqu'ils prennent l'avion ou qu'ils entrent au Canada par la frontière.

Je tiens à signaler deux ou trois choses qui n'ont pas été oubliées en dépit de la difficile situation économique et des ressources réduites avec lesquelles le gouvernement a dû composer en préparant ce budget. La première, ce sont les soins de santé. Comme tout le monde l'a entendu plus d'une fois, nous avons connu le transfert le plus important de toute notre histoire, l'automne dernier, lorsque le premier ministre et ses homologues provinciaux se sont entendus sur les fonds qu'il faudra consacrer aux soins de santé au cours des prochaines années. Plus de 23 milliards de dollars ont été alloués non seulement aux soins de santé, mais encore au développement de la petite enfance.

● (1620)

Une autre chose qui n'a pas été perdue, contrairement à ce que craignait beaucoup de monde, c'est la plus forte réduction d'impôt de notre histoire, la réduction de 100 millions de dollars. En cette période difficile, elle donnera un véritable coup de fouet à l'économie. Allié à cela, nous avons maintenant des taux d'intérêt peu élevés. Même si ces deux éléments relèvent de la politique monétaire, peu de choses sauraient ensemble stimuler autant l'économie en ce moment où le monde entier connaît une récession précipitée par les attaques terroristes. Je tiens à faire remarquer aussi que le plus gros de cette baisse d'impôt profite aux Canadiens à moyen et faible revenu.

Le budget

Ce que je voulais surtout souligner aujourd'hui, c'est que, en dépit des mesures de sécurité auxquelles tout le monde s'attendait, le gouvernement maintient son programme à l'égard d'un certain nombre de choses qui sont très importantes pour les Canadiens, notamment les pauvres, et surtout pour l'environnement.

Il est évident que nous n'avons pu aller aussi loin que nous l'aurions souhaité, parce que nous avons dû engager des dépenses de sécurité. Nous n'avons pas oublié ces préoccupations pour autant, et nous continuons de réaliser des progrès à l'égard des plus importantes. À preuve, et cela est très important pour ma circonscription, le montant de 185 millions de dollars alloué à des programmes destinés aux enfants autochtones. Ceux-ci sont pour ainsi dire les plus vulnérables dans notre société, et j'ai exercé des pressions énormes en leur nom pendant la période prébudgétaire. J'ai été heureux de voir que cette priorité n'avait pas été sacrifiée au nom de toutes les autres contraintes.

Qui peut s'opposer au soutien aux étudiants ayant des handicaps ou à l'accroissement massif de l'aide extérieure?

Après le 11 septembre, comme la plupart des députés sans doute, j'ai entendu nombre d'électeurs exprimer le souhait que le Canada continue à fournir de l'aide extérieure, voire augmente cette aide en raison des besoins pressants en Afghanistan et ailleurs dans le monde. J'ai été heureux de voir l'augmentation massive de notre aide extérieure, jusqu'à 100 millions de dollars pour l'Afghanistan et 500 millions de dollars dans le nouveau Fonds pour l'Afrique.

Il y a aussi le poste de dépense qui touche les apprentis mécaniciens, sujet dont nombre de députés ont parlé. Je pense bien que tous sont d'accord là-dessus. Le budget touche aussi l'apprentissage continu, dont nous avons été nombreux à parler. Il s'agit d'aider les gens à se tenir au fait des nouvelles technologies dans l'économie actuelle.

J'ai aussi été ravi de constater que la culture serait soutenue. La culture est un important facteur économique dans ma circonscription. Les industries culturelles doivent pouvoir compter sur le soutien du gouvernement pour poursuivre leur essor.

J'ai vraiment été heureux de voir la place prise par l'énergie éolienne, autre dossier que j'ai défendu vigoureusement dans cette enceinte. Il est essentiel que nous réduisions nos émissions de gaz à effet de serre de façon positive. Dans le nord, je crois que le Yukon s'impose comme chef de file. Nous avons deux éoliennes sur une montagne près de Whitehorse, et elles fonctionnent très bien. J'espère que cet incitatif contribuera au développement de parcs éoliens au Canada. On prévoit aussi un soutien pour les microcentrales hydroélectriques, dont le Yukon est doté aussi, et même pour les terres à bois.

Au chapitre du soutien, j'étais ravi de voir l'aide consentie à la Fédération canadienne des municipalités, la FCM, parce que cette organisation propose souvent des projets créatifs pour le budget. Nombre des propositions de la FCM sont liées à l'environnement. Même si nous devons faire face à d'incroyables contraintes budgétaires, le budget prévoit doubler son soutien au Fonds d'habilitation municipal vert et au Fonds d'investissement municipal vert en leur allouant respectivement 25 millions de dollars et 100 millions de dollars. Les gens avec qui j'ai passé le week-end à Dawson City, les membres du conseil d'administration de la FCM, seront vraiment enchantés de voir que leurs programmes ont été retenus, même leur stratégie de restauration des sites contaminés.

Enfin, comme cela a été répété à maintes reprises déjà, il est emballant de voir un ajout de 2 milliards de dollars au chapitre des infrastructures. Qui pourrait remettre cela en question? Quiconque

avance des arguments contre cette idée devrait aller dans les régions rurales et du nord du Canada, où les gens n'ont ni égout ni eau douce et eau courante à la maison. Avant la mise en oeuvre du programme d'infrastructures, certains Canadiens utilisaient encore des tuyaux de poêle à bois pour l'alimentation en eau et les égouts.

J'ose espérer que nous saurons situer le débat sur le budget dans son contexte. J'ai rencontré un reporter dans la rue hier soir après la présentation du budget. Il a décrit clairement la situation. D'après lui, il est vraiment dommage que le terrorisme ait imposé des exigences en matière de sécurité. À en juger par la frustration qui ressort des débats, je ne doute pas que nous préférerions tous utiliser ces sommes à d'autres fins.

• (1625)

Toutefois, le budget a été préparé dans le contexte d'un monde nouveau, un monde que nous n'avons pas créé et que nous ne souhaitons pas, un monde comportant des éléments funestes que nous n'avons pas marchandés, mais auxquels nous sommes maintenant confrontés et que nous devons vaincre.

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Madame la Présidente, je suis sensible aux observations de mon collègue du Yukon, que je tiens en haute estime.

Pense-t-il que ses électeurs du Yukon sont le moins préoccupés par la taille de la dette nationale du Canada qui atteint 547 milliards de dollars? Selon lui, sont-ils d'accord que le budget ne prévoit aucun engagement de rembourser la dette au cours des quatre prochains exercices?

N'est-il pas préoccupé que des rapports venant d'organisations comme la Banque Toronto-Dominion, J.P. Morgan Securities, Nesbitt Burns, l'Institut C.D. Howe et d'autres établissements précisent que ce budget nous mènera vraisemblablement dans une situation déficitaire et n'aurait-il pas préféré que le ministre des Finances s'abstienne de faire passer à l'exercice suivant des recettes fiscales de 2 milliards de dollars venant des petites entreprises?

N'est-il pas le moins préoccupé que certains des principaux économistes du secteur privé disent que c'est un budget déficitaire et que l'on ne prévoit pas de réduction de la dette?

• (1630)

M. Larry Bagnell: Madame la Présidente, pour être bref, la réponse est non.

J'ai beaucoup de respect pour mon collègue. À mon avis, nous nous entendons sans doute généralement sur la réduction de la dette. Comme lui, j'estime que nous devrions réduire la dette dans toute la mesure du possible lorsque les ressources sont disponibles, lorsque nous ne vivons pas une tragédie terroriste comme celle que nous avons connue et quand la récession n'a pas réduit les recettes gouvernementales et les impôts des particuliers de façon à laisser très peu de marge de manoeuvre.

Nous sommes un pays très riche. Nous avons beaucoup de ressources. La population du pays est très talentueuse. Pourquoi devrions-nous verser des intérêts à autrui? Cet argent pourrait être affecté à des programmes sociaux visant à aider les pauvres, à favoriser l'éducation et les soins de santé.

Je ne suis pas préoccupé par ce budget. Dans les circonstances, et compte tenu des problèmes auxquels il fallait s'attaquer, je suis très content.

Le budget

Le député a demandé ce qu'en pensent mes électeurs. Autant que je puisse me rappeler, aucun d'entre eux n'a exprimé récemment de préoccupations concernant ce que le gouvernement a fait depuis qu'il a pris le pouvoir, et qu'il a réduit le déficit de façon incroyable, ce qui s'est révélé un défi fort difficile à relever. Tous les Canadiens ont dû consentir des sacrifices et contribuer à l'élimination du déficit, commencer à rembourser la dette pour la première fois depuis des années. À l'occasion de la dernière campagne électorale, de tous les partis, nous étions celui qui proposait la plus importante réduction de la dette la première année. À mon avis, mes électeurs étaient très contents de cette situation.

L'hon. John Harvard (Charleswood St. James—Assiniboia, Lib.): Madame la Présidente, le budget a été qualifié de budget de la sécurité. Il est vrai que c'est un excellent budget de la sécurité, mais c'est beaucoup plus que cela.

Je mentionne, à titre d'exemple, deux importantes mesures en matière d'infrastructures : un montant de deux milliards de dollars pour la Fondation pour l'infrastructure stratégique, et une autre somme de 600 millions de dollars, sur une période de cinq ans, pour améliorer l'infrastructure frontalière, ce qui est très important. Dans un instant, je vais poser une question au député de Yukon à ce sujet.

Le budget renferme beaucoup plus de choses qu'un grand nombre d'intervenants ne semblent le constater cet après-midi, particulièrement du côté de l'opposition. Ceux-ci évitent de mentionner d'autres aspects du budget, quand ils ne les ignorent pas tout à fait, entre autres le montant d'un milliard de dollars qui sera versé au cours des trois prochaines années pour promouvoir la recherche de pointe et soutenir les applications innovatrices de l'Internet au Canada; un investissement de 200 millions de dollars pour aider les universités canadiennes; une hausse de 7 p. 100 du budget annuel des conseils subventionnaires; un investissement de 25 millions de dollars, sur une période de cinq ans, pour appuyer le programme de recherche de l'Institut canadien de recherches avancées; un montant de 24 millions de dollars, sur une période de deux ans, pour appuyer les conseils sectoriels. Et je pourrais poursuivre longtemps.

Ce budget est beaucoup plus qu'un budget axé sur la sécurité. Si ce budget, tout comme ceux qui l'ont précédé, a été si bien accueilli et est si populaire auprès du public, c'est parce qu'il est juste, qu'il est équilibré et qu'il offre beaucoup aux Canadiens.

En ce qui a trait à l'infrastructure, le député de Yukon ne trouve-t-il pas qu'il est important d'avoir inclus ce volet de cette façon dans le budget? Je suis convaincu que cet aspect est important pour le territoire que le député représente.

M. Larry Bagnell: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. J'ai déjà essayé, durant mon discours, d'expliquer clairement que lorsque le programme d'infrastructure a initialement été annoncé, il y a des années, personne ne pouvait contester qu'il redonnerait du travail à bien des gens. Dans notre région, une petite partie du Canada où l'on se sent parfois délaissé par Ottawa, ou très éloigné de ce centre, presque tous les résidents ont reçu de l'argent grâce au programme d'infrastructure et toutes les collectivités avaient besoin de ce programme.

Comme je l'ai dit, avant l'annonce de ce programme, certaines localités et municipalités avaient, et ont peut-être encore, des canalisations en bois. J'étais tellement mal à l'aise hier lorsque j'ai entendu un Canadien, pas un député, déclarer que nous n'avions pas besoin de ce programme d'infrastructure. Cette personne devrait se rendre dans les régions rurales de ma circonscription pour voir comment sont traités l'eau et les égouts, ou elle devrait parler de la situation du logement à la députée de Nunavut. Ensuite, et

uniquement alors, aurait-elle gagné le droit de parler des infrastructures.

Je suis heureux que le député ait soulevé la question des universités et de la recherche. Ce dossier est déterminant pour notre avenir. Je n'en ai pas parlé durant mon discours, mais j'avais l'intention de le faire. Depuis que j'ai dirigé un département de sciences, j'ai toujours été favorable à l'accroissement de la technologie et de la recherche car ce sont les fondements de notre avenir. Sans cela, nous ne serons pas concurrentiels à l'échelle mondiale car de nouvelles inventions et de nouvelles façons de travailler apparaissent tous les jours. C'est pourquoi j'ai été ravi de voir que le budget, malgré la faible marge de manoeuvre dont on disposait, allouait des fonds à l'apprentissage et à l'acquisition de compétences.

Le dernier point était l'Internet. Encore une fois je ne me fâche pas souvent, mais j'ai été furieux d'entendre certains députés rejeter les régions rurales et celles du Nord et affirmer qu'elles n'ont pas besoin d'Internet autant que les grandes villes. Je suis tout en faveur de l'implantation d'Internet dans ces régions.

• (1635)

M. Gar Knutson (Elgin—Middlesex—London, Lib.): Madame la Présidente, c'est un grand honneur de participer au débat sur le budget de 2001.

Pour commencer, j'espère que bon nombre des mesures annoncées dans le budget seront jugées par l'histoire comme inutiles et, en un sens, comme un gaspillage. On s'étonnera peut-être de ce que je dis, mais j'espère qu'une bonne partie des fonds dépensés en vertu de ce budget le seront inutilement. Quoi qu'il en soit, nous vivons dans un monde étrange, un monde dont les frontières se sont beaucoup rétrécies le 11 septembre. Bien que nous ne soyons pas en guerre, au sens courant du terme, nous vivons de nombreuses situations qui s'y apparentent. Toutes les personnes qui voyagent en avion, qui vont aux États-Unis ou même qui visitent la colline du Parlement peuvent se rendre compte, quoique dans une modeste mesure, des changements que le monde a subis. Nous livrons actuellement un grand combat contre des ennemis que nous ne connaissons pas. Nous ne savons même pas où ils se trouvent, ni combien ils sont.

Ayant souligné des évidences, espérons que les précautions supplémentaires que nous prenons actuellement, qui sont nécessaires dans le contexte actuel, seront jugées inutiles par l'histoire. Je suis de ceux, et ils sont nombreux, qui croient qu'on ne réglera pas le problème des conflits internationaux en dépensant plus d'argent pour mettre en place des gardes et acheter des armes. La solution n'est pas là.

Nous devons renoncer aux vieux schèmes de pensée. Demandons-nous pourquoi certains groupes de personnes, dont certains vivent très loin de nous, détestent l'Occident. Pourquoi y a-t-il tant de conflits dans d'autres régions du monde et en quoi ces conflits nous affecteront-ils à court et à long termes? Enfin, comment le Canada peut-il contribuer à résoudre les causes profondes de ces conflits?

Je suis de ceux qui croient que nous devons nous attaquer aux causes profondes des problèmes, comme la pauvreté abjecte qui frappe tant de régions du monde, où des gens ont grandi et vivent dans des camps de réfugiés depuis 20, 30 ou 40 ans et n'ont aucun espoir d'en sortir. Si nous ne nous attaquons pas à certains de ces problèmes, nous ne pourrons pas résoudre la question de la violence qui nous touche, comme l'ont montré les événements du 11 septembre.

Le budget

Permettez-moi de revenir un instant sur les questions économiques qui figuraient dans le budget de cette semaine et de parler un petit peu du contexte. À l'heure actuelle, l'économie nous envoie des signaux contradictoires. D'une part, il y a des pertes d'emplois et une augmentation du chômage qui sont inquiétantes, nous en convenons tous, selon moi. Nous sommes peut-être en récession. La distinction est un peu théorique, mais chose certaine, l'économie ralentit et nous n'avons pas le même sentiment d'optimisme qu'il y a six mois ou un an. Cependant, en même temps, de nombreux secteurs de l'économie s'en sortent fort bien. Ainsi, les mises en chantier sont encourageantes. Le secteur de la fabrication d'automobiles, qui a connu un ralentissement l'année dernière, prévoit quand même qu'il connaîtra la deuxième ou troisième meilleure année de son histoire. À un niveau plus macroéconomique, les taux d'intérêt sont faibles et continuent de baisser, ce qui fait accroître la demande des consommateurs. Il convient également de noter la chute des prix mondiaux du pétrole, qui se traduit par de bas prix de l'essence à la pompe. Là encore, cela met de l'argent dans les poches des gens et va stimuler la demande des consommateurs.

Si je fais part de ces facteurs à la Chambre, c'est que je suis un optimiste. Je suis de ceux qui pensent qu'il y aura une reprise économique durant le deuxième semestre de l'année prochaine. Je crois que le gouvernement a fait de sages hypothèses dans ses prévisions et que nous ne voulons pas notamment trop réagir à ce ralentissement économique et aggraver encore davantage la situation inquiétante ou mauvaise.

Après avoir placé quelque peu en contexte ce budget inhabituel à une période inhabituelle, permettez-moi de parler de ce que je crois important. Chose certaine, les 2,2 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années pour la sécurité aux aéroports sont, je le répète, une dépense nécessaire et, dans un certain sens, il s'agit d'un mal nécessaire. On a dû choisir le moindre de deux maux. Ne faisons-nous rien? Si un avion explose ou qu'une chose pire encore se produit, allons-nous alors comprendre que nous aurions dû agir? Prenons-nous des mesures dans l'espoir que l'argent que nous dépensons se révèle être inutile? Je pense qu'on doit dépenser cet argent. Comme d'autres l'ont dit, je pense que nous aurions tous souhaité qu'on n'ait pas à effectuer ces dépenses, mais le fait est que c'est nécessaire.

L'amélioration de l'infrastructure frontalière est un exemple d'une bonne chose qui pourrait découler d'une situation regrettable. Nous investissons beaucoup de temps, d'énergie et de ressources afin de faciliter le passage à la frontière, par exemple pour les camions qui transportent des pièces détachées pour automobiles. Cela aurait un impact important sur ma communauté. Indépendamment des tragiques événements du 11 septembre, c'est une chose pour laquelle il pourrait s'avérer valable de dépenser de l'argent. J'espère que plus tard, on pourra dire que c'était de l'argent bien dépensé.

• (1640)

L'argent investi dans l'infrastructure stratégique sera sans aucun doute de l'argent bien dépensé. Nous aurions dû le faire avant même les tragiques événements du 11 septembre. C'est une chose logique à faire si nous voulons stimuler l'économie en cette période de ralentissement. En ce qui concerne ma communauté, il y a dans le budget un petit poste qui peut avoir un gros impact; je veux parler des fonds supplémentaires pour les ports de pêche. Dans le comté d'Elgin, il y a un important port de pêche dans la ville de Port Stanley. J'espère qu'une partie des fonds annoncés dans le budget pourra aller à ma communauté.

On devrait se réjouir de notre engagement à l'égard de la recherche et de l'innovation. Un député d'en face parlait tout à l'heure de

l'accord de Kyoto, de la concurrence et du prix à payer pour la réglementation en matière environnementale. Nous sommes tous d'accord sur le fait que, pour que notre pays soit compétitif, nous devons nous assurer que les Canadiens aient les connaissances, les compétences et la formation nécessaires. L'argent consacré à la recherche et aux innovations devrait nous permettre de faire certaines choses comme financer les programmes sociaux ou payer pour la réglementation en matière environnementale sans que notre niveau de vie baisse pour autant.

Il vaut également la peine de signaler le financement accru destiné à l'aide internationale ou étrangère. Comme je l'ai dit tout à l'heure en décrivant le contexte dans lequel nous vivons par rapport aux événements du 11 septembre, cet argent pourrait faire partie de la solution. Il ne s'agit pas de la solution entière, car il n'y a pas de solution magique pour régler les conflits internationaux. Si cet argent est dépensé à bon escient, pour réconcilier les gens entre eux, pour promouvoir l'éducation, pour alléger certaines des difficultés horribles avec lesquelles des gens sont aux prises dans le monde d'aujourd'hui, alors qu'ils voient d'autres gens vivre dans un luxe inouï, si cet argent est dépensé dans le but d'amener le reste du monde à bénéficier d'un niveau de vie comparable au nôtre, il y a lieu d'espérer que la haine et les conflits diminueront, ce dont tous les députés devraient se réjouir.

Enfin, je félicite également le gouvernement de consacrer plus d'argent à des initiatives d'ordre environnemental. L'énergie éolienne n'a peut-être pas l'air bien importante, mais c'est la source d'énergie la plus propre que l'on connaisse dans le monde aujourd'hui. C'est une technologie que le Canada a adoptée avec un certain retard. Les Européens ont énormément d'avance sur nous à cet égard. Ce n'est là qu'un modeste exemple du rattrapage que le Canada a à faire.

En terminant, je voudrais également féliciter le gouvernement d'avoir maintenu l'engagement de réduire les impôts de 100 milliards de dollars, qu'il a annoncé l'année dernière. Les faibles taux d'intérêt, la réduction des impôts et les bas prix de l'essence sont autant de facteurs qui stimuleront l'économie et feront qu'il est raisonnable d'espérer une reprise de l'économie au cours du second semestre de l'année prochaine, ce qui nous permettra de revenir à un programme d'innovation, de prospérité et de croissance. Les gens qui viennent peut-être de perdre leur emploi ont tout lieu d'envisager une reprise de l'économie avec optimisme. Ils ne devraient pas abandonner l'espoir. Le Canada est très fermement engagé dans la bonne voie à l'heure actuelle, et il le restera.

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne):

Madame la Présidente, j'aimerais remercier mon collègue de ses remarques, mais je dois reprendre une question qu'il a lui-même soulevée et qui ne porte pas réellement sur le budget. Je veux parler de son commentaire sur le fait que la misère et la situation des gens vivant dans les camps de réfugiés étaient à la base du terrorisme.

Mon collègue n'est-il pas prêt à reconnaître par exemple que des 19 pirates de l'air qui ont fait preuve de toute cette violence contre nos amis américains le 11 septembre dernier, aucun ne venait d'un milieu pauvre et aucun n'avait jamais vécu ou même, à ce que je sache, mis les pieds dans un camp de réfugiés, que chacun d'entre eux venait d'un milieu relativement aisé de certains des pays les plus riches au monde et que bon nombre d'entre eux avaient eu la chance d'étudier dans les pays de l'Ouest, de vivre dans des pays développés pendant de nombreuses années et d'avoir été financés par des millionnaires et même des milliardaires?

Le budget

Ce n'est pas la première fois que j'entends une remarque de ce genre de la part des députés libéraux, ce qui démontre bien ce que les éthiciens qualifieraient de déterminisme environnemental, c'est-à-dire la notion qui veut que la conduite des gens ne s'explique pas tellement selon des catégorisations telles que la morale et le mal, mais plutôt par les circonstances dans lesquelles ces personnes ont grandi. Cette notion n'a-t-elle pas été entièrement entachée par les faits dont nous sommes saisis sur les antécédents de ces terroristes?

Deuxièmement, il a parlé de réductions d'impôts de 100 milliards de dollars. Ne se rend-il pas compte que ces prétendues réductions d'impôts de 100 milliards de dollars ne tiennent pas compte de l'augmentation de 26 milliards de dollars des cotisations au RPC pendant cette même période? Le gouvernement inclut également l'indexation des seuils d'imposition dans les réductions d'impôts. Autrement dit, le gouvernement a décidé de ne pas poursuivre une mesure d'augmentation fiscale et il considère cela comme une réduction. N'est-il pas prêt à reconnaître qu'il s'agit là de ce que l'on pourrait qualifier de créativité comptable dans la façon dont le gouvernement calcule ses réductions d'impôts?

• (1645)

M. Gar Knutson: Madame la Présidente, je n'ai certes pas assez de temps pour engager un débat sur le déterminisme moral avec le député.

Je dirai simplement que je suis d'accord sur le point fondamental soulevé par le député et selon lequel les gens font des choix. En fin de compte, je suis d'avis que les 18 pirates de l'air sont responsables en tant qu'individus. Ils ont fait des choix. Nous ne pouvons pas imputer leurs actes à la façon dont ils ont été élevés.

J'ajouterai que les gens font des choix dans des contextes particuliers. Dans le monde dans lequel nous vivons, il est très évident que bien des gens vivent dans le luxe pendant que la vaste majorité des gens doivent se contenter de moins. Les 18 pirates de l'air viennent peut-être de familles à l'aise financièrement, mais j'estime que le conflit de l'est contre l'ouest trouve son origine, dans une certaine mesure, dans une différence de niveau de vie. On peut certes discuter de la mesure dans laquelle le conflit est fondé là-dessus, mais il reste que ce facteur fait partie des causes. À moins que nous ne tentions d'atténuer les différences entre notre partie du monde, qui jouit d'une relative prospérité, et les autres qui n'en profitent pas, nous allons donner à ces peuples des raisons de nous détester. Il est toutefois très difficile de prédire comment cette haine se concrétisera.

En ce qui concerne les réductions d'impôt, le fait est que nous remettrons aux contribuables 100 milliards de dollars qu'ils n'auraient pas eus autrement. Qu'il s'agisse de vraies réductions d'impôt ou d'une simple indexation du régime fiscal par rapport à l'inflation, le résultat est le même : les contribuables paient moins d'impôts.

Quant à la question du RPC, je ne pense pas qu'on puisse considérer une hausse des cotisations comme une augmentation d'impôt. Les cotisations sont versées dans un fonds distinct. Celui-ci est investi dans le marché afin de financer les pensions des retraités. Si les gens versaient de l'argent dans leur REER, cela ne serait pas considéré comme une hausse d'impôt. Les hausses des cotisations au RPC ne doivent donc pas être considérées comme des hausses d'impôt.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC/RD) : Madame la Présidente, en ce qui concerne le RPC, dont il ne faudrait pas interpréter les cotisations comme une hausse d'impôt et qui est censé être un compte distinct, je rappelle que, au départ, ce

devait être le cas du fonds de l'assurance-emploi également, mais nous savons ce qui est arrivé. Ce régime affiche un énorme excédent dont le ministre des Finances s'est servi à sa guise.

Bien des gens ont dit que la stabilité économique d'un pays se mesurait d'après la stabilité de sa devise. Avec la gestion du ministre des Finances, nous avons vu notre dollar établir des records à la baisse. La valeur du dollar reflète la valeur et le mérite du travail accompli par le ministre des Finances. Comment le député explique-t-il que le dollar canadien ait établi des records à la baisse sous la gestion de son ministre des Finances?

• (1650)

M. Gar Knutson: Madame la Présidente, j'invite encore le député à suivre un cours élémentaire d'économie. La valeur du dollar canadien dépend de la demande de produits canadiens dans les économies étrangères. C'est une notion d'économie rudimentaire.

Il y a eu fléchissement du cours des produits de base, qu'il s'agisse des céréales ou du pétrole. Comme le Canada est un pays qui exporte des produits de base, sa devise baissera.

M. Peter MacKay: L'arrogance vous gagne.

M. Gar Knutson: Si le député considère le comportement d'autres devises dans le monde, il constatera que le dollar canadien ne réagit pas si mal.

M. Joe Peschisolido (Richmond, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je partage rai mon temps avec le député de Medicine Hat.

Il semble évident, à écouter le débat, que le gouvernement a dû être conseillé par des étudiants en première année d'économie. Personne d'autre n'aurait recommandé certains des éléments qui se trouvent dans le budget.

Le plus gros défaut du budget est qu'il n'y a pas d'allègement fiscal pour les travailleurs canadiens. En fait, en janvier, ils enverront encore plus d'argent à Ottawa; c'est 1,7 milliard de dollars de plus qui ira à l'énorme appareil gouvernemental. Les réductions d'impôt annoncées, dont on fait des gorges chaudes de l'autre côté, n'auront pratiquement aucun effet. Certes, elles entreront en vigueur, mais elles n'auront pas d'influence réelle sur l'économie.

Le gouvernement offre une réduction minuscule des cotisations d'assurance-emploi, à peine 5¢ pour les travailleurs et 7¢ pour les employeurs. Cela signifie que quiconque gagne 39 000 dollars ou plus par an économisera au total 19,50 dollars, et les employeurs, pour chaque employé qui gagne plus de 39 000 dollars, économiseront seulement 27,30 dollars. Cela, n'en déplaie au gouvernement, ne risque pas de stimuler l'économie.

Nous avons beaucoup entendu parler aujourd'hui, au cours du débat et pendant la période des questions, des charges sociales. Les cotisations d'assurance-emploi ne sont qu'une partie des charges sociales. Bien sûr, l'autre partie est constituée par les cotisations au RPC, qui sont nettement en hausse. Quiconque gagne 39 000 dollars par an et paie 19,50 dollars de moins en cotisation d'assurance-emploi devra déboursier 172 dollars de plus en cotisations au RPC.

Grâce aux prétendues largesses du gouvernement, cette année, le travailleur canadien moyen aura 152,50 dollars de moins dans sa poche. C'est une hausse d'impôt de 152,50 dollars. C'est la somme dont sera réduit le chèque de paie des Canadiens. C'est ce que le gouvernement appelle une réduction d'impôt.

Le budget

La feuille de route du gouvernement depuis son élection en 1993 est malheureusement encore moins reluisante. Les Canadiens ont vu leurs charges sociales augmenter de 610 \$, soit 32 p. 100 depuis 1993. De toute évidence, la logique qui s'ensuit, même si c'est la logique d'un étudiant en première année d'économie, est que les Canadiens s'appauvrissent, mais que le gouvernement s'enrichit. Si le budget est équilibré, c'est seulement parce que le gouvernement n'arrête pas d'aller puiser dans les surplus de la caisse de l'assurance-emploi, qui ont été accumulés grâce au labeur des travailleurs canadiens.

La caisse de l'assurance-emploi, au dire de tous, est énorme. Le gouvernement l'admet. Les opinions divergent toutefois quant à sa valeur exacte. Mon collègue dit qu'il s'élève à environ 40 milliards de dollars par an. Cet argent a été mis de côté pour protéger le système contre une récession éventuelle. C'est bien et c'est comme ça que ça devrait fonctionner. Le hic, c'est que l'actuaire en chef du fonds a dit que, pour survivre même à la pire des récessions, le fonds de l'assurance-emploi avait besoin d'avoir en banque au plus 15 milliards de dollars.

Le gouvernement a refusé de dire s'il reconnaît la justesse de ces chiffres et, sinon, à combien ils devraient s'élever. De toute évidence, si le gouvernement n'est pas d'accord avec l'actuaire en chef, il lui incombe de présenter ses chiffres à la Chambre.

Avec 40 milliards de dollars dans la caisse de l'assurance-emploi qui sont simplement intégrés aux recettes générales et dépensés, au gré du gouvernement, dans n'importe quel programme, nous avons près de trois fois plus d'argent que ce qui serait nécessaire pour surmonter la pire des récessions. De l'aveu même du ministre des Finances, la présente récession pourrait être assez courte et ne pas être trop profonde. Nous n'en avons pas la certitude, mais c'est la position du gouvernement.

Suivons cette logique pour un instant. Il y a 40 milliards de dollars qui dorment dans la caisse de l'assurance-emploi. Il serait très facile de réduire considérablement les cotisations. En fait, l'actuaire en chef nous aide grandement; il nous dit combien d'argent il devrait y avoir dans le compte. Il l'a démontré. Il a expliqué le seuil de rentabilité en ces termes. Nous pourrions réduire les cotisations des employés et les faire passer de 2,20 dollars à 1,75 dollars par tranche de 100 dollars de gains assurables.

•(1655)

Si le ministre des Finances avait fait cela au lieu de les réduire d'un maigre 5¢, les Canadiens auraient économisé 195 dollars, ce qui est plus que l'augmentation parallèle des cotisations au RPC. Les Canadiens auraient bénéficié d'une réduction d'impôt. À ce taux, le régime serait rentable et il y aurait encore 40 milliards de dollars dans le compte.

Permettez-moi de revenir sur la position du gouvernement, dans la mesure où je la comprends. Les libéraux disent qu'il y a suffisamment d'argent dans le compte, qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter, mais ils ne peuvent plus réduire les cotisations, parce qu'ils ne sont pas certains qu'il y a suffisamment d'argent dans le compte. Sauf le respect que je leur dois, si l'excédent est si important, il ne peut y avoir à la fois amplement d'argent et pas assez d'argent.

Logiquement, seulement un de ces énoncés peut être juste. Si le gouvernement a effectivement un énorme excédent au titre de l'assurance-emploi, les cotisations peuvent alors être ramenées au point de quasi-rentabilité de 1,75 dollars pour les employés, et de 2,45 dollars pour les employeurs. Si le gouvernement n'a plus d'énorme excédent, où celui-ci est-il passé? Où les libéraux l'ont-ils

dépensé? Qu'est-il devenu? C'est une question légitime que le gouvernement a essayé d'éluder.

Je crois que le gouvernement n'a pas l'intention de vraiment répondre un jour à ces questions. Malheureusement, c'est ce qu'a clairement montré la teneur des échanges.

Le fait demeure que les charges sociales augmentent. C'est mauvais pour les Canadiens. C'est mauvais pour l'économie. Malheureusement, c'est très mauvais pour les Canadiens qui travaillent fort et ceux qui, en raison de l'absence de stimulants dans le budget, perdront leur emploi.

En fait, le ministre des Finances est d'accord à ce sujet. Le 3 mai 1994, le ministre des Finances a dit à la Chambre que les charges sociales étaient un cancer pour la création d'emplois. Si elles sont un cancer pour la création d'emplois et que le ministre n'a pas admis, mais a failli dire que nous étions en récession, il devrait manifestement s'ensuivre une stimulation de l'économie et une réduction des charges sociales dans le budget.

Le message que le gouvernement devrait envoyer aux petites et aux grandes entreprises, c'est qu'elles devraient créer des emplois. Le rôle du gouvernement n'est pas de créer des emplois; son rôle est de fournir un milieu propice à la création d'emplois. Le gouvernement a échoué sur ce chapitre.

Le message du gouvernement est tout à fait le contraire. Les libéraux disent qu'ils rendront plus difficile la création d'emplois. Le gouvernement dira ce qu'est une charge sociale. Est-ce l'assurance-emploi? Est-ce le RPC? Il cherchera à brouiller les pistes. Le fait est que les charges sociales ont beaucoup augmenté.

Bref, le budget a déçu énormément les Canadiens. Les Canadiens qui travaillent fort verront leurs chèques de paie diminuer. C'est bien déplorable. Nous voyageons souvent dans nos circonscriptions et nous constatons une dure réalité: que des gens souffrent. Des gens ont du mal à joindre les deux bouts. Des gens s'inquiètent pour leurs enfants.

Le gouvernement se livre à une campagne de relations publiques. Le budget n'est pas vraiment un budget qui conduira le Canada vers le prochain siècle. Certains ont soutenu que le budget a tout à voir avec la course à la direction du parti. D'autres ont dit qu'il s'agit tout simplement d'une mesure temporaire pour maintenir la barre en attendant qu'un vrai budget puisse être présenté d'ici six à huit mois. C'est fort malheureux, car les Canadiens méritent mieux.

M. John McCallum (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, malgré tout le respect que je lui dois, je crois que le député embrouille tout ce qui concerne la fiscalité.

Le fait de dire qu'il n'y a pas de véritable allègement fiscal est ridicule, alors que nous avons annoncé, il y a un an, une réduction d'impôt de 100 milliards de dollars sur cinq ans. Pour cette année seulement, il s'agit d'une réduction de 17 milliards de dollars.

Une voix: C'est faux.

M. John McCallum: C'est tout à fait exact. C'est la réduction d'impôt la plus importante de tous les pays du G-7. Et on allègue qu'il n'y a pas de véritable réduction d'impôt.

Prenons l'augmentation de la hausse des cotisations versées au RPC. Il ne s'agit pas d'une augmentation d'impôt. Même en soustrayant cette hausse des 17 milliards de dollars, nous aurions quand même la plus importante réduction d'impôt de tous les pays du G-7, parce que nous étions bien en avance sur eux. Les 17 milliards de dollars amenuisent la hausse de deux à trois milliards de dollars des cotisations versées au RPC.

Le budget

Peu importe par quel bout on prend le budget, les libéraux sont d'avis que nous avons la plus grande réduction d'impôt au sein du G-7.

En ce qui concerne la caisse d'assurance-emploi, elle ne renferme pas les 40 milliards de dollars. Comme le ministre des Finances l'a dit aujourd'hui, le vérificateur général répète depuis 1986 que nous devrions verser les fonds de cette caisse au Trésor. Qu'avons-nous fait de la caisse? D'abord, nous avons réduit les cotisations, ce qui compte pour 6,8 milliards de dollars, puis nous avons utilisé ces fonds à des choses telles que la réduction d'impôt de 100 milliards de dollars, une injection de 23 milliards de dollars au titre des soins de santé, autrement dit à des choses prioritaires pour les Canadiens.

Il est ridicule de demander où sont les 40 milliards de dollars excédentaires de la caisse parce qu'ils n'existent pas, si ce n'est sur papier. Je pense qu'il est grand temps que l'opposition comprenne ce simple fait.

● (1700)

M. Joe Peschisolido: Monsieur le Président, le problème est que le gouvernement essaie de gagner sur tous les tableaux. Il tourne les faits et les chiffres de façon à ce qu'ils appuient ses arguments. Parfois, c'est une réduction d'impôt sur cinq ans; d'autre fois, c'est une réduction d'impôt sur un an. Même si nous sommes généreux en regardant la prétendue réduction d'impôt de 100 milliards de dollars sur une période de cinq ans, nous voyons que c'est en fait 43,5 milliards de dollars.

Regardons les charges sociales pour l'exercice en cours. J'ai été étonné de ce que mon collègue d'en face a dit au sujet de la caisse d'assurance-emploi. Il est important de signaler que la caisse d'assurance-emploi n'appartient pas aux contribuables. Cet argent vient des travailleurs et des employeurs. Le but de la caisse d'assurance-emploi est de voir à ce qu'il y ait un système solide en place pour aider les Canadiens qui perdent leur emploi. Cet argent ne doit pas servir à financer les programmes du gouvernement et à cacher sa mauvaise gestion. C'est là toute la question.

Le gouvernement devrait être franc à ce sujet. S'il se sert de la caisse d'assurance-emploi pour financer d'autres programmes et pour cacher sa mauvaise gestion, il devrait le dire. Il devrait simplement dire qu'il n'y a pas de caisse d'assurance-emploi et que l'actuaire en chef ne devrait pas être là. Il devrait cesser de faire semblant et dire que toutes les cotisations versées par les travailleurs au titre de l'assurance-emploi sont en fait une taxe.

On devrait dire aux travailleurs canadiens que leur argent ne sert pas à financer un régime d'assurance-emploi dont ils pourraient bénéficier, mais bien à financer les projets favoris du ministre des Finances. Je suis fasciné d'entendre des ministériels dire que c'est là le but de la caisse d'assurance-emploi.

M. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de Richmond pour son discours. Il a fait tout un compliment au budget et au gouvernement en ne parlant pas des nouvelles annonces, mais en s'attardant plutôt sur deux initiatives concernant les cotisations sociales qui avaient été annoncées précédemment.

Je suis sûr qu'il reconnaît que nous avons réduit chaque année les cotisations à l'assurance-emploi. Cela fait partie des cotisations sociales. Son parti est certainement d'accord avec cela, et nous le sommes aussi.

Il reste l'autre point qu'il a mentionné: le Régime de pensions du Canada. Il ne devrait pas avoir de difficulté à répondre à la question

que je vais lui poser puisqu'on y a déjà répondu à deux reprises aujourd'hui.

Comme il le sait, les actuaires du Régime de pensions du Canada ont examiné la question et les provinces, comme le gouvernement du Canada, ont convenu, parce qu'il s'agit d'un programme conjoint, que des retenues sur le salaire devaient être faites pour que le régime demeure solvable. Il a été établi dans les derniers jours que le régime est solvable. L'Alliance canadienne est-elle d'accord avec le Régime de pensions du Canada et les niveaux de paiement qui maintiendront sa solvabilité?

M. Joe Peschisolido: Monsieur le Président, le fait que je n'aie pas commenté chacun des points du budget ne témoigne pas des soi-disant vertus du budget, mais de son manque de vertus.

C'est bien simple, le gouvernement essaie d'avoir le beurre et l'argent du beurre, mais cela lui est impossible. Je ne suis pas d'accord avec mon collègue qui prétend que les cotisations sociales ont diminué. Ces cotisations ne se limitent pas aux cotisations de l'assurance-emploi. C'est bien clair dans mon esprit. Les cotisations sociales se composent de deux types de cotisations : celles de l'assurance-emploi et celles du RPC.

Si on regarde les chiffres depuis 1993, on se rend compte qu'il y a eu une réduction d'environ 300 dollars des cotisations de l'assurance-emploi, accompagnée cependant d'une augmentation de plus de 900 dollars des cotisations au RPC. En tout et pour tout, les cotisations sociales ont augmenté de plus de 610 dollars pendant cette période.

● (1705)

M. Monte Solberg (Medicine Hat, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je suis ravi de participer au débat sur le budget. D'entrée de jeu, je souligne que c'est de toute évidence le pire budget que le gouvernement ait jamais présenté. À mon avis, les commentateurs de tout le pays tirent la même conclusion.

Je reconnais à contrecœur que, dans le passé, le gouvernement a pris de bonnes décisions. En réalité, il s'est rendu à bon nombre des arguments de l'opposition officielle, l'Alliance canadienne, qui s'appelaient auparavant le Parti réformiste. En agissant de la sorte, il a réussi jusqu'à un certain point à équilibrer le budget et à accomplir un certain nombre d'autres choses.

Toutefois, ce budget est incontestablement catastrophique. Pourquoi? Je vais vous l'expliquer. C'est une occasion ratée. Le gouvernement aurait pu en profiter pour répondre à certaines des préoccupations concrètes des Canadiens, notamment dans le domaine de la sécurité. Qu'a-t-il fait en bout de piste dans le dossier de la défense nationale? Il a baissé les bras. Un montant de 100 millions de dollars sera affecté à la défense nationale, alors que des intervenants comme la vérificatrice générale et des membres de l'Association de la défense du Canada recommandaient l'affectation de deux milliards de dollars par année.

D'une part, le gouvernement invoque l'argument de la pauvreté. D'autre part, il n'a pas pris un cent dans des secteurs faiblement prioritaires pour le réaffecter dans des secteurs hautement prioritaires. Le député de Markham et secrétaire parlementaire siège au Comité des finances. Il sait très bien que le Comité des finances a recommandé que des fonds soient réaffectés au profit de secteurs à haute priorité, comme la défense nationale. Le gouvernement l'a-t-il fait? Pas du tout. J'aimerais entendre plus tard ce qu'il a à dire à ce sujet.

Le budget

Le gouvernement se trouve devant un déficit de planification. Je sais que le secrétaire parlementaire est lié par ses fonctions et que son honnêteté intellectuelle l'empêche de reconnaître que c'est vrai. Il s'est placé en situation de déficit de planification, si l'on se fonde sur les règles appliquées jusqu'à cette année, mais il a éliminé dans une large mesure le facteur de prudence, les réserves pour éventualités. En vertu des règles en vigueur, le gouvernement a évité de se placer en situation de déficit de planification. Toutefois, s'il avait appliqué les règles utilisées jusqu'à l'an dernier, ce n'aurait pas été le cas. C'est incontestable. En réalité, bon nombre de commentateurs estiment qu'il accusera un déficit réel l'an prochain, et le gouvernement a recours à toutes sortes de formules comptables créatives pour chercher à éviter ce spectacle.

Le budget pose des problèmes pour un certain nombre de raisons. Je dirai à mon collègue, le député du Yukon, qu'il ne devrait pas se bercer de l'illusion que le budget ne pose aucun problème pour l'opposition officielle. Il en pose d'énormes.

J'ai déjà parlé d'un certain nombre de choses qui m'ont tout de suite dérangé, mais je tiens encore à signaler plus en détail une chose que le budget néglige vraiment de faire, à savoir contrer la baisse continue du niveau de vie des Canadiens.

Maintenant que le dollar a connu cinq nouveaux creux au cours du seul mois de novembre, je trouve intéressant qu'il ne soit pas mentionné une seule fois dans le budget, dans cette grosse pile de documents. Cela en dit long, je crois, sur l'honnêteté intellectuelle des gens qui se sont penchés sur certaines de ces questions. C'est manifestement une préoccupation des Canadiens.

Mon collègue, le député de Markham, reconnaîtra sans doute que le dollar est une sorte de baromètre de la santé de l'économie canadienne par rapport à l'économie des États-Unis, notre principal partenaire et concurrent commercial, un pays dont nous avons l'habitude de partager le niveau de vie. Comme ne l'ignore pas mon collègue, le niveau de vie des Canadiens a baissé au cours de la dernière année. Selon une étude au moins, notre standard de vie a diminué de 100 dollars de 1999 à 2000, passant de 17 900 dollars environ à quelque 17 800 dollars.

J'aurais cru que cela inquiéterait suffisamment le gouvernement pour qu'il corrige la situation dans son budget, mais non. Cela me paraît incroyable. Je le répète, le dollar est un indicateur de ce qui se passe du côté du niveau de vie.

Il y a à peine un an et demi, peut-être même moins, lorsque l'actuel ministre des Affaires extérieures était au portefeuille de l'Industrie, son ministère a publié un rapport dans lequel on disait que le niveau de vie moyen au Canada était désormais inférieur à celui des États les plus pauvres des États-Unis. C'est ce que disait le ministère de l'Industrie.

Une voix: Foutaise!

M. Monte Solberg: Mon collègue, en face, dit que c'est de la foutaise, mais c'est pourtant ce que disait le ministère de l'Industrie du gouvernement. Le député devrait dire cela à son ministre, car cette donnée vient de son ministère.

• (1710)

Voilà quelques-unes des préoccupations de l'opposition officielle dont on n'a pas tenu compte dans le budget. On a entendu toutes sortes de commentaires sur les allègements fiscaux. Le secrétaire parlementaire veut nous faire croire que les impôts vont baisser de 100 milliards de dollars sur les cinq prochaines années. Ce n'est pas vrai. Il sait très bien qu'une grande partie de la prétendue diminution correspond à l'annulation des futures augmentations qui devaient se

produire automatiquement parce que le régime fiscal n'était pas indexé. Je dis donc au député que l'annulation d'une future augmentation d'impôt n'équivaut pas à une réduction de l'impôt.

En réalité, les impôts vont effectivement baisser de 43,5 milliards de dollars par rapport à l'an dernier. Cela ne tient pas compte des colossales augmentations que nous avons subies entre 1993 et 1999-2000 je crois. En fait, au Canada, entre 1999 et 2000, les impôts sont passés de 44 p. 100 du PIB à 44,3 p. 100 du PIB. Par conséquent, le ratio des impôts par rapport au PIB continue de grimper légèrement.

Ce serait inquiétant, même dans le cadre d'un débat abstrait. Cependant, je soutiens que tout cela a un impact considérable sur les gens dont mes collègues libéraux prétendent se préoccuper le plus. Qui sont les plus touchés? Les députés? Ceux qui possèdent déjà des compétences, des aptitudes et des capitaux? Non. Les gens les plus affectés sont les gagne-petit, ceux qui habitent les régions où les taux de chômage sont déjà élevés. Lorsque l'économie ralentit, ils ne peuvent trouver de l'emploi. Et s'ils trouvent du travail, ce ne sera pas un emploi qui leur permettra de pourvoir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

C'est ce qui m'irrite un peu dans ce budget. Le gouvernement n'a annoncé aucun stimulant économique qui nous permettrait de nous sortir de la récession et de relever notre niveau de vie par rapport à celui des Américains.

Pour les mineurs du Cap-Breton qui ont récemment perdu leur emploi à la suite de la fermeture des mines de charbon, il n'y a rien dans le budget qui leur permette d'espérer voir l'économie redémarrer sous peu, afin de trouver des emplois qui leur permettraient de se tirer d'affaire. Les résidents des régions du nord du pays, où le taux de chômage est élevé, les mères monoparentales, les personnes qui n'ont pas beaucoup d'éducation ou encore celles qui sont en difficulté dans les centres-villes ne trouveront rien dans le budget qui leur permette d'espérer pouvoir échapper à leur situation difficile dans un proche avenir. C'est parce que le gouvernement n'a pas de vision à long terme. Il n'a pas de plan d'action qui donne aux gens l'espoir dont ils ont besoin pour continuer de progresser.

Il serait pourtant possible de le faire. Ces dernières années, l'économie américaine a connu un véritable essor. Le taux de chômage y est tombé à 4 p. 100, soit le niveau le plus bas en 40 ans. Même le segment le plus pauvre de la population américaine, les Noirs, qui constituent la minorité visible la plus pauvre aux États-Unis, affichait un taux de chômage de 7 p. 100, comparativement à 7,5 p. 100 chez nous à l'heure actuelle.

Lorsque l'économie change aussi rapidement, les entreprises se déplacent vers les régions où les taux de chômage sont élevés, afin de donner des emplois aux gens et leur permettre d'acquérir des compétences et d'espérer. Malheureusement, ce n'est pas ce que nous avons fait au Canada et le gouvernement n'a prévu aucun plan à cette fin dans son budget.

Le budget

Je terminerai par où j'ai commencé. Il y aurait de nombreuses critiques à adresser au gouvernement. J'ai parlé de certaines de ses lacunes au début. En définitive, le gouvernement n'a pas de vision à long terme qui nous permettrait de stimuler suffisamment l'économie pour relever notre niveau de vie et aider les gens à faible revenu. Le gouvernement dit qu'il se préoccupe de ces gens, mais il n'a aucunement tenu compte d'eux dans le dernier budget.

• (1715)

M. John McCallum (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais d'abord féliciter le député d'en face qui est de loin le porte-parole le plus éloquent de son parti en matière économique, ce qui ne veut pas dire grand-chose, mais cela nous porte à nous demander pourquoi il siège derrière plutôt que dans la rangée d'en avant.

Dans le très peu de temps dont je dispose, je voudrais simplement relever trois erreurs qu'il a faites. Premièrement, il a dit que nous avons une planification déficitaire, alors qu'il n'en est rien. Deuxièmement, il a dit que nous n'avons rien fait pour stimuler l'économie, alors que nous avons pris des mesures. Et troisièmement, nous avons ajusté la question du niveau de vie.

Sur le premier point, la réserve pour éventualités existe pour faire face aux imprévus. Je mets le député au défi d'imaginer une éventualité qui soit plus imprévue et impossible à maîtriser que les événements du 11 septembre et leurs conséquences. Nous avons entamé en partie la réserve pour éventualités afin de faire face à cette mère de toutes les éventualités. Dans ces conditions, on ne peut absolument pas parler de déficit de planification.

Sur le deuxième point, il dit que le budget n'offre aucun stimulant. Pour cette année même, nous effectuons des réductions d'impôt de 17 milliards de dollars. Nous affectons 3 milliards de dollars aux dépenses dans le secteur de la santé. À cela s'ajoutent d'autres mesures qui donnent un montant de plus de 20 milliards de dollars, ce qui est beaucoup plus, compte tenu du poids relatif de notre économie, que n'importe quel stimulant auquel les États-Unis ont pu songer et encore moins offert.

Au Cap-Breton, nous avons un fonds de 112 millions de dollars visant à venir en aide aux travailleurs et à donner espoir à ce coin du pays.

Enfin, en ce qui a trait au niveau de vie, la productivité est la clé à cet égard, et pour accroître la productivité, nous avons sabré le taux d'imposition des sociétés. Nous avons éliminé la surtaxe. Nous avons réduit de moitié l'impôt sur les gains en capital. Nous avons consacré des fonds à la recherche et au développement, et toutes ces mesures soutiennent la production et la hausse du niveau de vie.

M. Monte Solberg: Monsieur le Président, en ce qui concerne le déficit de planification, il ne fait pas de doute que le 11 septembre a eu des répercussions. Toutefois, la vérité, c'est que nous nous dirigeons déjà vers une récession et que nous le savions depuis le printemps dernier. Les gens avaient le sentiment que l'activité économique se déplaçait vers le Sud. Le gouvernement a engrangé un énorme surplus. Au lieu de le mettre de côté pour les vaches maigres ou de s'en servir pour diminuer la dette, il l'a tout dépensé, de sorte qu'il n'a rien pour faire face à la récession.

Le député a dit que le gouvernement avait puisé dans le surplus pour accorder des allègements fiscaux. Je réfute cette affirmation. Le député a parlé de 17 milliards de dollars. Je pense que le député devrait convenir que ces 17 milliards de dollars comprennent des choses comme l'annulation de futures hausses d'impôt et la non-indexation du régime fiscal. Ce ne sont pas des baisses d'impôt. C'est

l'annulation d'une future hausse d'impôt. Cela n'aurait pas l'effet qu'aurait une vraie baisse d'impôt.

Le député a parlé du fonds du Cap-Breton, qui fait 110 millions de dollars. J'ai énuméré quant à moi une foule de situations différentes. Dans bien des régions, les gens n'ont aucun espoir. La solution ne consiste pas à prévoir des fonds spécialisés ici et là. Dans bien des cas, ces fonds ont été une catastrophe. La Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique est un exemple. On a formé des villages entiers pour la plongée sous-marine et la coiffure. Il nous faut un plan à long terme qui suscite assez de croissance économique pour créer des emplois et, en fin de compte, relever le niveau de vie.

En ce qui concerne le niveau de vie, le député n'a rien dit d'un fait que j'ai soulevé, soit que notre niveau de vie a baissé de 1999 à 2000 et que nous perdons du terrain par rapport aux États-Unis. Les États-Unis ont accordé des réductions d'impôt de 100 milliards de dollars. Le Canada aura donc beaucoup de mal à livrer concurrence.

Depuis le 11 septembre, comme le député le sait et l'a d'ailleurs dit pendant les audiences du Comité des finances, les entreprises qui cherchaient à s'implanter en Amérique du Nord et qui, à un moment donné, ont été attirés par le Canada parce que cela leur donnerait un accès facile au marché américain, envisagent maintenant de s'implanter directement aux États-Unis. Il nous faut redoubler d'efforts pour réduire les impôts des sociétés, accélérer l'allègement de leurs impôts et éliminer la taxe sur le capital, comme le Comité des finances l'a d'ailleurs recommandé. Le député siège à ce comité et il a participé à l'élaboration de cette recommandation. Le budget n'en souffle pas mot. Il s'agit d'un impôt immensément punitif qui nuit à la productivité, à la création d'emplois, etc. Pas un mot à ce sujet.

C'est pourquoi je rejette ce que mon collègue a dit. J'estime que le gouvernement a beaucoup à faire s'il veut relever le niveau de vie au Canada.

• (1720)

M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre part au débat. À peu près au milieu des délibérations, j'ai été un peu étonné de l'échange de propos enflammés de part et d'autre de la Chambre. J'ignore comment les lecteurs du compte rendu et ceux qui regardent les délibérations réagissent, mais il m'arrive parfois de ne pas m'y retrouver dans le monde qui sépare ce qu'on dit d'un côté et ce qu'on dit de l'autre.

Pour les électeurs de ma circonscription, celle de Scarborough—Rouge River, je vais essayer de faire porter mes propos sur une chose qui ne pose pas de grands problèmes de crédibilité et de compréhension.

Nous venons de recevoir un budget. Le budget consigne un certain nombre de faits marquants dans l'année budgétaire. L'année budgétaire est celle qui suit le budget et non, dans ce cas-ci, l'exercice qui se terminera en mars 2002.

Il y a deux ou trois faits marquants qui m'ont fait plaisir, et dont je me serais réjoui de toute façon, que je siège du côté du gouvernement ou dans l'opposition. Il y a tout d'abord la réduction de la dette publique. Nous pouvons mesurer la dette publique, la dette nette et la dette extérieure de bien des façons, mais, pour dire les choses simplement, nous avons réussi au cours des deux dernières années à rembourser quelque 35 milliards de dollars sur notre dette publique nette.

Le budget

Un député a demandé à la Chambre ce qu'il était advenu de l'excédent de 17 milliards de dollars. La majeure partie a servi à rembourser une partie de la dette. Nous n'avons pas remboursé 35 milliards en perdant de l'argent quelque part pour ne plus le retrouver. Il faut rembourser avec des espèces sonnantes et trébuchantes, avec l'argent des contribuables que nous avons réussi à économiser sur les excédents accumulés ces deux dernières années. Notre dette, exprimée de la façon la plus simple, se situe à 547 milliards de dollars.

Deuxièmement, notre rapport dette-PIB est passé d'environ 71 p. 100 à 51,8 p. 100. Pour l'exercice qui commencera le 1^{er} avril, on prévoit que notre rapport dette-PIB tombera sous les 50 p. 100. Cela est particulièrement encourageant parce que la plupart des pays industrialisés se servent du seuil de 50 p. 100 comme critère servant à déterminer leur capacité d'assumer la dette nationale, quelle que soit la façon dont elle est mesurée.

Je ne me lancerai pas dans un débat sur les diverses composantes de notre dette publique, dont certaines sont plus gérables et remboursables que d'autres. Cependant, lorsque notre rapport dette-PIB sera inférieur à 50 p. 100, nous aurons un portefeuille très gérable.

Les documents budgétaires renferment beaucoup de renseignements sur la façon dont le gouvernement compte s'y prendre pour gérer et diversifier la dette afin de voir à ce que les Canadiens paient les taux d'intérêt les plus bas et pour réduire la dette graduellement au cours des années à venir. Cela se fera.

Troisièmement, il y a quelques années, on disait que 36 cents pour chaque dollar de recettes fiscales servaient à payer l'intérêt sur la dette. Le budget fait ressortir le fait que, pour l'exercice se terminant en mars prochain, nous aurons consacré seulement 23 cents pour chaque dollar de recettes fiscales au paiement de l'intérêt sur la dette. Certains diront qu'il serait préférable de ne pas avoir à dépenser ainsi 23 cents pour chaque dollar, mais c'est beaucoup mieux que 36 cents pour chaque dollar. C'est là où nous en sommes à l'heure actuelle. Nous avons fait des progrès et continuerons d'en faire.

Le budget donne suite à un certain nombre d'engagements que le gouvernement avait pris précédemment. On a beaucoup parlé ici aujourd'hui de choses qui n'étaient pas dans le budget et qui auraient dû l'être. Les réductions d'impôt de 100 milliards de dollars sur cinq ans qu'on a mentionnées avaient déjà été annoncées. Elles n'étaient pas dans le budget et n'avaient pas besoin de l'être puisqu'elles font déjà partie de la politique gouvernementale.

Le chiffre pour l'exercice en cours est de quelque 43 milliards de dollars, mais les réductions d'impôt sur cinq ans se poursuivent. Elles sont en train de se faire. Cela ne se fait pas en un an. Qu'on parle de 20, 40 ou 100 milliards de dollars, tous les contribuables canadiens bénéficieront de réductions d'impôt.

• (1725)

Le budget se voulait une réponse à une économie chancelante et aux attentats du 11 septembre. Il convient de souligner que deux facteurs contribuent déjà grandement, de l'avis de la plupart des économistes, à redresser une économie chancelante: les mesures de relance budgétaire et les mesures de stimulation monétaire.

Les stimulants budgétaires se traduisent actuellement par les 17 milliards de dollars de réductions d'impôt dont les Canadiens bénéficieront cette année. C'est déjà en marche. Cet argent revient dans l'économie à titre de stimulant budgétaire qui prend la forme d'une réduction des cotisations prélevées à la source sur les chèques de paie ou autrement.

La mesure de stimulation monétaire provient de la baisse très flagrante des taux d'intérêt à l'échelle de notre pays. Il n'y a pas si longtemps, nous payions tous 10 p. 100, 11 p. 100 ou 12 p. 100 d'intérêt sur diverses choses comme la dette à la consommation, les hypothèques, les prêts aux entreprises et les taux préférentiels. Ces taux ont tous chuté à 3, 4 ou 5 p. 100. Cela fait une énorme différence pour les Canadiens. Ces faibles taux d'intérêt constituent une mesure de stimulation monétaire. Tous les économistes s'entendent pour dire qu'il s'agit de mesures de stimulation gigantesques et importantes pour notre économie. Ces mesures existaient déjà lorsque le ministre des Finances a présenté son budget.

Je ne peux parler des nombreux autres éléments prévus dans le budget dans le peu de temps qu'il me reste, mais je tiens à dire qu'on accorde une grande importance à la sécurité. Les événements du 11 septembre ont changé notre perception de ce qui se passe dans le monde. Les menaces qui se sont concrétisées dans ces attentats dépassaient quantitativement et qualitativement tout ce que nous avions connu à l'extérieur d'une guerre.

Nous savons qu'il y a un ennemi et que cet ennemi est très discret. Dans une véritable théorie tactique, lorsque nous avons un ennemi, nous devons le trouver et le liquider avant qu'il ne nous trouve. Je ne veux pas entrer dans les détails sur la façon d'y parvenir, mais il est impératif que nous arrivions à cela. On peut soutenir que cet ennemi est déterminé à nous ramener à l'âge des ténèbres. Personne à la Chambre ne permettra qu'il le fasse.

Nous devons investir maintenant dans la sécurité et dans les services de renseignements de sécurité de façon à pouvoir trouver et éradiquer l'ennemi. Dans une certaine mesure, c'est ce qui se passe maintenant en Afghanistan au moment même où nous nous parlons. Toutefois, bien d'autres choses continuent et bien d'autres menaces sont liées à cette situation non seulement en Afghanistan, mais aussi au Canada et dans les pays voisins.

Il n'est pas toujours possible d'expliquer en détail en quoi consistent les menaces. Les Canadiens comprennent que nous ne pouvons faire cela parce que nous continuons sans relâche à poursuivre l'ennemi. Or, si nous disons à cet ennemi que nous le cherchons, il change alors les pions de place sur l'échiquier et cela nous complique beaucoup la tâche.

C'est la situation maintenant mais il y a encore des risques énormes. Nous ne savons pas quand ces risques s'amenuiseront. Il n'y a présentement aucune raison de croire que les risques sont moindres aujourd'hui qu'ils ne l'étaient le 11 septembre. Ils perdureront pendant encore un certain temps.

Dans ce processus, il est possible que nous tous, en tant que citoyens canadiens, devions de temps à autre revoir nos libertés civiles et investir un tant soit peu dans notre sécurité collective. Ces questions ont été abordées ailleurs au sujet des projets de loi C-36 et C-42. Je ne sais pas exactement où nous en serons dans quelques mois.

Je viens d'une circonscription comptant un grand nombre de citoyens des cinq grands groupes musulmans: les Sunnites, les Chiïtes, les Ahmadis, les Ismaïliens et les Boras. Ces groupes de foi musulmane expriment un fort embarras et un clair mécontentement du fait que les terroristes ont, dans une certaine mesure, pris leur foi en otage en prétendant que l'islam est le motif de cette terreur.

Le budget

• (1730)

Or, ce n'est pas le cas. Nous devons tous comprendre qu'il n'en est pas ainsi. À mesure que nous progressons, nous devons nous assurer que tous les Canadiens sont traités comme citoyens à part entière et qu'ils bénéficient de toutes les libertés civiles prévues, dans le plus grand respect.

Mme Elsie Wayne (Saint John, PC/RD): Monsieur le Président, j'aimerais parler d'un sujet qui n'a pas été soulevé à la Chambre des communes, ni dans le budget. Le budget déposé n'accorde pas suffisamment d'argent à nos militaires.

Le député parle des événements du 11 septembre. Suite à ces événements, nous avons envoyé nos troupes en Afghanistan. Nous parlons même d'en envoyer d'autres, mais nous n'avons pas les outils ni les ressources dont elles ont besoin.

Je ne sais pas si le député est au courant du fait que le système de filtration du navire de ravitaillement, cette frégate qui a transporté nos troupes, s'est brisé. Nos militaires n'avaient pas d'eau à boire. Ils ne pouvaient pas se laver les mains ou prendre une douche. Cela a duré une semaine.

Ce budget devait miser sur l'aspect militaire et la sécurité. Les militaires n'ont reçu que 300 millions de dollars, bon sang, pour acheter l'équipement dont ils ont besoin. C'est trois fois rien. Le député pourrait-il me dire quand le gouvernement mettra un peu d'argent dans le budget pour acheter des bottes, de l'équipement divers, des uniformes et des outils aux militaires pour qu'ils puissent faire leur travail? Rien de tout cela n'est prévu dans le budget.

M. Derek Lee: Monsieur le Président, la députée sera heureuse de constater que j'ai une assez bonne réponse à lui faire. Comme je l'ai indiqué plus tôt, toutes nos dépenses n'apparaissent pas dans le budget. Le discours du budget doit exposer les nouvelles initiatives en matière de dépenses.

La députée a parlé d'une somme de 300 millions de dollars ou quelque chose du genre. Le niveau de financement de base des militaires canadiens est de 11 milliards de dollars pour l'exercice financier en cours.

D'autres montants ont été ajoutés à cela. Au cours des quatre prochaines années, nos fonds pour dépenses de capital en vue de l'achat de bottes et d'autres pièces d'équipement non inclus dans le financement de base s'élèveront à 7,6 milliards de dollars.

La députée peut bien s'en tenir aux 300 millions dont elle parle, mais il y a 1,2 milliard de dollars de plus qui sont prévus au budget. Il suffit d'ajouter les 900 millions supplémentaires aux 300 millions prévus pour cette année.

Au cours des cinq prochaines années, monsieur le président, écoutez bien, c'est 7,6 milliards de dollars qui seront consacrés aux militaires. Nos soldats postés à l'étranger ne manqueront de rien, qu'ils soient affectés dans les airs, sur l'eau ou au sol.

• (1735)

M. Inky Mark (Dauphin—Swan River, PC/RD): Monsieur le Président, je conviens avec le député libéral qu'il s'agit d'un budget portant sur la sécurité. Je veux lui poser une question au sujet de la sécurité.

Revenons en arrière. Lorsque le gouvernement a pris le pouvoir en 1993, il voulait équilibrer le budget. Il l'a fait, mais il a privé de fonds tous nos organismes de sécurité. La GRC, le SCRS, les douanes et Immigration Canada ont tous subi des compressions budgétaires.

Je suis membre du Comité de l'immigration. Nous nous sommes déplacés pour visiter les différents organismes et les points d'entrée au Canada. Nous avons constaté que les besoins correspondaient à ceux qui étaient énoncés dans les rapports du vérificateur général de 1997 et de 2000: un plus grand nombre de ressources humaines et de ressources techniques.

Le député du gouvernement expliquera-t-il pourquoi son gouvernement a sabré les budgets de nos organismes de sécurité?

M. Derek Lee: Monsieur le Président, aucun député, en face, ne devrait penser autrement: nous avons dû réduire les dépenses pour juguler notre déficit annuel. Nous avons réduit les dépenses au point où les dépenses de programmes du Canada n'ont jamais été aussi faibles depuis que je suis né. Il va maintenant falloir que j'avoue mon âge. Il faut remonter à l'année 1948-1949. Le pourcentage des dépenses de programmes par rapport au PIB n'a jamais été si faible en 52 ans.

Aucun incident terroriste ne s'est produit au Canada en raison de quelque chose que le Canada a fait ou n'a pas fait, ou en raison des compressions effectuées dans nos forces policières et dans nos services de renseignement. Cependant, nous devons maintenant réinvestir, de concert avec nos alliés, dans l'intérêt du monde entier, et nous le faisons en engageant plusieurs milliards de dollars.

M. Paul Szabo (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, la Chambre est pleine à craquer.

Le 11 septembre: Combien de fois avons-nous entendu cette date au cours des trois derniers mois? La semaine dernière, j'ai eu l'occasion de me rendre à Washington avec mes collègues du Comité des transports. Les autorités nous ont dit qu'elles parlaient du 9-11. Là bas, on ne parle pas du 11 septembre, mais du 9-11. Je pense que le budget réaffirme aux Canadiens ce que nous savons tous, c'est-à-dire ce qu'a vraiment été ce jour-là. Il s'agissait d'un appel d'urgence à toutes les démocraties du monde qui attachent de l'importance à la sécurité ainsi qu'aux libertés et aux valeurs pour lesquelles nous avons lutté si longtemps et avec tant de vigueur pour que nos pays, nos familles et nos collectivités puissent en profiter.

Cela a vraiment changé brusquement beaucoup de priorités importantes que les gouvernements s'étaient fixées. Avant le 11 septembre, de nombreux députés travaillaient fébrilement pour présenter leurs instances aux fonctionnaires et aux ministres au sujet de certaines de leurs priorités. Je voulais que ce budget soit un budget écologique. Je voulais qu'on y parle d'environnement. J'ai consulté mes électeurs. J'ai effectué un sondage. Nous avons envoyé 10 000 sondages. Mes électeurs m'ont dit que, si nous ne nous occupons pas de notre environnement, rien d'autre importe vraiment, car nous ne vivons pas assez longtemps pour profiter de toutes les autres belles choses que nous avons dans notre merveilleux pays.

Je voulais que les conjoints qui restent à la maison pour s'occuper d'enfants d'âge préscolaire et qui se retirent de la main-d'oeuvre active pour le faire puissent cotiser au Régime de pensions du Canada pour ces années, afin que soit reconnue la valeur du travail, rémunéré ou non, qu'ils ont accompli tout au long de leur carrière. Cela leur ouvrirait droit à une pleine pension en vertu du Régime de pensions du Canada. Je pensais que c'était une priorité importante que de reconnaître la valeur du travail non rémunéré.

Le budget

Je voulais me pencher sur notre régime d'assurance-emploi. Je voulais envisager d'autres possibilités d'améliorer le sort des employés occasionnels qui n'ont pas accumulé suffisamment d'heures de travail pour jamais être admissibles à des prestations, mais qui doivent néanmoins verser des cotisations. Plutôt que de réduire les cotisations directement, je voulais accroître l'exemption pour qu'ils ne paient des cotisations que sur une plus petite partie de leur rémunération. Cela stimulerait la création d'emplois.

Les députés de la Chambre ont tous des priorités qu'ils aimeraient voir le gouvernement prendre en compte, mais le 11 septembre a changé la donne. Il est essentiel que nous réévaluions les mesures de sécurité et de sûreté au Canada, tout comme les autres démocraties le font. La sécurité et la sûreté sont garantes de la souveraineté d'un pays. La souveraineté est garante de l'économie. Une économie stable, croissante et dynamique est garante de la qualité de vie des habitants de ce pays. Il était donc essentiel que ce budget soit axé sur la sécurité et la sûreté.

C'est chose faite. Ce n'est peut-être pas très éblouissant mais c'est une nécessité. Je pense que tous les députés sont d'accord avec les mesures prises en vue d'assurer la sécurité, à savoir l'affectation de fonds aux forces policières, à la sécurité dans les aéroports et à bord des avions, aux Forces canadiennes et à diverses mesures de défense ainsi qu'à nos services du renseignement. Nous avons fait cet énorme investissement dans la sécurité, parce que la sécurité est garante de tout le reste.

Les Canadiens savent aussi que le gouvernement doit continuer de gouverner et de veiller le mieux possible aux autres domaines prioritaires de la nation. Nous devons veiller aux facteurs fondamentaux de l'économie. Nous devons nous montrer financièrement et fiscalement responsables, même en situation d'urgence.

Nous avons la preuve non seulement que la prudence financière dont le gouvernement a fait preuve depuis 1993 nous a donné une solide assise financière, mais encore que sa prudence dans la gestion financière et la constitution d'un fonds pour éventualités nous ont donné les moyens de répondre aux urgences.

● (1740)

Les Canadiens sont probablement rassurés par le fait que le budget soit équilibré, comme ceux des années précédentes, qui affichaient des excédents. Le gouvernement a promis l'équilibre budgétaire non seulement cette année, mais aussi l'an prochain et l'année suivante. Il y a de quoi rassurer grandement tous les Canadiens.

Nous avons réduit la dette. Nous n'avons pas puisé dans les excédents. Il était important de ramener notre dette à un niveau acceptable, et nous continuerons de la rembourser. En fait, notre dette se situe maintenant à moins de 50 p. 100 du PIB. Nous avons franchi une étape importante. Nous ferons encore plus, mais il y aura des choix à faire. Nous devons aussi assurer la sûreté et la sécurité.

De nombreux députés ont déclaré à la Chambre que le budget ne contenait pas de nouvelles mesures en matière de santé et de fiscalité, notamment. Il y en a pourtant. Le gouvernement a pris des engagements à long terme à l'égard du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux et en matière de réduction des impôts. Le ministre des Finances a annoncé, dans un budget précédent, un programme de réduction d'impôt de 100 milliards de dollars, afin que les Canadiens puissent planifier et comprendre leurs obligations fiscales et que les gouvernements provinciaux, qui touchent des fonds destinés au financement des programmes, de l'éducation postsecondaire et des soins de santé, puissent compter sur un financement pré-établi.

Cette année, les dépenses en soins de santé augmenteront de près de 3 milliards de dollars. Chez nous, en Ontario, 90 p. 100 des dépenses supplémentaires en santé ont été financées par des transferts additionnels du gouvernement fédéral. Cela prouve que le gouvernement fédéral fait plus que sa part en Ontario et que l'Ontario devrait dépenser davantage en soins de santé. Nous ne pouvons pas adopter une loi pour l'y obliger, mais nous ferons certainement en sorte que la population de l'Ontario sache que le gouvernement fédéral fait sa juste part dans le domaine des soins de santé et que c'est la province de l'Ontario qui laisse tomber ses citoyens en n'en faisant pas autant.

Le député qui m'a précédé disait que les taux d'intérêt n'ont jamais été aussi bas. Je me souviens qu'en 1993, nous avons hérité un déficit de 42 milliards de dollars. Nous parlions de l'impact des taux d'intérêt et de l'effet qu'aurait une baisse de 1 p. 100 sur les hypothèques et l'achat d'automobiles. Il s'agit d'économies réelles après impôt pour les Canadiens. Les taux d'intérêt sont aujourd'hui à leur niveau le plus bas en 40 ans. C'est très important, et c'est utile aux Canadiens.

Sur la question de la défense, il n'y a pas de doute. Beaucoup estiment que nous aurions dû faire plus. Nos dirigeants militaires nous ont dit, il importe que les Canadiens le sachent, qu'ils avaient les moyens et les ressources voulues pour accomplir le travail qui leur est demandé.

À titre de membre du Comité des transports, j'ai eu l'occasion, avec mes collègues, d'étudier toute la question de la sûreté et de la sécurité de nos transports aériens et de nos aéroports. Les Canadiens doivent savoir que les États-Unis ont rapidement légiféré, le 19 novembre, pour avoir des mesures en place avant l'Action de grâce, souhaitant redonner confiance aux voyageurs avant la semaine qui a toujours été la plus active dans les transports aux États-Unis. Nous avons appris que seulement 80 p. 100 des appareils ont volé pendant cette semaine et que le taux d'occupation a été de 80 p. 100. C'est dire au fond que, pendant cette semaine qui doit être la plus intense de toute l'année, seulement environ les deux tiers de la capacité a été utilisée. Il est donc évident que l'impact sur la confiance des voyageurs canadiens a été aussi grave et qu'il est très important de s'attaquer aux problèmes de sûreté et de sécurité au Canada.

Je profite des dernières minutes qu'il me reste pour remercier le premier ministre. Il m'a promis que le problème du syndrome de l'alcoolisation foetale figurerait au programme du gouvernement du Canada. Il en a été question dans le discours du Trône, en début de session, puis dans le budget. Il a tenu parole, et je tiens à le remercier.

● (1745)

M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai beaucoup de questions à poser au député, mais je vais d'abord répondre à sa dernière affirmation. Je pense que nous sommes tous grandement préoccupés par les problèmes dont souffrent les enfants dont la mère avait l'habitude de boire pendant la grossesse. La consommation d'alcool pendant la grossesse peut causer des dommages irréparables au cerveau de l'enfant.

Le budget

Puisqu'il y a une mesure prévue dans le budget pour aider les jeunes autochtones qui souffrent de ces problèmes, et j'imagine que l'argent ira dans l'éducation, le député pourrait-il nous dire comment cet argent sera utilisé exactement, et comment va-t-on rendre compte des dépenses faites dans ce domaine? Quelle preuve aurons-nous de l'efficacité de cette mesure? Quels moyens de contrôle le gouvernement mettra-t-il en place pour confirmer que l'on prend des mesures concrètes dans ce domaine? Je sais que c'est un dossier qui lui tient à coeur.

M. Paul Szabo: Monsieur le Président, je remercie le député pour ses questions sur le syndrome d'alcoolisation foetale. La consommation d'alcool durant la grossesse est la principale cause connue de déficience mentale au Canada. C'est un problème incurable, mais que l'on peut prévenir.

Le député a entièrement raison quand il dit que le budget prévoit une somme d'environ 25 millions de dollars pour la prévention et la réduction des cas d'alcoolisation foetale. Quelque 70 p. 100 des autochtones vivent à l'extérieur des réserves, si bien que les programmes mis au point par le gouvernement fédéral profiteront à tous les Canadiens. La moitié des grossesses ne sont pas planifiées. La mise en garde élémentaire que l'on fait est que si une grossesse est possible, la femme devrait s'abstenir de consommer de l'alcool. C'est très simple.

Il y a deux ans, le ministre de la Santé a mis sur pied un comité consultatif national sur le syndrome de l'alcoolisation foetale. Ce comité a tenu des consultations partout au Canada afin de déterminer quels seraient les programmes les plus efficaces et les plus efficaces. Le comité déposera son rapport prochainement et des programmes seront élaborés très bientôt. Les fonds annoncés serviront à s'assurer que les programmes auront la meilleure chance possible de réduire efficacement les cas d'alcoolisation foetale au Canada.

M. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue a dit au début de son discours qu'il était déprimé parce que tant d'argent a été consacré à la sécurité que d'autres postes, particulièrement l'environnement, ont été négligés. J'ai une surprise pour mon collègue.

Ce budget ne concerne pas uniquement les questions importantes que sont la sécurité, les allègements fiscaux et la santé. Il reste encore de l'argent pour l'environnement. Les deux fonds d'investissement municipal écologiques ont vu leur financement doubler en dépit de la diminution de l'argent disponible. Il est question dans le budget de la stratégie de réaménagement des terrains abandonnés. Je m'intéresse vivement à l'énergie éolienne, qui réduirait les gaz à effet de serre, et cela aussi figure dans le budget. Il y a des dispositions fiscales en faveur de la micro-génération d'électricité, qui contribuerait également à réduire les gaz à effet de serre. Des dispositions concernant la transition des terres à bois figurent également dans le budget.

J'espère que ces faits rendront mon collègue heureux, car il y a beaucoup de choses pour l'environnement dans le budget.

• (1750)

M. Paul Szabo: Monsieur le Président, le député a tout à fait raison. Il y a plusieurs secteurs dans lesquels le gouvernement est en mesure de poursuivre ses efforts. Nous savons tous que le gouvernement continue d'avoir des groupes d'études qui se penchent sur des initiatives importantes qui nous permettraient de respecter nos engagements en vertu du protocole de Kyoto. Le député en a énuméré quelques-unes.

Les Canadiens devraient savoir qu'il y a de nombreux parlementaires ici qui pensent que notre environnement est très vulnérable.

L'automobile est probablement le facteur qui contribue le plus à l'émission des gaz à effet de serre. Nous avons besoin d'une stratégie concernant les transports urbains. Nous avons besoin d'une stratégie concernant les sources d'énergie de rechange. Nous avons besoin de plusieurs stratégies. Certaines sont déjà sur la table, mais il y a encore du travail à faire. Les Canadiens peuvent être assurés que l'environnement est une priorité pour le gouvernement du Canada.

M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, c'est pour moi un plaisir de parler du budget. Mes collègues ont dit ce qu'ils pensaient des défauts du budget. Je suis le porte-parole de l'opposition officielle en matière de coopération internationale et je limiterai mes remarques au développement international.

Le budget consacrerait plus d'un milliard de dollars en trois ans au développement international. Dans le monde de l'après-11 septembre, il y a un consensus grandissant que le Canada doit faire davantage pour promouvoir le commerce en général, la croissance économique et l'allègement des souffrances dans le monde en voie de développement. Sous le gouvernement libéral, l'engagement du Canada à l'égard du monde en voie de développement est tombé en deçà de notre capacité d'aider.

Quoi qu'il en soit, et je veux que ce soit très clair, nous ne pouvons augmenter la capacité du Canada en dépensant plus d'argent. Il y a d'autres moyens et je vais expliquer comment nous pouvons aider. Dépenser des sommes supplémentaires n'est pas la solution au problème.

Le succès de l'ACDI au cours des 20 à 25 dernières années n'a été que marginal. J'ai parlé à des fonctionnaires de l'ACDI et aux ministres à plusieurs occasions. Je leur ai demandé de nommer un pays où l'ACDI avait réussi à éliminer la pauvreté au cours des 20 à 25 dernières années. Ils n'ont pas pu en nommer un seul. J'expliquerai aux députés pourquoi en temps opportun.

L'ACDI est un organisme qui a été critiqué par le vérificateur général et, ce qui est plus important encore, qui a subi de l'ingérence politique. La dernière fois, il était question de fonds de l'ACDI qui auraient été détournés pour être versés aux travailleurs de campagne de la ministre.

La ministre est maintenant impliquée dans une controverse politique à cause d'activités douteuses dans sa circonscription qui lui ont fait perdre la confiance des Canadiens. Elle ne peut plus parcourir le monde pour prêcher le bon gouvernement aux autres pays à cause de sa propre incapacité à respecter les normes élevées de son poste.

Nous avons une agence dirigée par une ministre dont la crédibilité est remise en question à la fois par les Canadiens et par nos amis internationaux. Où pouvons-nous nous attendre à ce qu'elle conduise cet organisme? L'ACDI reçoit actuellement 2,2 milliards de dollars. Ce n'est pas rien. Et le budget propose d'ajouter à cela 1 milliard de dollars d'ici trois ans.

La politique de l'Alliance canadienne verrait à ce que notre aide étrangère satisfasse au critère de l'optimisation des ressources. Le gouvernement doit entreprendre l'élaboration d'un nouveau livre blanc sur le développement international et repenser les priorités de l'ACDI avant que d'autres fonds ne soient affectés à cet organisme ou au développement international.

Le budget

Je réclame un livre blanc parce qu'il y a beaucoup de questions liées au développement international qui pourraient être examinées. En faisant un examen adéquat de ces questions, on pourrait aider les pays du tiers monde à soulager la pauvreté et leur donner la chance d'accroître le développement économique pour leurs habitants. Donner de l'argent sans avoir de plan bien conçu n'aidera personne.

J'attire expressément l'attention des députés sur le prétendu fonds pour l'Afrique auquel 500 millions de dollars ont été destinés par le premier ministre. Que fera le gouvernement avec les 500 millions de dollars de ce fonds en fiducie? Où ira cet argent? À qui viendra-t-il en aide? En quoi va-t-il aider?

Il n'y a pas de plan. C'est le projet de prédilection du premier ministre. Il tient un sommet du G-8 à Kananaskis, et il a donc dit qu'il verserait 500 millions de dollars dans ce fonds.

● (1755)

Il a dit aux bureaucrates d'aiguiser leurs crayons et de déterminer comment cet argent sera dépensé. Il n'y avait absolument pas de plan. La ministre responsable de l'ACDI a dit qu'elle avait mené un processus de consultation, mais ce n'était pas un plan global. Si l'on se reporte au livre blanc et au processus de consultation, on constate qu'elle a oublié de nombreux secteurs vitaux qui appelaient une intervention afin d'éliminer la pauvreté.

Le Comité des affaires étrangères s'est réuni il y a deux jours. J'ai demandé à des fonctionnaires de l'ACDI combien d'argent avait été affecté à la création de capacités dont tout le monde parle. Le ministre du Commerce, le ministre des Affaires étrangères, tout le monde parle de la création de capacités. C'est devenu une belle grande expression à la mode en raison des accords commerciaux. Toutefois, lorsque j'ai demandé aux fonctionnaires de l'ACDI combien d'argent pouvait être affecté à la création de capacités, ils m'ont répondu qu'ils n'en avaient pas la moindre idée. Ils ne savaient pas combien d'argent ils avaient engagé.

Nous faisons face à un problème. En effet, 2,2 milliards de dollars sont affectés à un organisme ne disposant pas d'un plan à long terme parce qu'il fait l'objet d'ingérence politique. Il obtient un chèque, mais ne réfléchit que plus tard à la façon dont il dépensera l'argent. C'est pourquoi l'Alliance canadienne éprouve de la difficulté à approuver une augmentation de l'aide extérieure.

L'Alliance canadienne connaît une façon d'aider les pays en développement. Ces derniers n'ont pas besoin de plus d'argent, ils ont besoin de plus de possibilités. Offrons-leur des possibilités afin qu'ils puissent prendre part aux activités, développer leur marché et amener la prospérité à leurs citoyens.

Premièrement, déliions l'aide. Le gouvernement devrait prendre intégralement partie en faveur du déliement multilatéral de l'aide afin d'optimiser l'utilisation de l'argent des contribuables. On estime que 25 p. 100 de l'aide liée est totalement gaspillée. Nous pourrions économiser 200 millions de dollars dans le cadre des projets de l'ACDI si l'aide était déliée. Presque tous les autres pays ont reconnu que c'est un gaspillage de deniers publics et ont délié l'aide pour améliorer la situation. Pensez-y, il y a là 200 millions de dollars.

Deuxièmement, concentrons-nous sur un plus petit nombre de pays, soit ceux qui ont le plus besoin d'aide, au lieu de distribuer de petits montants d'argent entre les 134 pays qui reçoivent de l'aide de l'ACDI, ce qui n'est d'aucune utilité pour qui ce soit. À l'heure actuelle, nous donnons de l'argent à la Chine, qui a un taux de croissance de 8 p. 100, mais nous donnons moins aux pays subsahariens qui ont besoin de plus d'argent.

Il est temps pour nous de changer nos priorités et de cibler nos efforts. Il faut identifier les pays que nous avons aidés dans le monde et qui ont enregistré une croissance économique, de façon à ce qu'ils puissent servir de modèles pour octroyer une aide supplémentaire ailleurs. Or, cela n'a pas du tout été fait.

Troisièmement, il faut que ces pays aient accès au commerce ouvert. Partout où je vais, les gens veulent avoir accès au commerce ouvert, parce que, lorsque nous offrons cette possibilité aux pays en développement, ceux-ci peuvent se montrer à la hauteur. Ils sont alors capables d'avoir accès aux marchés ouverts, de devenir des intervenants au niveau de la mondialisation et d'aider leurs citoyens à faire des affaires. Les avantages créés par cette situation se répercutent jusqu'aux citoyens plus pauvres. Lorsqu'une aide est fournie de gouvernement à gouvernement, celle-ci ne se rend pas jusqu'aux pauvres, contrairement à ce qui se passe lorsqu'on donne à ces pays l'accès au commerce.

Quatrièmement, il faudrait une réponse améliorée face aux crises humanitaires. Cinquièmement, nous devrions promouvoir les dons de charité. Les Canadiens devraient donner de l'argent à ces peuples. Ils ont assez de cœur pour le faire. Faisons en sorte qu'ils aident ces pays.

Le projet qui consiste à réunir une somme d'un milliard de dollars sans avoir un plan est une pure perte d'argent. L'Alliance canadienne est d'avis que cette approche n'est pas la bonne, et c'est la raison pour laquelle nous nous opposons à l'augmentation.

● (1800)

M. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, moi et tous mes collègues, je crois, sommes très fiers que le député d'en face ait débuté son intervention en disant que, dans le budget, nous avons augmenté de 1 milliard de dollars l'aide aux pays les plus pauvres du monde.

Le député a ensuite demandé quel pays l'ACDI avait aidé, comme si elle n'en avait aidé aucun. À titre de porte-parole de l'Alliance pour l'ACDI et l'aide extérieure, le député devrait au moins accepter le fait qu'il y a eu des réussites. C'est une entreprise utile que d'essayer d'aider les pays pauvres.

Je suis heureux que le député ait limité ses propos à cette question, car cela me permet de poser une question qui me brûle les lèvres depuis le 11 septembre. Si le député n'y répond pas, peut-être un autre collègue la posera-t-il de nouveau.

J'ai reçu un certain nombre de lettres, et je ne peux pas croire que tous les députés n'ont pas reçu leur lot de lettres ou de messages électroniques disant que le gros problème après le 11 septembre, en dehors d'épingler les terroristes, consiste à lutter contre les causes de la pauvreté et les conditions qui suscitent le terrorisme. Tous les députés doivent avoir reçu des lettres semblables.

Je voudrais savoir ce que les députés qui s'opposent à cette assistance, à cette aide pour combattre les causes profondes de la pauvreté répondent à leurs électeurs qui leur écrivent par la poste ou le courrier électronique. Que répondent-ils à ceux qui estiment que c'est là au moins un élément de solution aux problèmes qui sont à l'origine des attentats du 11 septembre?

M. Deepak Obhrai: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question puisque cela me donne l'occasion de lui répondre.

Le budget

Le député me demande de lui parler des endroits où on a enregistré des succès. J'aimerais qu'il demande à l'ACDI de me dire où on peut trouver des réussites économiques. On ne parle pas de fonds consacrés au sida ou de l'argent versé pour des causes moins importantes ou pour certaines préoccupations sociales dans certains pays. C'est à cela que l'argent de l'ACDI a servi jusqu'à maintenant. On n'a pas réussi à sortir ces pays du marasme économique. Peut-être pourrait-il demander à l'ACDI de me répondre ou peut-être l'ACDI lui répondra-t-elle directement et il pourra me faire part alors de ces pays qui ont enregistré une réussite sur le plan économique.

J'arrive d'Afrique. J'y suis allé en compagnie de ministres de l'ACDI. J'ai voyagé partout au monde. Je n'ai pas constaté une grande prospérité économique là-bas. Je vois des projets de l'ACDI. J'ai visité des centaines de projets de l'ACDI un peu partout au monde.

Je pose les mêmes questions que les Canadiens posent. J'ai bien peur que les Canadiens finissent par se lasser de donner si nous ne leur faisons pas part de certaines réussites. On ne peut pas se contenter de donner de l'argent. Cela ne permet pas de résoudre les problèmes.

• (1805)

M. Grant McNally (Dewdney—Alouette, PC/RD): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question à mon collègue sur le budget déposé par les libéraux.

Ce budget semble réellement avoir été inspiré par la course à la direction. Le gouvernement a donné un peu d'argent au ministre de l'Industrie pour le calmer. Il n'a pas mis un frein au gaspillage dénoncé par la vérificatrice générale. Nous avons entendu le ministre des Finances tenter de s'esquiver au cours de la période des questions aujourd'hui.

Le député n'est-il pas d'accord pour dire que le gouvernement a manqué une belle chance de réduire le gaspillage dans des dossiers moins prioritaires pour consacrer davantage d'argent à des questions plus urgentes?

M. Deepak Obhrai: Monsieur le Président, c'est indiscutable. Pendant le débat, mes collègues et le porte-parole en matière de finances ont montré que ce budget témoigne d'un manque de leadership. Cela ne fait pas l'ombre d'un doute.

Il y avait des occasions, mais le gouvernement a refusé de les saisir. Il a présenté ce budget en disant aux Canadiens qu'il réglait les problèmes liés à la sécurité. Il y a aussi des problèmes économiques, outre les problèmes de sécurité.

Je suis surpris, car le gouvernement libéral ne jure que par les sondages et agit en fonction de ceux-ci. Les sondages auraient dû montrer aux libéraux que les Canadiens s'intéressent au développement économique et à la relance de l'économie. Que s'est-il passé? Il n'y a pas d'établissement de priorités, et les dépenses augmentent.

À l'instar du député, je crois qu'en fin de compte, le budget a servi pour la course à la direction du parti.

M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je suis heureux de parler d'un sujet qui revêt certainement une grande importance pour les Canadiens.

Ce dont nous étions parfaitement conscients même avant les événements du 11 septembre, c'est qu'il y avait un ralentissement de l'économie. Cela n'a pas vraiment surpris personne. Le moment où ce ralentissement s'est produit en a peut-être étonné certains, mais une des réalités de la vie c'est que les économies sont cycliques et que la fréquence du cycle au cours duquel l'économie croît et ralentit varie parfois selon certains facteurs. Cependant, on ne s'attend certaine-

ment pas à connaître une période de croissance continue de notre économie. Il y aura parfois des périodes où les taux de croissance seront à la baisse et même, dans certains cas, des périodes de recul économique.

Une des choses que le budget aurait dû faire c'est donner aux Canadiens et aux investisseurs étrangers l'assurance que les choses vont bien financièrement et qu'ils peuvent avoir confiance en investissant, en travaillant dans notre pays, en embauchant des gens et, fondamentalement, en faisant en sorte que notre économie continue de prospérer. Le gouvernement n'a toutefois pas fait cela.

Pendant des mois, avant les dernières élections, nous avons réclamé un budget. Cela m'a beaucoup fâché que le gouvernement en présente un quelques jours à peine avant de déclencher des élections. On a parlé à son sujet d'un mini-budget ou d'une mise à jour budgétaire. La seule raison pour laquelle nous avons eu la baisse d'impôt que nous avons alors eue, c'est ce que je qualifierais de crainte électorale. Les libéraux craignaient d'être finis parce que mon parti proposait une fiscalité équilibrée qui allait laisser davantage d'argent aux contribuables. Par conséquent, le ministre des Finances a présenté une mise à jour budgétaire en octobre de l'an dernier, juste avant le dépôt du budget, pour essayer de nous couper l'herbe sous le pied, et il a réussi. J'avais dit à mes électeurs que, compte tenu du bilan des libéraux au chapitre de la TPS, ils feraient mieux de ne pas voter pour eux parce qu'ils promettaient de réduire les impôts. Quelques-uns ont quand même voté pour les libéraux, mais, heureusement ils n'étaient pas trop nombreux.

Je tiens à faire remarquer qu'il est très important de réduire les impôts. Il ne suffit pas d'en parler. J'ignore, monsieur le Président, s'il vous est déjà arrivé de mourir de soif. La seule fois où j'ai été très déshydraté, cela ne m'a pas le moins du tout soulagé que mes amis me parlent d'eau. J'avais besoin d'eau et non de mots.

Le gouvernement parle beaucoup de baisses d'impôts, mais il n'agit pas. Une fois incluses les hausses de cotisation au RPC, les exemptions vraiment prévues sur le chèque de paye du Canadien moyen sont loin d'être aussi importantes que le prétend le gouvernement. En outre, toute cette prétendue baisse d'impôts de 100 milliards de dollars est pure foutaise. Je sais que les députés d'en face se plaisent à citer cette grosse somme. Il ne leur suffisait pas de parler d'une baisse d'impôt de 20 milliards de dollars par année. Pour que cela paraisse mieux, ils ont arbitrairement multiplié cette somme par cinq. Je me demande pourquoi ils n'ont pas choisi six, huit ou dix ans. S'ils avaient multiplié la somme par dix, ils auraient pu parler d'une baisse d'impôt de 200 milliards de dollars. Ils se sont contentés de multiplier la somme par cinq.

Nous parlons ici de budgets annuels. Ce ne sont pas les beaux discours qui mettront de l'argent dans les poches des investisseurs et des salariés; ce sont ces réductions d'impôt.

Certains de mes collègues ont mentionné, entre autres, et je tiens à le répéter, car c'est très important, que le chiffre de 100 milliards de dollars est énormément gonflé. C'est vraiment le cas.

Le budget

•(1810)

Présumons, par exemple, que les fonctionnaires, dont certains écouteront peut-être mon intervention et diront que le député de Elk Island a raison sur ce point, veulent une augmentation de salaire. Admettons qu'ils gagnent 50 000 \$ par année. Si nous leur disions que nous leur offrirons 250 000 \$, ils diraient que c'est fantastique et qu'ils acceptent, puis nous ajouterions en très petits caractères que ce montant sera réparti sur les cinq prochaines années.

Les députés voient-ils que cela n'a pas de sens? Si nous parlons de budgets annuels, nous devons présenter un chiffre annuel. Incorporer dans un budget annuel une prévision d'un total échelonné sur cinq ans est tout aussi inutile que les prévisions sur cinq ans qu'ont faites les libéraux au sujet du montant total qui sera affecté aux soins de santé ou des montants qu'ils disent investir dans nos forces armées. Les montants réels sont beaucoup moins élevés que ceux qu'ils présentent dans un budget annuel, mais, bien sûr, ils se plaisent à exagérer.

De quelle ampleur serait ce taux? Que se passerait-il si nous disions à ces mêmes fonctionnaires que nous allions réduire leur salaire de 10 000 \$? Ils nous menaceraient de déclencher une grève. Nous ferions alors un compromis et nous leur donnerions 5 000 \$ de plus après la réduction. Il est évident que cela susciterait tout un débat. Les libéraux soutiendraient que les fonctionnaires ont eu une augmentation de 5 000 \$ parce que leur salaire est passé de 40 000 à 45 000 \$. En réalité, ils ont eu une réduction de 5 000 \$ parce que leur salaire était de 50 000 \$.

C'est la même chose pour ces réductions d'impôt. Le fait que les libéraux parlent de 100 milliards est parfaitement incorrect et ils ne devraient pas s'en tirer comme ça. Des hausses d'impôt ont été planifiées. Avec l'inflation et l'absence d'indexation, les taux d'imposition allaient augmenter. Les libéraux ont dit qu'ils réintroduiraient l'indexation, ce que les députés de mon parti, y compris moi-même, avons réclamé avec ardeur. Ils l'ont fait, ce qui signifie que les contribuables ne seront pas autant imposés. En vérité, nous n'avons pas eu de réduction d'impôt. Pour illustrer mes propos en chiffres, je dirai que si les impôts étaient de 500 \$ et qu'ils sont maintenant de 450 \$, comment peut-on oser parler d'allègement fiscal quand les 500 \$ n'ont même pas été perçus? Cela ne tient pas.

J'invite tous les députés libéraux à voter contre le budget, parce que les perspectives économiques qu'il annonce ne sont pas réelles et positives pour les Canadiens.

•(1815)

[Français]

Le président suppléant (M. Bélair): Comme il est 18 h 15, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire pour disposer du sous-amendement dont la Chambre est maintenant saisie.

La mise aux voix porte sur le sous-amendement. Plaît-il à la Chambre d'adopter le sous-amendement?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bélair): Que tous ceux qui appuient le sous-amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Bélair): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bélair): À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Bélair): Convoquez les députés.

•(1845)

(Le sous-amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:)

(Vote n° 215)

POUR

Députés

Bachand (Saint-Jean)	Bellehumeur
Bergeron	Bigras
Blaikie	Bourgeois
Brien	Cardin
Comartin	Crête
Dalphond-Guiral	Desrochers
Dubé	Duceppe
Fournier	Gagnon (Champlain)
Gauthier	Godin
Guay	Guimond
Laframboise	Lalonde
Lancôt	Lebel
Lill	Loubier
Marceau	McDonough
Ménard	Nystrom
Paquette	Perron
Picard (Drummond)	Plamondon
Proctor	Robinson
Rocheleau	Roy
Sauvageau	St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean—Saguenay)	Tremblay (Rimouski-Neigette-et-la Mitis) — 42

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Allard	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Anderson (Victoria)
Assad	Assadourian
Augustine	Bagnell
Baker	Bakopanos
Barnes	Beaumier
Bélangier	Bellemare
Bennett	Benoit
Bertrand	Bevilacqua
Binet	Blondin-Andrew
Bonin	Bonwick
Borotsik	Boudria
Bradshaw	Breitkreuz
Brison	Brown
Bryden	Bulte
Burton	Byrne
Caccia	Cadman
Calder	Cannis
Carroll	Castonguay
Catterall	Cauchon
Chamberlain	Chrétien
Clark	Coderre
Collenette	Comuzzi
Copps	Cummins
Cuzner	DeVillers
Dhaliwal	Dion
Discepola	Dromisky
Drouin	Duhamel
Duncan	Duplain
Easter	Eggleton
Epp	Eyking
Farrah	Finlay

Ajournement

[Traduction]

AIR CANADA

Mme Val Meredith (South Surrey—White Rock—Langley, PC/RD): Monsieur le Président, en décembre 1999, le Comité des transports a déposé son rapport intitulé *Restructuration de l'industrie canadienne du transport aérien*, qui recommandait un certain nombre de mesures pour garantir la concurrence. Au printemps suivant, lorsque le gouvernement a présenté son projet de loi sur la restructuration de l'industrie du transport aérien, le projet de loi C-26, il a choisi de faire fi de la plupart des recommandations du comité, surtout celles touchant la concurrence dans l'industrie.

Depuis la présentation du projet de loi C-26, quatre grandes compagnies aériennes, les Lignes aériennes Canadien International, Royal, CanJet et, le mois dernier, la deuxième compagnie aérienne en importance, Canada 3000, ont disparu.

Il y a pire encore. Notre transporteur national, Air Canada, qui contrôle près de 80 p. 100 du marché, éprouve des difficultés financières et on craint qu'il ne survive peut-être pas sans un renflouement de la part du gouvernement.

D'un autre côté, le ministre des Transports croit qu'Air Canada contrôle une trop grande partie de cette industrie et il est prêt à réglementer l'industrie afin de réduire la part de marché d'Air Canada.

Le gouvernement croit qu'Air Canada s'est livrée à des activités anticoncurrentielles et il a présenté des modifications à la Loi sur la concurrence pour punir sévèrement les pratiques prédatrices dans l'industrie du transport aérien.

Cependant, ce n'est pas la fin du feuilleton dans l'industrie canadienne du transport aérien. Lundi, le ministre des Finances a décidé d'imposer une nouvelle taxe aux voyageurs, qu'il a déguisée sous la forme de droits tendant à assurer la sécurité aérienne. Aux termes du programme gouvernemental, tous les voyageurs internes devront payer une taxe à la sécurité de 24 \$ pour un vol aller-retour. Dans le cas des voyageurs internationaux, le coût sera de 48 \$ pour un vol aller-retour.

Pour certains voyageurs, par exemple ceux qui prennent le vol de WestJet entre Edmonton et Calgary ou Vancouver et Kelowna, la taxe à la sécurité augmentera le coût du billet de 22 p. 100. Lorsque les gens volent de Vancouver à Seattle, ils peuvent obtenir un billet aller seulement pour aussi peu que 110 \$, mais ils devront maintenant payer 24 \$ de plus au titre de la sécurité; là encore, c'est une augmentation de 22 p. 100 du coût total du billet. Si ces gens volent de Seattle à Vancouver, ils devront payer une taxe américaine à la sécurité également. Ce droit sera de 2,50 \$. C'est exact. Aux termes de la loi américaine, l'Aviation and Transportation Security Act, la taxe à la sécurité est de 5 \$ pour un vol aller-retour.

Pourquoi fait-on payer aux Américains 5 \$ pour un vol aller-retour, alors que les Canadiens doivent payer 24 \$? Ce n'est certainement pas du fait que le niveau de sécurité du transport aérien au Canada sera supérieur au niveau de sécurité qui sera instauré aux États-Unis. Non, c'est simplement du fait qu'il n'est jamais arrivé au gouvernement de reculer devant l'imposition d'une taxe, et s'il peut agir sous le couvert d'une taxe furtive, c'est d'autant mieux.

Et de quelle utilité seront ces droits liés à la sécurité pour l'industrie du transport aérien qui est en crise? D'après le ministre des Transports, ces droits contribueront à l'accroissement du débit de la circulation aérienne, car les voyageurs se sentiront plus sécurisés.

Fitzpatrick	Folco
Fontana	Fry
Gagliano	Gallant
Galloway	Godfrey
Goldring	Goodale
Graham	Gray (Windsor West)
Grey (Edmonton North)	Grose
Guarnieri	Harb
Harris	Harvard
Harvey	Hearn
Herron	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hinton
Hubbard	Ianno
Jackson	Jaffer
Jennings	Jordan
Karetak-Lindell	Karygiannis
Keddy (South Shore)	Kenney (Calgary Southeast)
Keys	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Knutson
Laliberte	Lastewka
Lavigne	LeBlanc
Lee	Leung
Lincoln	Longfield
Lunn (Saanich—Gulf Islands)	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Macklin
Mahoney	Malhi
Maloney	Manley
Marcil	Mark
Marleau	Martin (LaSalle—Émard)
Matthews	Mayfield
McCallum	McCormick
McGuire	McKay (Scarborough East)
McLellan	McNally
McTeague	Meredith
Merrifield	Mills (Toronto—Danforth)
Minna	Mitchell
Moore	Murphy
Myers	Nault
Neville	Normand
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Obhrai
Owen	Pagtakhan
Pankiw	Paradis
Parrish	Patry
Peric	Peschisolido
Peterson	Pettigrew
Phinney	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Pratt
Proulx	Provenzano
Rajotte	Redman
Reed (Halton)	Regan
Reid (Lanark—Carleton)	Reynolds
Richardson	Robillard
Rock	Saada
Savoy	Scherrer
Scott	Serré
Sgro	Shepherd
Skelton	Solberg
Sorenson	Speller
Spencer	St-Jacques
St-Julien	St. Denis
Steckle	Stewart
Stinson	Strahl
Szabo	Telegdi
Thibault (West Nova)	Thibeault (Saint-Lambert)
Thompson (New Brunswick Southwest)	Thompson (Wild Rose)
Tirabassi	Tobin
Toews	Tonks
Torsney	Ur
Valeri	Vanclief
Vellacott	Volpe
Wappel	Wayne
Whelan	Wilfert
Wood	Yelich— 214

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare le sous-amendement rejeté.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 38 du Règlement.

Ajournement

À mon sens, les Canadiens auraient été bien plus sécurisés si la taxe à payer s'était située dans les environs des 2,50 \$ par vol, comme chez les Américains, au lieu de 12 \$. Nous avons là un autre exemple de la façon dont le gouvernement et le ministre ont raté le coche, en négligeant de créer de la concurrence pour ce transporteur.

Le ministre s'est empressé de rejeter la proposition de sixième liberté de l'air formulée par Air Canada, et a annoncé qu'il préférerait réglementer l'industrie. Cette décision devrait mener immédiatement l'industrie à sa perte.

Ma question au secrétaire parlementaire est la suivante. Pourquoi le gouvernement a-t-il décidé d'ignorer les recommandations du comité, par exemple la hausse du plafond de la propriété étrangère et la création de transporteurs dont l'activité serait limitée au marché intérieur, et plutôt opté pour un retour à la réglementation de l'industrie?

• (1850)

[Français]

M. André Harvey (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, il me fait plaisir, au nom du ministre des Transports, de répondre à ma collègue de South Surrey—White Rock—Langley, que je tiens d'ailleurs à remercier pour le travail qu'elle a fait au sein du Comité permanent des transports. Je peux vous assurer qu'il est toujours agréable de travailler au sein de ce comité, car les relations y sont très bonnes.

Au cours des trois derniers mois, les enjeux ont été majeurs et ce n'est pas le travail qui a manqué. Plusieurs réunions ont traité d'enjeux majeurs, particulièrement ceux reliés à la crise provoquée par les actes terroristes du 11 septembre.

La question de ma collègue consiste à vérifier si le gouvernement a l'intention de légiférer sur les agissements anticoncurrentiels dans la prestation de services aériens à l'intérieur du pays, dans l'intérêt de tous les Canadiens. La réponse du ministre, à cette époque, avait été positive et il me fait plaisir d'élaborer davantage.

On se souviendra qu'en juillet 2000, de nouveaux articles de la Loi sur la concurrence et un nouveau règlement étaient entrés en vigueur, créant un régime spécial pour les transporteurs qui offraient des services aériens intérieurs. Une infraction particulière était établie pour des agissements anticoncurrentiels déterminés de la part d'un transporteur aérien intérieur.

Le règlement définit plus précisément ce qu'on entend par «agissements anticoncurrentiels» et les critères permettant de les déterminer.

En outre, les modifications apportées à la Loi sur la concurrence par le projet de loi C-26 présenté en l'an 2000 donnent au commissaire à la concurrence le pouvoir de rendre des ordonnances temporaires de ne pas faire qui pourraient mettre fin aux agissements contre lesquels une plainte a été déposée en attendant le déroulement d'une enquête et la prise d'une décision quant à savoir s'il y a une affaire à porter devant le Tribunal de la concurrence.

Plus récemment, la Loi sur la concurrence a été examinée à la Chambre et un certain nombre de motions visant à modifier la loi, dans le projet de loi C-23, ont été présentées, la semaine dernière, en comité. Deux d'entre elles visaient à apporter d'autres changements au régime pour les transporteurs aériens.

L'une de ces modifications permettrait au commissaire à la concurrence de demander au tribunal une prorogation de la période maximale de 80 jours pendant laquelle une ordonnance temporaire de ne pas faire peut demeurer en vigueur, si le commissaire n'a pas pu obtenir les renseignements voulus pour décider s'il y a des motifs

de porter l'affaire devant le Tribunal. Cette modification comble une lacune cernée aux audiences du comité permanent.

La deuxième modification donne au Tribunal le pouvoir d'imposer une sanction administrative pécuniaire d'au plus 15 millions de dollars en vertu d'une ordonnance par suite de l'examen d'une affaire.

Ces deux modifications visent à établir clairement que le gouvernement prend au sérieux les actes donnant lieu à des plaintes pour agissements anticoncurrentiels dans le secteur du transport aérien de ce pays. Elles devraient également prouver que les mesures prises par le gouvernement ne subiront pas le contrecoup du type de lettre qu'a choisi d'envoyer Air Canada et qui a donné lieu à la question de ma collègue.

• (1855)

[Traduction]

Mme Val Meredith: Monsieur le Président, il est manifeste que le gouvernement n'a pas de plan pour l'industrie canadienne du transport aérien.

La semaine dernière, l'Office des transports du Canada a exempté la société britannique Air 2000 de l'application d'une bonne partie des règlements interdisant aux transporteurs aériens étrangers d'assurer le transport de voyageurs canadiens vers un tiers pays. Nous pensons que cet affréteur sera bientôt autorisé à assurer tous nos vols nolisés. Au lieu de permettre la création de transporteurs dont l'activité serait limitée au marché intérieur et qui feraient travailler des équipages canadiens, utiliseraient des fournitures canadiennes et paieraient des impôts au Canada, le gouvernement préfère accorder à une société étrangère le droit d'engager des équipages étrangers pour transporter les Canadiens vers un tiers pays.

Le secrétaire parlementaire pourrait-il expliquer aux milliers d'employés de l'industrie nationale du transport aérien, lesquels ont récemment perdu leur emploi, en quoi c'est une bonne chose?

[Français]

M. André Harvey: Monsieur le Président, en fait, depuis le début de la crise, le gouvernement s'est montré objectif dans ses contributions par rapport aux grands partenaires aériens nationaux. La politique qui a été mise de l'avant et les 160 millions de dollars qui ont été consentis ont été gérés de façon équitable pour tout le monde.

Évidemment, tout le volet de la concurrence est actuellement considéré par le gouvernement et l'industrie du transport aérien. Celle-ci, et il me fait plaisir de le souligner à ma collègue, vit une profonde mutation internationale. C'est vrai en Europe, c'est vrai ici au pays et aux États-Unis. C'est vrai partout.

Il est évident que le gouvernement ne peut pas gérer chacune des entreprises à la pièce et assumer leurs responsabilités. Le gouvernement doit tout mettre en oeuvre pour que la concurrence joue véritablement son rôle.

Je tiens à assurer la députée que le gouvernement va tout mettre en oeuvre pour faire en sorte que la concurrence ait des effets bénéfiques. Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer dans ce domaine de même que les provinces.

Il y a quelques semaines, le président de l'Association québécoise des transporteurs aériens, M. Jenner, demandait au gouvernement du Québec d'ouvrir aux transporteurs ces possibilités d'aide au moyen des SPQ, les Sociétés de placement du Québec, et au moyen d'Investissements Québec. Les différents niveaux de gouvernement ont donc une contribution substantielle à apporter.

Ajournement

Somme toute, le gouvernement fédéral est très à l'écoute de ce qui se passe dans l'industrie du transport aérien. C'est vrai que nous avons des défis majeurs, mais c'est une situation qui existe à l'échelle internationale. Il faut voir ce qui se passe en Europe avec des compagnies comme Bosch, Ryanair et ainsi de suite. Plusieurs entreprises sont en train de modifier les fonctions du transport aérien.

[Traduction]

LE RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE

M. Greg Thompson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PC/RD): Monsieur le Président, j'interviens ce soir au sujet d'une question que j'ai posée au ministre de la Santé après le dépôt du rapport de la vérificatrice générale. La semaine dernière, j'étais à la séance d'information à huis clos et j'ai eu l'occasion d'examiner ce rapport avant la période des questions. Dans son rapport, la vérificatrice générale critique le gouvernement pour avoir accordé 16 milliards de dollars en subventions et contributions. Plusieurs de ces subventions et contributions ne se sont jamais rendues au parquet de la Chambre des communes pour approbation.

Je me penche plus précisément sur les soins de santé qui faisaient l'objet de ma question. Toutefois, en plus des soins de santé, je mentionne simplement à titre d'exemple pour les auditeurs que le programme de remise unique pour le mazout n'a jamais été approuvé par le Parlement. En outre, c'est un exemple de mauvaise gestion incroyable puisque 7 500 personnes décédées, 1 600 détenus dans des pénitenciers fédéraux et 4 000 personnes vivant à l'extérieur du Canada ont reçu des chèques au titre du programme de remise unique pour le mazout. Or, la plus grande horreur de toutes c'est que 90 000 personnes qui y avaient droit n'ont pas reçu de chèque de remise.

J'ai ensuite signalé certains problèmes qui existent au ministère de la Santé. Précisons que ce ministère dépense 2,3 milliards de dollars de l'argent des contribuables chaque année. De ce montant, 954 millions de dollars sont versés sous forme de subventions et de contributions sans que cela fasse l'objet d'un véritable examen. Beaucoup de ces programmes n'ont jamais été soumis à l'approbation de la Chambre des communes. La vérificatrice générale a signalé cela comme étant un véritable problème, ce qui est manifestement le cas.

Je veux simplement mettre en relief un de ces programmes. Comme bien des gens le savent, l'épidémie de VIH/sida est le plus grand problème de santé dans le monde. Au Canada, de nombreux projets de la stratégie sur le VIH/sida étaient piètrement gérés, quel que soit le montant autorisé pour chacun d'eux. Je cite ici un extrait du chapitre 9 du rapport de la vérificatrice générale, page 1, qui dit ceci:

Six grands projets nationaux du Fonds pour la santé de la population présentaient des problèmes sérieux et précis.

En particulier, les gestionnaires n'avaient pas obtenu l'autorisation nécessaire pour financer des projets de recherche sur le cancer de la prostate.

Ainsi, pratiquement tous les ministères du gouvernement ont exercé ce genre de pouvoir exécutif en faisant des chèques sans soumettre ces programmes à l'approbation de la Chambre des communes. Autrement dit, il n'y a pas eu d'examen par les représentants élus qui siègent au Parlement. Cela ouvre la porte à un certain laisser-aller de la part du gouvernement sur les plans de la comptabilité et de la gestion.

Il a été une époque où la Chambre des communes examinait le budget des dépenses et pouvait refuser telle ou telle dépense à un député. Il suffisait pour cela d'une signature du ministre.

Des millions de dollars sont dépensés aujourd'hui sans faire l'objet d'un examen minutieux. Nous sommes ici pour examiner chaque question en détail. Le premier ministre a retiré ce pouvoir au Parlement. De ces 16 milliards de dollars, des centaines de millions de dollars auraient pu aller à des programmes qui auraient profité aux Canadiens, et être ainsi mieux dépensés. Nous ne croyons pas dans l'idée de gaspiller l'argent des contribuables.

• (1900)

[Français]

M. Jeannot Castonguay (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir répondre à la demande du député, au nom du ministre de la Santé.

Dans son rapport sur la vérification de certains programmes à Santé Canada, la vérificatrice générale déclare, notamment, que:

La Direction générale a un bon processus pour gérer ses programmes de subventions et de contributions et pour veiller à ce que les fonds publics soient gérés correctement; dans les trois programmes de subventions et de contributions examinés par la vérificatrice générale, il existe un processus de gestion de projets bien établi et des lignes directrices de programme claires.

C'était la déclaration de la vérificatrice générale dans son rapport, et Santé Canada se réjouit de ces commentaires. Le ministre de la Santé sait gré à la vérificatrice générale des avis constructifs qu'elle a donnés et qui ont permis au ministère de prendre des correctifs suivant les recommandations contenues dans le rapport.

Dans sa question, le député a demandé si le ministre de la Santé ne pourrait pas utiliser les deux millions de dollars pour offrir de vrais soins de santé dans ce pays.

Je peux affirmer au député que les deux millions de dollars en question sont utilisés sans aucun doute à des fins légitimes qui amélioreront les soins de santé au Canada: de la recherche qui favorisera le développement des connaissances sur la deuxième cause de décès attribuable à un cancer chez les hommes. Un diagnostic de cancer de la prostate sera posé chez plus de 18 000 Canadiens cette année, et ce nombre augmentera probablement lorsque les hommes de la génération du baby-boom entreront dans la période à risque pour le cancer de la prostate.

La préoccupation exprimée par la vérificatrice générale à propos de ce projet est de nature technique. Elle ne met pas en doute la légitimité du projet même.

Les ressources ont été accordées au Centre d'excellence de Vancouver pour la recherche sur le cancer de la prostate. Le centre, qui réunit des équipes de chercheurs de l'Hôpital général de Vancouver et de la British Columbia Cancer Agency, est réputé mondialement pour ses réussites en recherche fondamentale et en recherche clinique.

Ce centre d'excellence a été créé à la suite des avis et des recommandations d'éminents experts convoqués à un Forum national sur le cancer de la prostate, en février 1997. C'est une partie intégrante de l'engagement que le gouvernement a pris dans le budget de 1999 à l'égard de la recherche en santé.

Ajournement

Afin de respecter les normes de qualité les plus élevées, les projets entrepris par le centre sont soumis à un processus rigoureux d'examen par les pairs. Aucune ressource n'a été versée à des projets de recherche avant que l'examen par les pairs n'ait été terminé. La légitimité n'a donc pas à être mise en doute, et il n'y a pas eu de gaspillage de fonds publics. Il s'agit d'excellents travaux de recherche sur un important problème de santé.

Je rappelle également au député que lors de sa conférence de presse du 4 décembre, la vérificatrice générale elle-même a déclaré, en parlant des exemples cités dans son rapport, que «nous n'avons rien trouvé d'illégal dans aucun de ces cas.»

Malgré cela, Santé Canada prend les préoccupations de la vérificatrice générale très au sérieux. Le ministère a déjà réagi sur plusieurs fronts et a un plan d'action pour donner suite à toutes les recommandations contenues dans le rapport de la vérificatrice générale.

Entre autres résultats, ces mesures aboutiront à un resserrement du cadre de contrôle de la gestion des subventions et contributions.

Santé Canada continuera de travailler avec les organisations non gouvernementales, les autres paliers de gouvernement et les établissements d'enseignement à des initiatives visant à maintenir et à améliorer la santé et le bien-être des Canadiens et des Canadiennes, et à réduire les inégalités au point de vue de la santé dans certains groupes ou entre eux. Santé Canada a la ferme intention d'appliquer les normes de responsabilisation les plus strictes à l'égard de ces initiatives.

• (1905)

[Traduction]

M. Greg Thompson: Monsieur le Président, il est évident que le ministre de la Santé nie constamment les faits. Il est pathétique qu'il ait donné à son secrétaire parlementaire ce genre de discours à lire. Il se défile à la lumière de ce qui est rapporté dans une étude indépendante faite par un haut fonctionnaire du Parlement, soit la vérificatrice générale. Je vais citer un extrait du rapport de la vérificatrice générale. Le chapitre 9, page 22, contient trois exemples. La vérificatrice générale écrit ceci:

Nous avons examiné 13 projets du Fonds sur la santé de la population [...] six projets nationaux n'étaient pas admissibles à un financement.

Au paragraphe 9.76, la vérificatrice générale ajoute ceci:

Notre examen des trois projets financés par l'Initiative de recherche sur le cancer de la prostate a révélé que la Direction générale a dépensé 15 millions de dollars pour des projets qui, en grande partie, n'étaient pas admissibles à un financement.

Ces projets n'étaient pas admissibles à un financement. Ils en ont reçu un malgré tout parce que le ministre les a approuvés sans savoir ce qu'il faisait. Il n'y a pas eu de consultation ni d'examen détaillé à la Chambre.

Enfin, toujours au chapitre 9, page 22, paragraphe 9.77, la vérificatrice générale écrit qu'aucun des trois projets financés par l'initiative sur l'amélioration de la condition physique, qui dispose d'un budget de 3,5 millions de dollars sur 3 ans, n'était admissible à un financement en vertu des lignes directrices du Fonds pour la santé de la population.

Voilà qui conclut mon exposé. Il faut que la Chambre reprenne l'examen minutieux des dépenses, sinon ce gaspillage de fonds publics dans des programmes non admissibles à un financement se poursuivra.

[Français]

M. Jeannot Castonguay: Monsieur le Président, je répète ce que j'ai mentionné tout à l'heure, à l'effet que la vérificatrice générale a déclaré que, et je cite:

La Direction générale a un bon processus pour gérer ses programmes de subventions et de contributions et pour veiller à ce que les fonds publics soient gérés correctement.

Dans les trois programmes de subventions et de contributions examinés par la vérificatrice générale, «il existe un processus de gestion de projets bien établi et des lignes directrices de programme claires».

Dans sa conférence de presse du 4 décembre, la vérificatrice générale a déclaré, en parlant des exemples cités dans son rapport, et je cite: «Nous n'avons rien trouvé d'illégal dans aucun de ces cas.»

• (1910)

[Traduction]

Le président suppléant (M. Bélair): La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne jusqu'à 10 heures demain, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 10.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 12 décembre 2001

Le commissaire à la protection de la vie privée		M. Martin (LaSalle—Émard)	8170
Le Président	8165	M. Loubier	8170
DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS			
Le musée du pétrole du Canada		M. Martin (LaSalle—Émard)	8170
Mme Ur	8165	M. Loubier	8170
Monument commémoratif national		M. Martin (LaSalle—Émard)	8170
M. Duncan	8165	M. Nystrom	8170
Les catastrophes naturelles		M. Martin (LaSalle—Émard)	8170
M. Assadourian	8165	M. Nystrom	8170
Les régions éloignées		M. Chrétien	8170
M. St-Julien	8166	M. Brison	8170
La Médaille de la Bravoure		M. Martin (LaSalle—Émard)	8170
M. Eyking	8166	M. Brison	8170
La santé		M. Martin (LaSalle—Émard)	8171
M. Merrifield	8166	M. Hill (MacLeod)	8171
Le YMCA		Le Président	8171
Mme Phinney	8166	M. Martin (LaSalle—Émard)	8171
Les Forces canadiennes		M. Hill (MacLeod)	8171
M. Bachand (Saint-Jean)	8166	M. Martin (LaSalle—Émard)	8171
Les aînés		L'assurance-emploi	
M. Cannis	8167	M. Crête	8171
Robert Therriault		M. Martin (LaSalle—Émard)	8171
Mme Gallant	8167	M. Crête	8171
L'Hôpital Montfort		M. Martin (LaSalle—Émard)	8171
M. Bellemare	8167	M. Peschisolido	8171
Les médias		M. Martin (LaSalle—Émard)	8172
Mme Lill	8167	M. Peschisolido	8172
Éric Lucas		M. Martin (LaSalle—Émard)	8172
M. Bergeron	8167	Le transport aérien	
Mathieu Cusson		M. Laframboise	8172
Mme St-Jacques	8168	M. Colletette	8172
L'assurance-emploi		M. Laframboise	8172
M. MacKay	8168	M. Cauchon	8172
QUESTIONS ORALES			
Le budget		La ministre de la Coopération internationale	
M. Reynolds	8168	M. Obhrai	8172
M. Chrétien	8168	M. Chrétien	8172
M. Reynolds	8169	M. Obhrai	8172
M. Chrétien	8169	M. Chrétien	8173
M. Reynolds	8169	Le budget	
M. Chrétien	8169	Mme Whelan	8173
M. Kenney	8169	M. Martin (LaSalle—Émard)	8173
M. Martin (LaSalle—Émard)	8169	Mme McDonough	8173
M. Kenney	8169	M. Colletette	8173
M. Martin (LaSalle—Émard)	8169	Mme McDonough	8173
M. Duceppe	8169	M. Cauchon	8173
M. Martin (LaSalle—Émard)	8169	La ministre de la Coopération internationale	
M. Duceppe	8170	Mme Grey	8173
		M. Chrétien	8173
		Mme Grey	8173
		M. Chrétien	8174
		Le terrorisme	
		M. Sorenson	8174
		M. MacAulay	8174
		M. Sorenson	8174
		M. MacAulay	8174

La fiscalité	
M. Guimond.....	8174
M. Martin (LaSalle—Émard).....	8174
M. Guimond.....	8174
M. Martin (LaSalle—Émard).....	8174
La sécurité nationale	
M. Thompson (Wild Rose).....	8174
M. Cauchon.....	8174
M. Thompson (Wild Rose).....	8174
M. Manley.....	8175
Le commerce	
M. Discepola.....	8175
M. Pettigrew.....	8175
Le budget	
M. Moore.....	8175
M. Martin (LaSalle—Émard).....	8175
M. Moore.....	8175
M. Collenette.....	8175
La ministre de la Coopération internationale	
Mme St-Hilaire.....	8175
M. Chrétien.....	8175
La défense nationale	
Mme Wayne.....	8176
Le Président.....	8176
M. Eggleton.....	8176
Le Président.....	8176
L'industrie sidérurgique	
M. Comartin.....	8176
M. Tobin.....	8176
Les affaires autochtones	
M. Marceau.....	8176
M. Nault.....	8176
Présence à la tribune	
Le Président.....	8176
Recours au Règlement	
La période des questions	
M. Thompson (Wild Rose).....	8176
M. Manley.....	8176

AFFAIRES COURANTES

Le Fonds canadien contre les mines terrestres	
M. Manley.....	8176
Réponse du gouvernement à des pétitions	
M. Regan.....	8177
La Loi sur le droit d'auteur	
Mme Copps.....	8177
Projet de loi C-48. Présentation et première lecture.....	8177
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi.....	8177
Les comités de la Chambre	
Justice et droits de la personne	
M. Scott.....	8177
Pêches et océans	
M. Easter.....	8177
Santé	
Mme Brown.....	8177

M. Manning.....	8177
Mme Picard.....	8177
Le Président.....	8177

La Loi sur la radiodiffusion

M. Bigras.....	8178
Projet de loi C-420. Présentation et première lecture.....	8178
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi.....	8178

La Loi sur le Parlement du Canada

M. Pankiw.....	8178
Projet de loi C-421. Présentation et première lecture.....	8178
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi.....	8178

Pétitions

Les facteurs ruraux

M. Steckle.....	8178
-----------------	------

Le Falun Gong

M. Telegdi.....	8178
-----------------	------

L'Afghanistan

M. Telegdi.....	8178
-----------------	------

Les droits de la personne

Mme Beaumier.....	8178
-------------------	------

Questions au Feuilleton

M. Regan.....	8178
Le Président.....	8179

Demandes de documents

M. Regan.....	8179
Le Président.....	8179

Les comités de la Chambre

Environnement et développement durable

M. Regan.....	8179
Motion.....	8179
Adoption de la motion.....	8179

Patrimoine canadien

M. Regan.....	8179
Motion.....	8179
Adoption de la motion.....	8179

Affaires étrangères et commerce international

M. Regan.....	8179
Motion.....	8179
Adoption de la motion.....	8179

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Le budget

L'exposé financier du ministre des Finances

Motion d'approbation du budget.....	8179
Mme Blondin-Andrew.....	8179
M. McGuire.....	8180
M. Mark.....	8181
M. Clark.....	8182
M. Brison.....	8182
M. McCallum.....	8185
M. Kenney.....	8186
M. Szabo.....	8186

Les travaux de la Chambre

Le président suppléant (Mme Bakopanos).....	8187
---	------

Le budget**L'exposé financier du ministre des Finances**

La motion sur le budget	8187
M. Bagnell	8187
M. Kenney	8188
M. Harvard	8189
M. Knutson	8189
M. Kenney	8190
M. MacKay	8191
M. Peschisolido	8191
M. McCallum	8192
M. Bagnell	8193
M. Solberg	8193
M. McCallum	8195
M. Lee	8195
Mme Wayne	8197
M. Mark	8197
M. Szabo	8197

M. Epp	8198
M. Bagnell	8199
M. Obhrai	8199
M. Bagnell	8200
M. McNally	8201
M. Epp	8201
Rejet du sous-amendement	8203
Le Président	8203

MOTION D'AJOURNEMENT**Air Canada**

Mme Meredith	8203
M. Harvey	8204

Le rapport de la vérificatrice générale

M. Thompson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest)	8205
M. Castonguay	8205

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Communication Canada - Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Communication Canada - Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9**